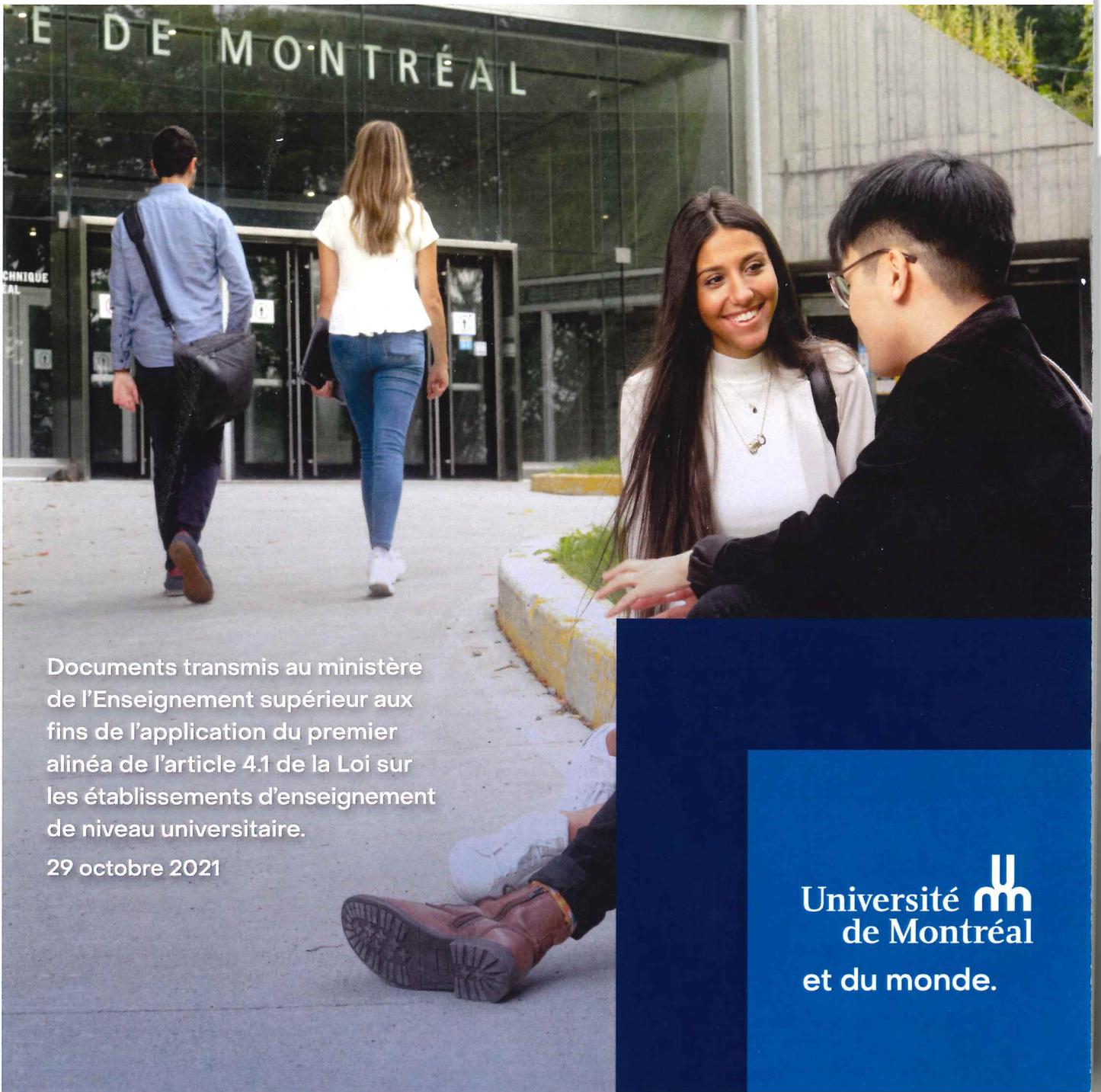


Rapport 2020-2021



Documents transmis au ministère de l'Enseignement supérieur aux fins de l'application du premier alinéa de l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

29 octobre 2021

Université 
de Montréal
et du monde.

CABINET DU RECTEUR

Le 26 octobre 2021

Madame Paméla Garcia Cournoyer
Directrice des politiques, de la planification et de la veille
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 11^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Objet : Transmission de rapports

Madame,

J'ai le plaisir de vous transmettre les quatre rapports que l'Université de Montréal a préparé aux fins de l'application du premier alinéa de l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* soit :

1. Les états financiers;
2. Un état du traitement des membres du personnel de direction;
3. Un rapport sur la performance et;
4. Un rapport sur les perspectives de développement.

Prière de bien vouloir prendre en considération que les documents requis de la section 1 sont envoyés tels qu'ils ont été soumis au Comité exécutif. La version adoptée sera acheminée après la réunion du Comité exécutif du 2 novembre.

En vous remerciant à l'avance de l'intérêt que vous porterez à ces rapports annuels, veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.



Daniel Jutras, O.C., Ad. E.
Recteur

TABLE DES MATIÈRES

Section 1 : États financiers

Pages 1 à 4 du Système d'information financière des universités
Annexes 1 à 4 du Système d'information financière des universités

Section 2 : État du traitement des membres du personnel de direction

Rapport du vérificateur externe
État de traitement des membres du personnel de direction
Règlement relatif aux conditions de travail des officiers de l'Université de Montréal

Section 3 : Rapport sur la performance

Grille des indicateurs de performance
Diplomation et durée des études
Rapport annuel du bureau Recherche-développement–valorisation (BRDV) 2019-2020
Formation des infirmières praticiennes spécialisées et des infirmiers praticiens spécialisés (IPS)
 Bonification du financement de la formation (Règle budgétaire 2.1.10.1)
 Coordination des stages (Règle budgétaire 2.1.10.3)
Majoration du financement des programmes de médecine en région (Règle budgétaire 2.1.11)
Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur (Règle budgétaire 2.1.13)
Reconnaissance des acquis et des compétences à l'enseignement universitaire (Règle budgétaire 2.1.17)
Mandats stratégiques - Soutien aux parcours de formation en sciences de l'éducation (Règle budgétaire 2.1.25.1)
Mandats stratégiques - Soutien aux initiatives avec les entreprises privées (Règle budgétaire 2.1.25.3)
Réussite à l'enseignement supérieur et relance économique du Québec (Règle budgétaire 2.1.28)
Créneaux d'expertise – Attirer les étudiants internationaux dans les programmes de 2^e cycle en génie et les retenir (Règle budgétaire 2.1.31.3)
Bourses pour la persévérance des étudiants éprouvant des difficultés académiques dans le contexte de la crise sanitaire (Règle budgétaire 2.1.33)
Formation médicale (Règle budgétaire 2.1.34)
Soutien aux universités dans le cadre de la Bourse d'incitation au travail et de suspension volontaire des études au baccalauréat en sciences infirmières en contexte d'urgence sanitaire - Volet 2 : Adaptation du cheminement et de l'offre de formation des boursiers (Règle budgétaire 2.1.35)

Section 4 : Rapport sur les perspectives de développement

Rapport sur les perspectives de développement de l'Université de Montréal, 2021-2022

Section 1

États financiers

Université de Montréal

Systeme d'information financière des universités 2020-2021

Responsable des ressources financières

Date

Enseignement
supérieur
Québec 

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
Actif à court terme										
1	Encaisse (001)	s/o	0	56 246 004	15 877 817	1 776 790	0		73 900 611	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	180 517 833	5 413 950	0	19 271 263	0		205 203 047	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	75 866	0	294 107	139 230	0		509 203	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	0	0	0	0	0		\$	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	59 101 889	---	---	---	---		59 101 889	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	9 304 034	---	---	---	---		9 304 034	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	20 375 774	117 441 882	184 492 151	24 606	0		322 334 413	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	0	0	0	0	0		\$	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	84 092 315	333 470 150	62 482 278	0	0		480 044 743	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	7 024 906	205 688	11 576	0	0		7 242 170	10
11	Stocks (075)	s/o	5 756 577	0	---	0	0		5 756 577	11
Total de l'actif court terme			366 249 194	512 777 674	263 157 928	21 211 889	\$	\$	1 163 396 686	
Actif à long terme										
12	Frais reportés (080)	s/o	0	0	0	0	0		\$	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	0	2 504 792	897 860 707	0	0		900 365 499	13
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0	0	0	\$	14
15	Placements à long terme (125, 130)	s/o	0	1 933 341	0	289 948 773	0		291 882 114	15
16	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	0	0	0	0	0		\$	16
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	0	0	0	89 804 563	0		89 804 563	17
18	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	1 478 001 993	---	---		1 478 001 993	18
19	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	0	---	---		\$	19
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	567 781 200	0	0	0	0		567 781 200	20
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	0	0	0	1 309 470	0		1 309 470	21
22	TOTAL DE L'ACTIF		934 030 394 \$	517 215 807 \$	2 639 020 628 \$	402 274 695 \$	- \$	- \$	4 492 541 525 \$	22

PASSIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
Passif à court terme										
23	Découvert de banque (201)	s/o	72 856 861	0	0	0	0		72 856 861	23
24	Emprunts à court terme (205)	Note 4 (annexe 20)	0	0	3 641 306	0	0		3 641 306	24
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	0	0	0	0	0		\$	25
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note 2 (annexe 20)	0	---	---	---	---		\$	26
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	96 493 625	2 790 298	---	0	0		99 283 923	27
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	0	0	---	0	0		\$	28
29	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	29 298 571	15 348 149	41 467 629	0	0		86 114 349	29
30	Produits reportés (260)	Annexe 7	9 086 677	28 005 597	---	---	0		37 092 274	30
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	0	401 715 504	445 639	0	0		402 161 143	31
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	0	0	78 453 597	0	0		78 453 597	32
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	322 565 595	62 482 278	83 040 386	11 956 484	0		480 044 743	33
Total du passif à court terme			530 301 329	510 341 826	207 048 557	11 956 484	\$	\$	1 259 648 195	
Passif à long terme										
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	169 890 700	0	0	0	0		169 890 700	34
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	0	0	820 488 988	0	0		820 488 988	35
36	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	0	0	0	0	0		\$	36
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	0	0	1 341 505 416	---	---		1 341 505 416	37
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	0	0	11 282 804	2 440	0		11 285 243	38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	4 918 749	676 857	0	0	0		5 595 606	39
40	TOTAL DU PASSIF		705 110 778 \$	511 018 683 \$	2 380 325 764 \$	11 958 924 \$	- \$	- \$	3 608 414 148 \$	40
SOLDES DE FONDS										
41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	Annexe 8	414 884 461	6 197 125	43 611 857	55 628 579	0		520 322 022	41
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302 FD et AF)	s/o	---	---	---	334 378 988	0		334 378 988	42
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	s/o	(185 964 845)	---	---	---	---		(185 964 845)	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (350 FD)	s/o	---	---	---	0	---		\$	44
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	s/o	---	---	---	308 205	---		308 205	45
46	Investi en immobilisations (304 FI)	s/o	---	---	215 083 007	---	---		215 083 007	46
47	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		228 919 616 \$	6 197 125 \$	258 694 865 \$	390 315 772 \$	- \$	- \$	884 127 377 \$	47
48	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		934 030 394 \$	517 215 807 \$	2 639 020 628 \$	402 274 695 \$	- \$	- \$	4 492 541 525 \$	48

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	s/o	99 860 565	---	---	---	---	99 860 565	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	s/o	3 087 486	---	---	---	---	3 087 486	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	s/o	9 915 931	---	---	---	---	9 915 931	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du forfaitaire international) (404)	s/o	480 160	---	---	---	---	480 160	4
5	Droits de scolarité des étudiants déréglementés (406)	s/o	25 111 406	---	---	---	---	25 111 406	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	s/o	0	---	---	---	---	0	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	0	---	---	---	---	0	7
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	s/o	42 458 888	---	---	---	---	42 458 888	8
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	s/o	5 487 082	0	---	0	0	5 487 082	9
10	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		186 401 518	\$	\$	\$	\$	186 401 518	10
11	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	581 368 751	24 680 359	18 691 942	---	---	624 741 051	11
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	s/o	4 127 465	38 001 878	569 955	0	0	42 699 298	12
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	s/o	21 480 834	96 242 764	105 712	0	0	117 829 310	13
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	s/o	2 881 594	11 510 126	0	0	0	14 391 720	14
15	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	0	---	---	0	15
16	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:								
16	Ministère (530)	s/o	---	---	28 076 497	---	---	28 076 497	16
17	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	8 590 486	---	---	8 590 486	17
18	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	9 457 746	---	---	9 457 746	18
19	Autres (533)	s/o	---	---	5 441 961	---	---	5 441 961	19
20	TOTAL DES SUBVENTIONS		609 858 644	170 435 126	70 934 299	\$	\$	851 228 069	20
21	Intérêts et dividendes (435)	s/o	1 593 287	(307 350)	0	0	0	1 285 937	21
22	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	0	0	0	0	0	0	22
23	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	3 211 737	9 941 644	0	---	0	13 153 381	23
24	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	0	0	0	0	0	0	24
25	Produits non gouvernementaux (430)	Note 1 (annexe 20)	922 639	56 165 584	89 032	0	0	57 177 256	25
26	Gains sur vente de placements (526)	s/o	0	0	0	0	0	0	26
27	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	27 222	---	---	27 222	27
28	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	7 076 824	---	---	---	---	7 076 824	28
29	Ventes externes (460)	s/o	53 989 305	0	0	---	0	53 989 305	29
30	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	6 947 422	0	0	0	0	6 947 422	30
31	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		73 741 213	65 799 879	116 254	\$	\$	139 657 346	31
32	TOTAL DES PRODUITS		870 001 376 \$	236 235 005 \$	71 050 553 \$	- \$	- \$	1 177 286 933 \$	32

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	6	7	
1	Masses salariales									1
2	Direction	s/o	57 774 373	2 545 987	---	---	---		60 320 360	2
3	Gérance	s/o	11 648 139	800 396	---	---	---		12 448 535	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	208 471 532	19 087 333	---	---	---		227 558 866	4
5	Chargés de cours	s/o	36 241 975	985 901	---	---	---		37 227 876	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	1 217 617	8 753 325	---	---	---		9 970 942	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	8 325 520	6 640 806	---	---	0		14 966 327	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	100 117 891	38 372 428	---	---	0		138 490 319	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	69 649 295	6 550 348	---	---	0		76 199 643	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	15 648 091	559 605	---	---	---		16 207 696	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	12 489 584	286 296	---	---	---		12 775 880	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	123 071 928	19 404 040	---	---	0		142 475 967	12
13	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	3 475 849	0	---	---	0		3 475 849	13
14	TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX		648 131 794	103 986 466		\$	\$	\$	752 118 260	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	2 214 600	---	---	---	---		2 214 600	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	115 188	0	---	---	0		115 188	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	0	2 351 733	---	---	0		2 351 733	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	647 175	70 281	---	---	0		717 456	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	4 383 684	812 387	---	---	0		5 196 071	19
20	Bourses (735)	s/o	20 317 183	51 538 642	---	---	0		71 855 826	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	24 144 159	32 440 454	480 251	0			57 064 865	21
22	Fouritures et matériel (745)	s/o	17 732 597	11 380 025	---	---	0		29 112 622	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	7 616 057	2 328	---	---	0		7 618 385	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o	51 296 519	13 014 236	0	---	0		64 310 755	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	1 975 113	868 860	---	---	0		2 843 973	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	19 284 316	23 406	0	---	0		19 307 722	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	12 375 400	444 016	---	---	0		12 819 416	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	924 374	6 306	---	---	0		930 680	28
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	---	7 054 116	---	---	---		7 054 116	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	0	0	0	0	0		\$	30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note 3 (annexe 20)	4 141 710	1 386 762	767 749	---	0		6 296 221	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note 3 (annexe 20)	0	0	3 839 129	---	---		3 839 129	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o	1 605 979	19 297	26 247 073	0	0		27 872 350	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	0	0	0	0	0		\$	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	0	---	---		\$	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	95 327 500	---	---		95 327 500	36
37	Amortissements des autres éléments de l'actif (891)	s/o	---	---	0	---	---		\$	37
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	1 143 547	1 046 270	154 436	0	0		2 344 253	38
39	TOTAL DES AUTRES CHARGES		169 917 602	122 459 120	126 816 139	\$	\$	\$	419 192 861	39
40	Ventes internes (878)	s/o	(10 305 054)	(4 000)	---	---	0		(10 309 054)	40
41	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 801, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 881, 894, 895)	s/o	6 734 296	3 574 758	0	0	0		10 309 054	41
42	Gains et pertes latents (879)	s/o	0	0	(22 259 214)	0	0		(22 259 214)	42
43	TOTAL AUTRES CHARGES AVANT ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES		166 346 845	126 029 877	104 556 924	\$	\$	\$	396 933 646	43
44	Éléments extraordinaires (880)	Annexe 13	0	0	0	0	0		\$	44
45	TOTAL DES CHARGES		814 478 639 \$	230 016 344 \$	104 556 924 \$	- \$	- \$	- \$	1 149 051 907 \$	45
46	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		55 522 737 \$	6 218 661 \$	(33 506 371) \$	- \$	- \$	- \$	28 235 027 \$	46

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	-254 448 708	6070234,76	240 142 002	328634924			320 398 453	1
2	Redressement des années précédentes	0	0	0	0	0		\$	2
3	Solde de fonds redressé	(254 448 708)	6 070 235	240 142 002	328 634 924	\$	\$	320 398 453	3
4	Produits de l'année	870 001 376	236 235 005	71 050 553	0	0	0	1 177 286 933	4
5	Charges de l'année	814 478 639	230 016 344	104 556 924	0	0	0	1 149 051 907	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	55 522 737	6 218 661	(33 506 371)	\$	\$	\$	28 235 027	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite	482 243 400	---	---	---	---		482 243 400	7
8	Apports reçus à titre de dotations				53 250 498			53 250 498	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables							\$	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	3 350 968	0	52 059 234	11 781 318	0		67 191 520	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	57 748 781	6 091 771	0	3 350 968	0		67 191 520	11
12	Sous-total	483 368 324	126 890	18 552 863	61 680 848	\$	\$	563 728 924	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	228 919 616 \$	6 197 125 \$	258 694 865 \$	390 315 772 \$	- \$	- \$	884 127 377 \$	13

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université de Montréal
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2021

Annexe 1

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1 Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	0	---	99 860 565	---	0	---	---		99 860 565	1
2 Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	---	---	3 087 486	---	---	---	---		3 087 486	2
3 Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	---	---	9 915 931	---	---	---	---		9 915 931	3
4 Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du fo	---	---	480 160	---	---	---	---		480 160	4
5 Droits de scolarité des étudiants déréglementés (406)	0	---	25 111 406	---	0	---	---		25 111 406	5
6 Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	0	---	0	---	0	---	---		\$ 6	6
7 Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	0	---	0	---	0	---	---		\$ 7	7
8 Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	1 103 399	2 924 195	24 304 555	0	0	13 933 300	193 439		42 458 888	8
9 Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	1 776 471	15 049	509 544	8 616	(906)	209 707	2 968 601		5 487 082	9
10 Total des produits provenant des étudiants	2 879 870	2 939 244	163 269 646	8 616	(906)	14 143 007	3 162 040	\$	186 401 518	10
11 Subventions du Ministère (515)	0	0	577 407 941	---	0	3 960 810	---		581 368 751	11
12 Autres subventions provinciales (405, 410, 427)	3 607 465	0	0	0	520 000	0	0		4 127 465	12
13 Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	0	0	21 480 834	0	0	0	0		21 480 834	13
14 Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429)	0	0	0	0	0	2 881 594	0		2 881 594	14
15 Total des subventions	3 607 465	\$	598 888 775	\$	520 000	6 842 404	\$	\$	609 858 644	15
16 Intérêts et dividendes (435)	---	---	1 593 287	---	0	0	0		1 593 287	16
17 Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	0	---	---	---	---		\$ 17	17
18 Produits provenant du fonds de dotation (445)	461 638	2 124	2 736 205	---	0	11 771	0		3 211 737	18
19 Produits provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0		\$ 19	19
20 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	25	0	348 362	0	529 213	45 039	0		922 639	20
21 Gains sur vente de placement (526)	---	---	0	---	---	---	---		\$ 21	21
22 Recouvrement des coûts indirects (465)	1 321 838	0	5 754 985	---	0	0	0		7 076 824	22
23 Ventes externes (460)	36 054 572	495 136	1 374 847	1 217 406	3 744 984	3 736 865	7 365 494		53 989 305	23
24 Autres produits (466, 470)	562 174	69 479	6 295 299	19 248	0	410	812		6 947 422	24
25 Total des produits autres	38 400 248	566 738	18 102 986	1 236 654	4 274 197	3 794 085	7 366 306	\$	73 741 213	25
26 TOTAL DES PRODUITS	44 887 582 \$	3 505 982 \$	780 261 408 \$	1 245 271 \$	4 793 291 \$	24 779 496 \$	10 528 346 \$	- \$	870 001 376 \$	26

Université de Montréal
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2021

Annexe 2

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9		
1	Masses salariales									1	
2	Direction	35 420 228	5 836 496	11 978 133	1 759 635	262 134	1 971 663	546 083	57 774 373	2	
3	Gérance	5 488 869	717 208	1 257 067	1 823 026	0	1 826 741	535 229	11 648 139	3	
4	Enseignants-chercheurs	207 410 550	0	300 733	0	760 249	0	0	208 471 532	4	
5	Chargés de cours	35 506 512	0	708 791	0	26 672	0	0	36 241 975	5	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	1 174 008	0	11 292	0	16 451	15 865	0	1 217 617	6	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	8 106 882	810	104 672	0	103 685	9 471	0	8 325 520	7	
8	Personnel professionnel non enseignant	35 802 211	19 796 863	30 500 184	2 563 233	1 455 177	9 642 271	357 952	100 117 891	8	
9	Personnel de soutien technique	45 747 143	10 360 745	8 477 381	2 826 731	466 645	1 161 489	609 161	69 649 295	9	
10	Personnel de soutien de bureau	5 931 019	2 965 529	3 145 520	582 694	1 799	1 698 070	1 323 461	15 648 091	10	
11	Personnel de métier et ouvrier	305 466	0	215 594	9 433 661	4 438	808 748	1 721 678	12 489 584	11	
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	85 400 939	10 854 411	14 844 928	5 348 329	695 365	4 449 865	1 478 091	123 071 928	12	
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	0	0	3 475 849	0	0	0	0	3 475 849	13	
14	Total des masses salariales et des avantages sociaux	466 293 826	50 532 063	75 020 143	24 337 309	3 792 614	21 584 183	6 571 655	\$ 648 131 794	14	
15	Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	2 214 600	2 214 600	15	
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	6 977	0	108 211	0	0	115 188	16	
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	0	0	0	0	0	0	0	\$ 17	17	
18	Formation et perfectionnement (710)	43 297	42 087	549 017	0	10 707	2 068	0	647 175	18	
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	3 743 287	30 384	172 611	236 865	133 743	64 314	2 481	4 383 684	19	
20	Bourses (735)	13 882 754	0	5 661 618	0	388 948	383 863	0	20 317 183	20	
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	19 225 545	479 324	3 926 010	87 750	47 481	135 257	242 793	24 144 159	21	
22	Fournitures et matériel (745)	11 934 072	2 510 735	1 656 916	449 691	452 273	623 459	105 451	17 732 597	22	
23	Coûts des marchandises vendues (755)	571 292	0	0	36 946	(944)	1 272	7 007 491	7 616 057	23	
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	8 928 898	11 368 296	7 737 834	18 041 384	830 157	1 782 168	2 607 783	51 296 519	24	
25	Volumes et périodiques (750)	291 549	1 587 966	69 842	7 517	(8 887)	9 303	17 824	1 975 113	25	
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	153 612	8 156	4 162	15 971 141	8 233	1 647 623	1 491 388	19 284 316	26	
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	79 370	0	162 120	12 090 933	34 280	8 698	0	12 375 400	27	
28	Location-exploitation (830)	13 850	21 128	3 594	83 990	0	18 225	783 586	924 374	28	
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	\$ 29	29	
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	1 096 210	2 361 455	234 643	105 462	39 506	171 388	133 047	4 141 710	30	
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	\$ 31	31	
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	323 857	10 971	459 607	117 702	67 813	246 858	379 172	1 605 979	32	
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	\$ 33	33	
34	Autres charges (860, 870)	96 396	(87 174)	1 629 960	(497 177)	1 304	0	238	1 143 547	34	
35	Total des charges autres	60 383 989	18 333 328	22 274 911	46 732 202	2 112 825	5 094 495	12 771 253	2 214 600	169 917 602	35
36	Ventes internes (878)	(3 709 741)	(1 323 037)	(43 999)	(1 331 875)	(830 369)	(46 415)	(3 019 618)	(10 305 054)	36	
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 801, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 881, 894, 895)	4 037 904	449 754	1 165 123	138 010	106 336	326 250	510 919	6 734 296	37	
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	\$ 38	38	
39	Total avant éléments extraordinaires	527 005 979	67 992 108	98 416 178	69 875 646	5 181 406	26 958 513	16 834 209	2 214 600	814 478 639	39
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	\$ 40	40	
41	TOTAL DES CHARGES	527 005 979 \$	67 992 108 \$	98 416 178 \$	69 875 646 \$	5 181 406 \$	26 958 513 \$	16 834 209 \$	2 214 600 \$	814 478 639 \$	41

Université de Montréal
Produits par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2021

Annexe 3

	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total										
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11										
1	Autres frais facturés aux étudiants (459)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 1									
2	Total des produits provenant des étudiants	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$ 2									
3	Subvention du Ministère (515)	11 113 896	0	831 068	1 734 276	1 903 725	0	2 927 815	6 169 579	0	0	24 680 359 3									
4	Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	17 000	0	34 879 675	0	83 114	0	2 574 089	448 000	0	0	38 001 878 4									
5	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	8 859 280	0	86 025 865	1 169 396	20 000	0	155 022	13 200	0	0	96 242 764 5									
6	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (424, 426, 428, 429)	96 145	0	10 427 051	15 597	0	0	971 333	0	0	0	11 510 126 6									
7	Total des subventions	20 086 321	\$	132 163 659	2 919 270	2 006 839	\$	6 628 259	6 630 779	\$	\$	170 435 126 7									
8	Intérêts et de dividendes (435)	(42 034)	0	(129 757)	0	(135 560)	0	0	0	0	0	(307 350) 8									
9	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	---	---	0	---	---	---	---	---	\$ 9									
10	Produits provenant du fonds de dotation (445)	2 101 107	0	7 123 349	0	201 289	0	58 371	457 530	0	0	9 941 644 10									
11	Produits provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 11									
12	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	5 057 902	0	42 544 063	(67 205)	4 727 560	7 143	1 841 360	2 054 760	0	0	56 165 584 12									
13	Gains sur vente de placements (526)	---	---	---	---	0	---	---	---	---	---	\$ 13									
14	Ventes externes (460)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 14									
15	Autres produits (466, 470)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$ 15									
16	Total des produits autres	7 116 975	\$	49 537 655	(67 205)	4 793 290	7 143	1 899 731	2 512 290	\$	\$	65 799 879 16									
17	TOTAL DES PRODUITS	27 203 296	\$	- \$	181 701 314	\$	2 852 065	\$	6 800 128	\$	7 143	\$	8 527 990	\$	9 143 068	\$	- \$	- \$	236 235 005	\$	17

Université de Montréal
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2021

	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total										
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11										
1	Masses salariales											1									
2	Direction	91 429	0	2 019 427	44 974	78 339	0	311 818	0	0	2 545 987	2									
3	Gérance	19 014	0	781 382	0	0	0	0	0	0	800 396	3									
4	Enseignants-chercheurs	1 770 597	0	16 975 685	0	125 777	0	215 275	0	0	19 087 333	4									
5	Chargés de cours	379 571	0	575 397	0	0	0	29 044	1 890	0	985 901	5									
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	223 667	0	8 500 025	0	0	0	29 633	0	0	8 753 325	6									
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	1 968 055	0	4 167 296	0	4 214	0	320 314	180 928	0	6 640 806	7									
8	Personnel professionnel non enseignant	2 189 964	0	30 003 194	611 705	1 754 707	0	3 010 210	802 648	0	38 372 428	8									
9	Personnel de soutien technique	796 266	0	4 726 842	150 382	135 018	0	464 123	277 718	0	6 550 348	9									
10	Personnel de soutien de bureau	69 569	0	356 694	0	0	0	80 370	52 971	0	559 605	10									
11	Personnel de métier et ouvrier	3 505	0	282 791	0	0	0	0	0	0	286 296	11									
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	1 272 602	0	16 179 445	219 998	487 671	0	1 005 422	238 901	0	19 404 040	12									
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	13									
14	Total des masses salariales et des avantages sociaux	8 784 239	\$	84 568 179	1 027 059	2 585 726	\$	5 466 208	1 555 056	\$	\$	103 986 466	14								
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	15									
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	466 593	0	1 711 011	0	0	0	174 128	0	0	2 351 733	16									
17	Formation et perfectionnement (710)	10 856	0	42 626	0	0	0	0	16 798	0	70 281	17									
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	81 742	0	569 733	1 956	(76 413)	0	135 525	99 844	0	812 387	18									
19	Bourses (735)	18 888 461	0	25 871 417	2 000	76 512	0	1 058 702	5 641 550	0	51 538 642	19									
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	618 021	0	29 288 657	251 337	836 853	0	1 343 734	101 852	0	32 440 454	20									
21	Fournitures et matériel (745)	199 674	0	10 967 296	53	(13 339)	0	119 936	106 405	0	11 380 025	21									
22	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	2 328	0	0	0	0	0	0	2 328	22									
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	714 114	0	8 829 355	455 243	1 554 931	0	701 551	759 042	0	13 014 236	23									
24	Volumes et périodiques (750)	6 191	0	761 052	30 034	0	0	19 996	51 587	0	868 860	24									
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	0	0	21 212	0	0	0	2 194	0	0	23 406	25									
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	2 614	0	208 793	0	0	0	230 395	2 214	0	444 016	26									
27	Location exploitation (830)	4 774	0	1 082	0	0	0	102	348	0	6 306	27									
28	Transfert de coûts indirects (865)	0	0	7 003 295	0	42 125	0	8 696	0	0	7 054 116	28									
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	29									
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	14 524	0	714 980	598 281	886	0	55 213	2 877	0	1 386 762	30									
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	31									
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	3 689	0	10 569	0	2 874	1 707	284	175	0	19 297	32									
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	33									
34	Autres charges (860, 870)	47 100	0	996 244	0	(3 194)	5 437	782	(98)	0	1 046 270	34									
35	Total des charges autres	21 058 354	\$	86 999 650	1 338 904	2 421 235	7 143	3 851 240	6 782 594	\$	\$	122 459 120	35								
36	Ventes internes (878)	0	0	0	0	0	0	(4 000)	0	0	(4 000)	36									
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 801, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 881, 894, 895)	4 427	0	3 339 027	4 903	520	0	153 398	72 483	0	3 574 758	37									
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	38									
39	Total avant éléments extraordinaires	21 062 782	\$	90 338 676	1 343 807	2 421 755	7 143	4 000 637	6 855 077	\$	\$	126 029 877	39								
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	40									
41	TOTAL DES CHARGES	29 847 020	\$	- \$	174 906 856	\$	2 370 866	\$	5 007 481	\$	7 143	\$	9 466 845	\$	8 410 133	\$	- \$	- \$	230 016 344	\$	41

Section 2

État de traitement des membres du personnel de direction

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil de l'
Université de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de la direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de la direction incluses dans l'état du traitement 2020-2021 ci-joint de l'Université de Montréal pour l'exercice terminé le 30 avril 2021, ainsi que du résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement l'« état du traitement »).

À notre avis, l'état du traitement a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément à la méthode de comptabilité décrite à la note complémentaire.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université de Montréal conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état du traitement au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la note complémentaire afférente à l'état du traitement, qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'état du traitement a été préparé dans le but d'aider l'Université de Montréal à répondre aux exigences du *Guide de déclaration, État du traitement 2020-2021 requis en vertu de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, Chapitre E-14.1)*. En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état du traitement

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément au référentiel comptable qui est décrit à la note complémentaire ce qui implique de déterminer si ce référentiel d'information financière applicable est acceptable dans les circonstances pour la préparation de l'état du traitement, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université de Montréal.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état du traitement prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université de Montréal.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 5 octobre 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

1. Méthodes comptables

L'état du traitement a été préparé conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées dans le *Guide de déclaration, État du traitement 2020-2021 requis en vertu de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, Chapitre E-14.1)*, présentant les définitions des composantes du traitement, soit le salaire de base, les autres éléments du traitement, les indemnités de départ, les sommes d'argent et les avantages directs ou indirects reçus d'une fondation ou d'une personne morale qui sollicite du public le versement de dons pour le soutien financier de l'établissement et, finalement, les frais remboursés et les allocations devant être exclus.

De plus, la direction est responsable de déterminer le référentiel comptable puisque ce dernier n'est pas défini dans le *Guide de déclaration, État du traitement 2020-2021 requis en vertu de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, Chapitre E-14.1)*.

La direction a choisi les critères de constatation et d'évaluation des Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA Canada*.

Les frais remboursés et les allocations incluent tous les paiements versés directement à la personne au titre de ses dépenses professionnelles. Ces paiements ne se limitent pas aux dépenses ayant un rapport direct avec la personne concernée et peuvent inclure des règlements liés à d'autres personnes ou le remboursement d'autres achats à la personne concernée.

Nom de l'établissement :

Université de Montréal

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

**État du traitement 2020-2021
requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la
Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)**

Nom de l'établissement : Université de Montréal

TABLEAU 1 - Traitement imposable du personnel de direction supérieure ⁽¹⁾

Nom, Prénom	Titre du poste occupé	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)			
				Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable	Indemnité de départ accordée	Montants reçus d'une fondation ou d'une personne morale
BRETON, Guy ⁽²⁾	Recteur	1	100%	442 635	326		
JUTRAS, Daniel ⁽²⁾	Recteur	11	100%	405 000	3 493		
JUTRAS, Daniel	Recteur désigné	1	100%	207 215	54		
CHABOT, Alexandre	Secrétaire général	12	100%	241 509	3 008		
LEFEBVRE, Guy	Vice-recteur aux affaires internationales et à la Francophonie	1	100%	271 761	252		
AMIRAU, Valérie	Vice-rectrice aux partenariats communautaires et internationaux	11	100%	248 000	1 815		
LALANDE, Raymond	Vice-recteur aux relations avec les diplômés, partenariats et philanthropie	8	100%	271 761	24 490		
PECHO, Michael	Vice-recteur aux relations avec les diplômés et à la philanthropie	3,4	100%	253 770	688		
CHAREST, Jean	Vice-recteur aux ressources humaines et à la planification	1	100%	271 761	252		
COURCHESNE, François	Vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires professorales	11	100%	248 000	2 811		
BELIVEAU, Louise	Vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études	12	100%	271 761	2 712		
FILTEAU, Eric	Vice-recteur à l'administration et aux finances	12	100%	271 761	3 142		
GAUDREAU, Jean-François	Vice-recteur à la planification et à la communication stratégiques	11	100%	248 000	2 026		
NORMANDEAU, Sylvie	Vice-rectrice adjointe aux études de premier cycle et à la formation continue	12	100%	223 281	2 712		
BROCHU, Michèle	Vice-rectrice adjointe aux études supérieures et administratrice exerçant les fonctions de Doyenne - Faculté des études supérieures et postdoctorales	1	100%	209 354	252		
CARRIER, Julie	Vice-rectrice adjointe aux études supérieures et postdoctorales	11	100%	203 967	2 564		
MAILHOT, Claude	Vice-recteur adjoint à la promotion de la qualité	8	100%	223 281	1 964		
LEROUX, Tony	Vice-recteur adjoint à la promotion de la qualité	4	100%	223 281	820		
HÉBERT, Marie-Josée	Vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation	12	100%	271 761	733		
LAJEUNESSE, Daniel	Vice-recteur adjoint à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation	1	100%	223 281	175		

Nom de l'établissement : Université de Montréal

TABLEAU 1 - Traitement imposable du personnel de direction supérieure ⁽¹⁾

Nom, Prénom	Titre du poste occupé	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)			
				Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable	Indemnité de départ accordée	Montants reçus d'une fondation ou d'une personne morale
JOANETTE, Yves	Vice-recteur adjoint à la recherche	9	100%	203 636	698		
PARENT, Lucie	Vice-rectrice adjointe à la recherche	11	100%	199 435	2 564		
COJOCARU, Ann-Isabelle	Vice-rectrice adjointe à l'administration et au développement durable	12	100%	203 260	1 630		
NOWAKOWSKI, Matthew	Vice-recteur adjoint aux finances	12	100%	223 281	4 049		
FORTIN, Denis	Vice-recteur adjoint aux technologies de l'information	11	100%	191 014	2 500		
PHARAND, Chantal	Vice-rectrice adjointe aux affaires étudiantes et à la réussite	12	100%	223 281	1 857		
BLONDIN, Jean-Pierre	Vice-recteur adjoint aux affaires professorales	12	100%	223 281	1 628		
BLANCHETTE, Christian	Doyen - Faculté de l'Éducation permanente	5	100%	191 209	1 187	177 937	
JANOSZ, Michel	Doyen - Faculté de l'Éducation permanente	7	100%	191 209	10 489		
BOISJOLY, Hélène	Doyenne - Faculté de Médecine	4	100%	271 761	31 457		
COSSETTE, Patrick	Doyen - Faculté de Médecine	8	100%	249 000	68 496		
BOUCHARD, Frédéric	Doyen - Faculté des Arts et des Sciences	12	100%	264 783	733		
THEORET, Christine	Doyenne - Faculté de Médecine vétérinaire	12	100%	210 397	2 756		
CASANOVA, Christian	Directeur - École d'Optométrie	1	100%	202 076	206		
MICHAUD, Langis	Directeur - École d'Optométrie	11	100%	182 432	2 507		
FISCHLER, Raphaël	Doyen - Faculté d'Aménagement	12	100%	217 464	2 903		
DUCHARME, Francine	Doyenne - Faculté des Sciences infirmières	3	100%	223 281	674		
DUBOIS, Sylvie	Doyenne - Faculté des Sciences infirmières	9	100%	203 967	1 945		
ESFANDIARI, Shahrokh	Doyen - Faculté de médecine dentaire	12	100%	214 240	27 716		
DUBOIS, Carl-Ardy	Doyen - École de santé publique de l'U de M	4	100%	203 967	901		
FOURNIER, Pierre	Doyen - École de santé publique de l'U de M	8	100%	225 513	1 372		
LEFRANÇOIS, Pascale	Doyenne - Faculté des Sciences de l'éducation	12	100%	217 865	1 857		
HOULE, France	Doyenne - Faculté de Droit	12	100%	211 581	1 607		
LALONDE, Lyne	Doyenne - Faculté de Pharmacie	12	100%	223 281	1 403		
FERNANDO, Nathalie	Doyenne-Faculté de Musique	12	100%	185 129	1 857		

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Voir en annexe le détail des autres éléments de traitement

Nom de l'établissement : Université de Montréal

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable ⁽⁵⁾⁽⁶⁾
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	108,64	Le plus élevé ⁽⁴⁾	226 630	42 716
		Moyenne ⁽³⁾	174 553	6 179
		Le moins élevé ⁽⁴⁾	120 734	74
Personnel de direction des services	282,55	Le plus élevé ⁽⁴⁾	223 281	82 961
		Moyenne ⁽³⁾	113 194	4 386
		Le moins élevé ⁽⁴⁾	62 207	19
Personnel de gérance des emplois de soutien	136,33	Le plus élevé ⁽⁴⁾	108 590	24 175
		Moyenne ⁽³⁾	81 381	3 440
		Le moins élevé ⁽⁴⁾	53 657	15

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

⁽³⁾ Le salaire de base moyen correspond à la somme des salaires de base réellement versés durant l'année 2020-2021 divisée par l'effectif total de la catégorie de personnel correspondante.

⁽⁴⁾ Concernant la colonne relative au salaire de base, les termes "le plus élevé" et "le moins élevé" réfèrent aux salaires officiels le plus élevés et le moins élevés qui étaient en vigueur le 30 avril 2021.

⁽⁵⁾ La valeur moyenne des autres éléments du traitement correspond à la somme de la valeur des bénéfices imposables accordés ou des montants versés ou gagnés durant l'année 2020-2021 divisée par l'effectif total de la catégorie de personnel correspondante.

⁽⁶⁾ Concernant la colonne relative aux autres éléments du traitement, les termes "le plus élevé" et "le moins élevé" réfèrent toujours à des éléments du traitement versés durant l'année 2020-2021

TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés ⁽¹⁾

1^{re} partie : Personnel de direction supérieure

Nom, Prénom	Titre du poste occupé	Allocations et frais remboursés	
		Nombre de mois dans la fonction	Valeur (en \$)
BRETON, Guy	Recteur	1	
JUTRAS, Daniel	Recteur	11	327
JUTRAS, Daniel	Recteur désigné	1	
CHABOT, Alexandre	Secrétaire général	12	
LEFEBVRE, Guy	Vice-recteur aux affaires internationales et à la Francophonie	1	
AMIRAU, Valérie	Vice-rectrice aux partenariats communautaires et internationaux	11	318
LALANDE, Raymond	Vice-recteur aux relations avec les diplômés, partenariats et philanthropie	8	360
PECHO, Michael	Vice-recteur aux relations avec les diplômés et à la philanthropie	3,4	57
CHAREST, Jean	Vice-recteur aux ressources humaines et à la planification	1	
COURCHESNE, François	Vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires professorales	11	2 038
BÉLIVEAU, Louise	Vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études	12	34
FILTEAU, Éric	Vice-recteur à l'administration et aux finances	12	
GAUDREAU-DESBIENS, Jean-François	Vice-recteur à la planification et à la communication stratégiques	11	52
NORMANDEAU, Sylvie	Vice-rectrice adjointe aux études premier cycle et à la formation continue	12	2 434
BROCHU, Michèle	Vice-rectrice adjointe aux études supérieures et administratrice exerçant les fonctions de Doyenne - Faculté des études supérieures et postdoctorales	1	
CARRIER, Julie	Vice-rectrice adjointe aux études supérieures et postdoctorales	11	200
MAILHOT, Claude	Vice-recteur adjoint à la promotion de la qualité	8	
LEROUX, Tony	Vice-recteur adjoint à la promotion de la qualité	4	34
HÉBERT, Marie-Josée	Vice-rectrice à la rech, à la découverte, à la création et à l'innovation	12	1 136
LAJEUNESSE, Daniel	Vice-recteur adjoint à la rech, à la découverte, à la création et à l'innovation	1	
JOANETTE, Yves	Vice-recteur adjoint à la recherche	9	2 785
PARENT, Lucie	Vice-rectrice adjointe à la recherche	11	276
COJOCARU, Ann-Isabelle	Vice-rectrice adjointe à l'administration et au développement durable	12	15
NOWAKOWSKI, Matthew	Vice-recteur adjoint aux finances	12	
FORTIN, Denis	Vice-recteur adjoint aux technologies de l'information	11	341
PHARAND, Chantal	Vice-rectrice adjointe aux affaires étudiantes et à la réussite	12	1 430
BLONDIN, Jean-Pierre	Vice-recteur adjoint aux affaires professorales	12	
BLANCHETTE, Christian	Doyen - Faculté de l'Éducation permanente	5	
JANOSZ, Michel	Doyen - Faculté de l'Éducation permanente	7	2 000
BOISJOLY, Hélène	Doyenne - Faculté de Médecine	4	
COSSETTE, Patrick	Doyen - Faculté de Médecine	8	405

Nom de l'établissement : Université de Montréal

TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés ⁽¹⁾

1^{re} partie : Personnel de direction supérieure

Nom, Prénom	Titre du poste occupé	Allocations et frais remboursés	
		Nombre de mois dans la fonction	Valeur (en \$)
BOUCHARD, Frédéric	Doyen - Faculté des Arts et des Sciences	12	
THEORET, Christine	Doyenne - Faculté de Médecine vétérinaire	12	3 248
CASANOVA, Christian	Directeur - École d'Optométrie	1	
MICHAUD, Langis	Directeur - École d'Optométrie	11	782
FISCHLER, Raphaël	Doyen - Faculté d'Aménagement	12	934
DUCHARME, Francine	Doyenne - Faculté des Sciences infirmières	3	
DUBOIS, Sylvie	Doyenne - Faculté des Sciences infirmières	9	489
ESFANDIARI, Shahrokh	Doyen - Faculté de médecine dentaire	12	
DUBOIS, Carl-Ardy	Doyen - École de santé publique de l'U de M	4	1 844
FOURNIER, Pierre	Doyen - École de santé publique de l'U de M	8	3 331
LEFRANÇOIS, Pascale	Doyenne - Faculté des Sciences de l'éducation	12	1 287
HOULE, France	Doyenne - Faculté de Droit	12	3 207
LALONDE, Lyne	Doyenne - Faculté de Pharmacie	12	
FERNANDO, Nathalie	Doyenne-Faculté de Musique	12	4 776

2^o partie : autres catégories de personnel de direction

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement ⁽²⁾	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1 ^o du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	77,42	Le plus élevé ^(A)	72 991
		Moyenne ⁽³⁾	3 708
		Le moins élevé	185
Personnel de direction des services	148,96	Le plus élevé ^(A)	9 240
		Moyenne ⁽³⁾	935
		Le moins élevé	3
Personnel de gérance des emplois de soutien	59,59	Le plus élevé ^(A)	6 790
		Moyenne ⁽³⁾	1 028
		Le moins élevé	21

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

Nom de l'établissement :

Université de Montréal

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Nom, Prénom	Titre du poste occupé	Tableau de référence	Commentaires
BOISJOLY, Hélène	Doyenne - Faculté de Médecine	Tableau 1	Prime de marché de 30 763,93\$
ESFANDIARI, Shahrokh	Doyen - Faculté de médecine dentaire	Tableau 1	Prime de marché de 25 000,00\$
JANOSZ, Michel	Doyen - Faculté de l'Éducation permanente	Tableau 1	Prime particulière de 10 069,85\$
COSSETTE, Patrick	Doyenne - Faculté de Médecine	Tableau 1	Prime particulière de 66 666,67\$
8,1 Indemnité de transition			
DUCHARME, Francine	Doyenne - Faculté des Sciences infirmières	Tableau 1	Prime de 66 474\$ pour la période du 01 août 2020 au 31 juillet 2021 (9 mois en 2020-2021)
BRETON, Guy	Recteur	Tableau 1	Prime de 284 298\$ pour la période du 01 juin 2020 au 31 mai 2021 (11 mois en 2020-2021)
LAJEUNESSE, Daniel	Vice-recteur adjoint à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation	Tableau 1	Prime de 69 549\$ pour la période du 01 septembre 2020 au 31 août 2021 (8 mois en 2020-2021)
LEFEBVRE, Guy	Vice-recteur aux affaires internationales et à la Francophonie	Tableau 1	Prime de 118 029\$ pour la période du 01 juin 2020 au 30 mai 2021 (11 mois en 2020-2021)
MAILHOT, Claude	Vice-recteur adjoint à la promotion de la qualité	Tableau 1	Prime de 66 474\$ pour la période du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021 (4 mois en 2020-2021)
CHAREST, Jean	Vice-recteur aux ressources humaines et à la planification	Tableau 1	Prime de 118 029\$ pour la période du 01 novembre 2020 au 31 octobre 2021 (6 mois en 2020-2021)
BROCHU, Michèle	Vice-rectrice adjointe aux études supérieures et administratrice exerçant les fonctions de Doyenne - Faculté des études supérieures et postdoctorales	Tableau 1	Prime de 55 622\$ pour la période du 01 juin 2020 au 31 mai 2021 (11 mois en 2020-2021)
BOISJOLY, Hélène	Doyenne - Faculté de Médecine	Tableau 1	Prime de 205 716\$ pour la période du 01 novembre 2020 au 31 octobre 2021 (6 mois en 2020-2021)
CASANOVA, Christian	Directeur - École d'Optométrie	Tableau 1	Prime de 48 344\$ pour la période du 01 juin 2020 au 31 mai 2021 (11 mois en 2020-2021)
8,2 Indemnité de départ détenu et non exercé			Ne s'applique pas à l'U de M

Nom de l'établissement : Université de Montréal

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Nom, Prénom	Titre du poste occupé	Tableau de référence	Commentaires
8.3 <u>Éléments du traitement imposable du chef d'établissement</u>			
BRETON, Guy	Recteur	Tableau 1	Assurance-vie : 7,02\$
BRETON, Guy	Recteur	Tableau 1	Assurance soins médicaux et dentaires: 181,42\$
BRETON, Guy	Recteur	Tableau 1	Allocation pour utilisation automobile: 137,42\$
JUTRAS, Daniel	Recteur	Tableau 1	Assurance-vie : 634,38\$
JUTRAS, Daniel	Recteur	Tableau 1	Cotisation professionnelle: 2597,81\$
JUTRAS, Daniel	Recteur	Tableau 1	Allocation pour utilisation automobile: 261,09\$

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 1 de 12

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Adoption

Date :	Délibération :
1998-05-25	CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

Introduction

Le 5 novembre 2007, le Conseil de l'Université a pris acte du document comportant les principes directeurs en matière de rémunération globale des différents membres de son personnel, tels que recommandés par le Comité des ressources humaines, et a décidé de les appliquer aux officiers de l'Université.

Ces principes constituent un cadre de référence général de rémunération globale du personnel de l'Université permettant l'atteinte d'objectifs de performance, de cohérence, d'équité et de compétitivité tout en assurant le respect du cadre financier de l'Université.

Ce cadre de référence s'articule autour des trois principaux objectifs suivants :

- Attirer, recruter et retenir du personnel qualifié qui contribuera à l'atteinte des objectifs de l'Université;
- Reconnaître la valeur et la performance de son personnel en accordant une rémunération à la fois mobilisante, juste et équitable et aussi permettre un cheminement professionnel stimulant;
- Assurer une cohérence et un équilibre entre les coûts de la rémunération globale et la capacité de payer de l'Université.

1. OBJET

Le présent règlement a pour objet la rémunération et certaines conditions de travail des officiers de l'Université de Montréal, soit :

- les officiers généraux suivants : le recteur, les vice-recteurs et le secrétaire général,
- les vice-recteurs adjoints qui sont assimilés aux fins du présent règlement à des officiers,
- certains officiers facultaires, soit les doyens, les vice-doyens, le directeur de l'École d'optométrie.

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 2 de 12

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Adoption

Date :	Délibération :
1998-05-25	CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

Il a également pour objet les conditions de fin de mandat et de fin d'emploi des officiers généraux et facultaires visés par le présent règlement.

Le présent règlement s'applique à tout officier actuellement en poste, à toute nouvelle nomination et à tout renouvellement de nomination.

2. DÉFINITIONS

L'expression « officiers généraux » désigne le recteur, les vice-recteurs et le secrétaire général.

L'expression « officiers facultaires » désigne les doyens, les vice-doyens ainsi que le directeur de l'École d'optométrie.

L'expression « officier » employée seule désigne les officiers généraux, les vice-recteurs adjoints et les officiers facultaires

L'expression « Comité des ressources humaines » désigne le comité des ressources humaines nommé par le conseil de l'Université.

3. PRINCIPES DIRECTEURS

L'équité, la comparabilité et la compétitivité sont les principes directeurs sur lesquels repose le présent règlement.

L'équité exige que la rémunération des officiers de l'Université soit tributaire des politiques et des pratiques propres aux autres catégories de personnel de l'Université. L'équité exige également que, parmi les officiers, toute différence touchant leur rémunération soit justifiée par des attributions substantiellement plus importantes ou par des conditions particulières du marché.

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 3 de 12

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Adoption

Date :	Délibération :
1998-05-25	CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

La comparabilité et son complément, la compétitivité, signifient que le présent règlement soit établi en tenant compte des conditions de travail se rattachant à des postes de même niveau dans des institutions dont l'importance se compare à celle de l'Université de Montréal.

4. RÉMUNÉRATION

4.1 Traitement

- a) Le traitement des officiers est établi conformément aux principes énoncés dans le présent règlement.
- b) Le traitement de chaque officier est déterminé en fonction du marché de référence propre à sa fonction.
- c) Le marché de référence retenu aux fins du présent règlement est celui des grandes universités canadiennes.
- d) À partir du marché de référence et de la médiane salariale de celui-ci, le traitement annuel du recteur, à son entrée en fonction, est fixé par le Comité exécutif qui établira également, sur recommandation du Comité des ressources humaines, les modalités de sa révision annuelle, le cas échéant.
- e) Également à partir du marché de référence, une échelle de traitement est déterminée pour chacun des autres officiers. Ces échelles de traitement sont établies en fonction de la médiane du marché de référence à laquelle est appliquée une pondération afin de tenir compte de la capacité de payer de l'Université. À l'entrée en vigueur des présentes modifications au Règlement, la pondération est fixée à 95 %. Les échelles de traitement sont adoptées annuellement par le Comité exécutif sur recommandation du Comité des ressources humaines.

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 4 de 12

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Adoption

Date :	Délibération :
1998-05-25	CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

- f) Le traitement de l'officier, à l'exception du recteur, est ensuite positionné à l'intérieur de l'échelle déterminée.
- g) Le positionnement du traitement d'un officier à l'intérieur de l'échelle fixée est établi par le recteur pour les officiers généraux, les vice-recteurs adjoints, les doyens, le directeur de l'École d'optométrie et par les doyens, pour les vice-doyens.

4.2 Progression salariale pour les officiers autres que le Recteur

- a) Le Comité des ressources humaines reçoit annuellement les résultats de l'évaluation faite de la performance des officiers et détermine l'enveloppe budgétaire réservée à la progression du traitement des officiers suivant cette évaluation, conformément au présent règlement. Il transmet ses recommandations au Comité exécutif.
- b) L'officier dont le traitement est égal ou supérieur au traitement maximum de l'échelle déterminée en fonction de son marché de référence ne peut faire l'objet d'une progression salariale liée à la performance.

4.3 Avantages sociaux des officiers

L'officier ayant un lien d'emploi permanent avec l'Université bénéficie des avantages reconnus aux membres de son corps d'emploi d'origine. Dans les autres cas, l'officier bénéficie des avantages reconnus aux cadres de l'Université.

4.4 Avantages liés à l'exercice des fonctions des officiers généraux

- a) Un chauffeur-messager est mis à la disposition du recteur, prioritairement, et des autres officiers généraux.

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 5 de 12

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Adoption

Date : 1998-05-25 Délibération : CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

- b) Sur présentation des pièces justificatives, l'officier général a droit au remboursement de ses frais de représentation et de ses frais de déplacements suivant les directives et méthodes approuvées par la direction des finances.

5. CONDITIONS DE FIN DE MANDAT ET DE LIEN D'EMPLOI DES OFFICIERS

Les conditions de fin de mandat et de lien d'emploi des officiers sont prévues à l'annexe A du présent règlement.

S'il s'agit d'un professeur, l'officier peut bénéficier d'une période de ressourcement, pouvant aller jusqu'à une année et ce, peu importe le nombre de mandats consécutifs réalisés dans des fonctions d'officiers¹. La décision d'accorder une telle période et sa durée est prise au moment de la nomination de l'officier après entente avec entre celui-ci et le vice-recteur responsable des ressources humaines.

Dans le cas où une période de ressourcement est accordée, les années passées à titre d'officier ne seront pas comptabilisées aux fins du calcul des années d'études et de recherche pouvant être accordées aux professeurs.

6. Confidentialité

L'officier s'engage, tant et aussi longtemps qu'il travaillera pour l'Université, et en tout temps après son emploi, à garder confidentielles toutes les informations à caractère confidentiel obtenues avant, après ou durant son emploi au sein de l'Université. L'officier s'engage à n'utiliser aucune information confidentielle hors du contexte de son travail pour l'Université et de ne divulguer aucune information

¹ Aux fins du présent règlement sont considérés consécutifs tous mandats pour lesquels il ne s'est pas écoulé une période de 12 mois complet de calendrier sans que la personne n'ait occupée une fonction prévue au présent règlement ou à la politique relative aux conditions de travaux de certains officiers facultaires 10.39 ou qu'elle ait bénéficié d'une période de ressourcement ou d'une de protection salariale en vertu de ce même règlement 10.30 ou de cette politique 10.39

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 6 de 12

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Adoption

Date :	Délibération :
1998-05-25	CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

confidentielle à d'autres personnes durant ou après son emploi à l'Université. L'officier s'engage à respecter les obligations de confidentialité concernant les renseignements personnels détenus par l'Université.

7. Conflit d'intérêt

L'officier doit porter à l'attention de l'Université tout conflit d'intérêt réel ou potentiel. L'officier s'engage à respecter les exigences de l'Université relatives à la divulgation des conflits d'intérêt.

8. Responsable de l'application de la politique

À moins de disposition contraire, le Comité exécutif est chargé de l'application du présent règlement et, à cette fin, peut se faire conseiller par le Comité des ressources humaines.

Il établit, par résolution, le traitement des officiers et leurs conditions de travail, de fin de mandat et de fin d'emploi. Il en informe le Conseil de l'Université. Il peut, en cours de mandat des officiers, ajuster leur traitement en tenant compte de mesures applicables à d'autres catégories de personnel de l'Université. Cette disposition doit faire partie de la résolution du Comité exécutif fixant le traitement de l'officier.

À titre exceptionnel, sur recommandation du Comité des ressources humaines, le Comité exécutif peut, de façon dérogatoire au présent règlement, décider de la rémunération et des conditions de travail d'un officier dont la situation particulière le justifie.

Les officiers ne peuvent prendre part aux délibérations du Comité exécutif lorsque celles-ci portent sur leurs conditions de travail.

Les résolutions du Comité exécutif sont rendues publiques après que le Conseil en ait été informé.

ADMINISTRATION

Numéro : 10.30

Page 7 de 12

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

Adoption

Date :	Délibération :
1998-05-25	CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

9. Responsabilité

La rémunération d'un officier doit être fixée en application du présent règlement. À moins qu'il n'ait été approuvé par le Comité exécutif sur recommandation du Comité des ressources humaines, tout engagement à l'égard d'un officier relativement à sa rémunération, ses conditions de travail et ses conditions de fin de mandat et de fin d'emploi qui ne respectent pas les paramètres du présent règlement peut entraîner la responsabilité personnelle de la personne qui a pris l'engagement pour et au nom de l'Université.

10. Modification

Il revient au Comité exécutif de modifier le présent règlement.

ADMINISTRATION

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

ANNEXE A

Numéro : 10.30

Page 8 de 12

Adoption

Date : 1998-05-25 Délibération : CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

CONDITIONS DE FIN DE MANDAT ET DE LIEN D'EMPLOI DES OFFICIERS

Évènement	Personnel visé	Statut	Conditions prévues
Fin de mandat	Vice-recteurs, secrétaire général, vice-recteurs adjoints, doyens et vice-doyens. Les conditions de fin de mandat du Recteur sont décidées à sa nomination par Le Conseil de l'Université sur recommandation du Comité ressources humaines	Employé permanent	<ul style="list-style-type: none"> ✓ regagne son corps d'emploi d'origine aux conditions de travail qui s'y rattachent ✓ s'il s'agit d'un professeur, il peut bénéficier d'une période de ressourcement, pouvant aller jusqu'à une année. La décision d'accorder une telle période et sa durée est prise au moment de la nomination de l'officier après entente entre celui-ci et le vice-recteur responsable des ressources humaines ✓ a droit à une protection salariale pour une période n'excédant pas 1 an

ADMINISTRATION

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

ANNEXE A

Numéro : 10.30

Page 9 de 12

Adoption

Date : 1998-05-25 Délibération : CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

Évènement	Personnel visé	Statut	Conditions prévues
Fin de mandat	idem	Employé sans lien d'emploi permanent	<ul style="list-style-type: none"> ✓ n'acquiert pas la sécurité d'emploi ✓ il bénéficie d'une indemnité pouvant être égale au traitement annuel au départ (indemnité fixée par le Comité exécutif à la nomination et sujette aux modalités concernant la démission en cours de mandat et la résiliation du mandat par l'Université)

ADMINISTRATION

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

ANNEXE A

Numéro : 10.30

Page 10 de 12

Adoption

Date : 1998-05-25 Délibération : CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

Évènement	Personnel visé	Statut	Conditions prévues
Démission en cours de mandat	idem	Employé permanent demeurant en lien d'emploi avec l'Université	<ul style="list-style-type: none"> ✓ regagne son corps d'emploi d'origine aux conditions de travail qui s'y rattachent. ✓ s'il s'agit d'un professeur et qu'une entente prévoyait l'octroi d'une période de ressourcement, celle-ci lui est accordée au prorata de la durée du mandat accompli et dans la mesure où la moitié de celui-ci a été réalisé. ✓ La protection salariale est accordée au prorata de la durée du mandat accompli et dans la mesure où la moitié de celui-ci est réalisé.

ADMINISTRATION

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

ANNEXE A

Numéro : 10.30

Page 11 de 12

Adoption

Date : 1998-05-25 Délibération : CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

Évènement	Personnel visé	Statut	Conditions prévues
Démission en cours de mandat	idem	Employé sans lien d'emploi permanent	✓ renonce à l'indemnité qui avait été prévue au moment de sa nomination.
Résiliation par l'Université	idem	Employé permanent	<ul style="list-style-type: none"> ✓ regagne son corps d'emploi d'origine aux conditions de travail qui s'y rattachent. ✓ s'il s'agit d'un professeur et qu'une entente prévoyait l'octroi d'une période de ressourcement, celle-ci lui est accordée au prorata de la durée du mandat accompli et dans la mesure où la moitié de celui-ci a été réalisé. ✓ Aucune protection salariale n'est accordée

ADMINISTRATION

RÈGLEMENT RELATIF AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL DES
OFFICIERS DE L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL

ANNEXE A

Numéro : 10.30

Page 12 de 12

Adoption

Date :	Délibération :
1998-05-25	CU-421-15

Modifications

Date :	Délibération :	Article(s) :
2001-04-17	E-903-13.1	4.1 d)
2003-06-03	E-940-13.1	4.1 d)
2003-11-03	CU-482-3	5.2
2003-12-10	E-947-17.7	4.1 d)
2005-05-16	E-972-16	4.1 d)
2008-06-09	CU-539-3.2	Refonte
2009-06-01	E-22-8	Annexe A
2016-04-25	CU-0630-4.7	1, 4.4, 6, 7, 8, 9, 10
2018-10-09	E-0132-5.3	1, 2, 4, 4.4, 4,5
2019-01-22	E-0135-4.2	5, Annexe A

Évènement	Personnel visé	Statut	Conditions prévues
Résiliation par l'Université	idem	Employé sans lien d'emploi permanent	✓ le montant de l'indemnité prévue au moment de la nomination est accordé au prorata de la durée du mandat accompli dans la mesure où la moitié de celui-ci est réalisé.
Fin de lien d'emploi (i.e. démission de l'Université au terme du mandat ou en cours de celui-ci)	idem	Employé permanent	✓ renonce et ne reçoit aucun des bénéfices (protection salariale et période de ressourcement, le cas échéant) prévus au moment de sa nomination à moins qu'il prenne sa retraite auquel cas les conditions liées à son corps d'emploi d'origine s'appliquent.

Section 3

Rapport sur la performance

Nom de l'établissement : Université de Montréal

Date : 12 octobre 2021

Page 1 de 8

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

		Année universitaire (Effectif au trimestre d'automne)													
		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021 ^P	
Étudiant															
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP) total	EEETP	34 139	35 798	37 335	37 989	39 118	40 331	40 250	39 290	38 901	38 867	38 258	n.d.	Les données 2019-2020 incluent les EEETP reliés aux étudiants internationaux dont les droits de scolarité ont été dérogés pour des fins de comparaison avec les années précédentes. Dénombrement de l'effectif, programme dominant inter-établissements. Données 2020-2021 préliminaires. Lecture le 8 octobre 2021.
2	EEETP au 1er cycle	EEETP	26 654	27 974	29 094	29 579	30 588	31 398	31 146	30 333	29 868	29 737	28 952	n.d.	
3	EEETP au 2e cycle	EEETP	5 934	6 203	6 552	6 683	6 837	7 202	7 311	7 225	7 281	7 346	7 490	n.d.	
4	EEETP au 3e cycle	EEETP	1 551	1 620	1 690	1 727	1 692	1 731	1 793	1 732	1 752	1 784	1 815	n.d.	
5	Effectif étudiant total	n	42 050	43 277	44 558	45 577	46 136	47 406	47 083	46 221	47 118	45 702	45 153	45 425	
6	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n	22 524	23 634	24 560	25 120	26 616	26 889	26 554	26 111	26 002	25 934	25 532	24 870	
7	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n	8 964	8 857	8 984	9 108	8 448	9 026	9 010	8 766	8 379	8 208	7 865	8 282	
8	Effectif étudiant au 1er cycle	%	74,88%	75,08%	75,28%	75,10%	76,00%	75,76%	75,53%	75,46%	72,97%	74,71%	73,96%	72,98%	
9	Effectif étudiant au 2e cycle	n	7 727	7 877	8 121	8 418	8 157	8 494	8 481	8 336	9 669	8 499	8 695	9 121	
10	Effectif étudiant au 2e cycle	%	18,38%	18,20%	18,23%	18,47%	17,68%	17,92%	18,01%	18,04%	20,52%	18,60%	19,26%	20,08%	
11	Effectif étudiant au 3e cycle	n	2 835	2 909	2 893	2 931	2 915	2 997	3 038	3 008	3 068	3 061	3 061	3 152	
12	Effectif étudiant au 3e cycle	%	6,74%	6,72%	6,49%	6,43%	6,32%	6,32%	6,45%	6,51%	6,51%	6,70%	6,78%	6,94%	
13	Effectif étudiant internationaux	n	3 225	3 454	3 750	4 308	4 537	5 018	4 955	4 939	4 993	5 220	5 682	5 352	
14	Effectif étudiant internationaux	%	7,67%	7,98%	8,42%	9,45%	9,83%	10,59%	10,52%	10,69%	10,60%	11,42%	12,58%	11,78%	
15	Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n	235	226	248	249	281	277	241	286	334	321	293	41	
16	Stagiaires postdoctoraux	n	581	567	589	599	556	569	516	486	486	495	497	477	
17	Résidents en médecine	n	1 157	1 166	1 236	1 238	1 315	1 386	1 389	1 382	1 362	1 359	1 376	1 397	
Enseignants-chercheurs															
18	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	n.d.	n.d.	97	81	91	78	35	70	57	70	80	72	
19	Hommes	n	n.d.	n.d.	48	40	39	27	10	32	26	34	41	43	
20	Femmes	n	n.d.	n.d.	49	41	52	51	25	38	31	36	39	29	
21	Nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire	n	n.d.	n.d.	1 450	1 495	1 438	1 440	1 439	1 403	1 413	1 418	1 416	n.d.	
22	Hommes	n	n.d.	n.d.	923	939	893	882	884	856	856	853	848	n.d.	
23	Femmes	n	n.d.	n.d.	527	556	545	558	555	547	557	565	568	n.d.	
24	Nombre de chargés de cours de l'année universitaire	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 211	2 170	2 089	2 045	2 079	2 112	2 178	2 203	n.d.	
25	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 159	1 131	1 047	1 012	1 006	1 001	1 018	1 049	n.d.	
26	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 052	1 039	1 042	1 033	1 073	1 111	1 160	1 151	n.d.	
27	Nombre moyen de cours par professeur	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2,9	3,2	3,5	3,3	3,4	3,2	3,2	3,2	
28	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2,1	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,4	
29	Ratio étudiants au 1er cycle / professeur	n	n.d.	n.d.	23	23	24	25	25	25	24	24	24	n.d.	
30	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	n.d.	n.d.	8	8	8	8	8	8	9	8	8	n.d.	
31	Ratio EEETP / professeur	EEETP/n	n.d.	n.d.	26	25	27	28	28	28	28	27	27	n.d.	
32	Cours donnés par les professeurs	%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	49,1%	49,2%	50,0%	48,7%	49,6%	47,9%	48,0%	47,5%	
33	Cours donnés par les chargés de cours	%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	45,6%	45,8%	44,1%	45,7%	45,4%	46,5%	46,0%	47,8%	
34	Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	5,3%	5,0%	6,0%	5,6%	5,1%	5,6%	6,0%	4,7%	

Les chargés de cours avec valeur déclarée « 1 » pour le sexe sont inclus dans le total mais ne sont pas présentés dans la répartition par sexe.

En raison du changement de système d'information de l'Université de Montréal, les données pour les années 2009-2010 à 2012-2013 ne sont pas comparables aux données des années subséquentes et ne sont donc pas rapportées ici.

En 2013-2014, certaines facultés n'avaient pas encore pleinement adopté la plateforme de saisie des horaires des cours. Il est possible que certains cours enseignés n'apparaissent pas dans les données analysées.

Nom de l'établissement : Université de Montréal

Date : 12 octobre 2021

Page 1 de 8

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)

	Unité	Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)												
		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
	Professeurs à temps plein selon le regroupement disciplinaire													
35	Hommes	n	n.d.	n.d.	923	939	893	882	884	856	856	853	848	n.d.
36	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	379	383	361	346	346	344	342	334	334	n.d.
37	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	115	124	114	113	115	113	111	114	121	n.d.
38	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	78	82	79	76	75	67	69	74	70	n.d.
39	Arts	n	n.d.	n.d.	38	32	36	35	34	30	33	33	35	n.d.
40	Lettres	n	n.d.	n.d.	41	42	37	39	37	38	39	36	36	n.d.
41	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	172	170	164	174	172	161	163	167	160	n.d.
42	Éducation	n	n.d.	n.d.	40	45	43	43	47	47	43	42	40	n.d.
43	Droit	n	n.d.	n.d.	28	31	30	28	29	28	27	27	25	n.d.
44	Administration	n	n.d.	n.d.	32	30	28	28	29	28	29	26	27	n.d.
45	Autres	n	n.d.	n.d.	0	0	1	0	0	0	0	0	0	n.d.
46	Femmes	n	n.d.	n.d.	527	556	545	558	555	547	557	565	568	n.d.
47	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	227	222	229	236	233	230	233	238	230	n.d.
48	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	27	31	26	27	25	25	26	26	26	n.d.
49	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	26	29	28	29	28	26	25	25	27	n.d.
50	Arts	n	n.d.	n.d.	24	20	23	24	21	19	22	21	21	n.d.
51	Lettres	n	n.d.	n.d.	36	40	34	36	36	35	34	36	36	n.d.
52	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	105	120	119	118	121	121	131	129	138	n.d.
53	Éducation	n	n.d.	n.d.	44	50	46	48	45	46	42	44	43	n.d.
54	Droit	n	n.d.	n.d.	20	22	19	19	24	22	19	22	22	n.d.
55	Administration	n	n.d.	n.d.	18	20	20	20	21	21	23	22	23	n.d.
56	Autres	n	n.d.	n.d.	0	2	1	1	1	2	2	2	2	n.d.
57	Total	n	n.d.	n.d.	1 450	1 495	1 438	1 440	1 439	1 403	1 413	1 418	1 416	n.d.
58	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	606	605	590	582	579	574	575	572	564	n.d.
59	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	142	155	140	140	140	138	137	140	147	n.d.
60	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	104	111	107	105	103	93	94	99	97	n.d.
61	Arts	n	n.d.	n.d.	62	52	59	59	55	49	55	54	56	n.d.
62	Lettres	n	n.d.	n.d.	77	82	71	75	73	73	73	72	72	n.d.
63	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	277	290	283	292	293	282	294	296	298	n.d.
64	Éducation	n	n.d.	n.d.	84	95	89	91	92	93	85	86	83	n.d.
65	Droit	n	n.d.	n.d.	48	53	49	47	53	50	46	49	47	n.d.
66	Administration	n	n.d.	n.d.	50	50	48	48	50	49	52	48	50	n.d.
67	Autres	n	n.d.	n.d.	0	2	2	1	1	2	2	2	2	n.d.

Nom de l'établissement : Université de Montréal

Date : 12 octobre 2021

Page 1 de 8

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, durant l'année universitaire)

	Unité	Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, durant l'année universitaire)												
		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
Chargés de cours selon le secteur disciplinaire prépondérant														
68	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 159	1 131	1 047	1 012	1 006	1 001	1 018	1 049	n.d.
69	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	200	184	179	173	181	178	182	189	n.d.
70	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	97	103	94	92	80	89	86	95	n.d.
71	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	76	76	73	71	82	80	98	106	n.d.
72	Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	314	306	274	255	256	254	258	270	n.d.
73	Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	97	96	86	89	82	84	78	76	n.d.
74	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	92	92	90	90	90	85	93	90	n.d.
75	Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	75	66	67	70	60	61	57	55	n.d.
76	Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	88	79	82	81	82	77	84	77	n.d.
77	Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	120	128	100	88	93	93	82	91	n.d.
78	Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	1	2	3	0	0	0	0	n.d.
79	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 052	1 039	1 042	1 033	1 073	1 111	1 160	1 151	n.d.
80	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	232	231	226	247	275	288	298	310	n.d.
81	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	33	33	30	27	32	27	35	46	n.d.
82	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	37	21	30	29	37	39	34	42	n.d.
83	Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	248	257	272	245	250	263	286	294	n.d.
84	Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	194	201	177	169	161	161	157	135	n.d.
85	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	81	69	66	55	57	66	67	58	n.d.
86	Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	118	109	129	148	146	150	157	147	n.d.
87	Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	53	56	54	57	58	61	67	62	n.d.
88	Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	55	60	56	56	54	54	57	57	n.d.
89	Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	1	2	2	0	3	2	2	0	n.d.
90	Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 211	2 170	2 089	2 045	2 079	2 112	2 178	2 203	n.d.
91	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	432	415	405	420	456	466	480	500	n.d.
92	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	130	136	124	119	112	116	121	141	n.d.
93	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	113	97	103	100	119	119	132	148	n.d.
94	Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	562	563	546	500	506	517	544	565	n.d.
95	Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	291	297	263	258	243	245	235	211	n.d.
96	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	173	161	156	145	147	151	160	148	n.d.
97	Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	193	175	196	218	206	211	214	202	n.d.
98	Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	141	135	136	138	140	138	151	140	n.d.
99	Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	175	188	156	144	147	147	139	148	n.d.
100	Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	1	3	4	3	3	2	2	0	n.d.

- Les chargés de cours avec valeur déclarée « 1 » pour le sexe sont inclus dans le total mais ne sont pas présentés dans la répartition par sexe.

Nom de l'établissement : Université de Montréal

Date : 12 octobre 2021

Page 2 de 8

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)

	1er cycle - Baccalauréat	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021 ^P		
101	Hommes	n	6 944	7 251	7 539	7 533	7 092	7 502	7 679	7 418	7 314	7 330	7 271	7 259		
102	Sciences de la santé	n	1 381	1 424	1 485	1 551	1 578	1 617	1 632	1 619	1 610	1 639	1 650	n.d.	Dénombrement de l'effectif, programme dominant inter-établissements. Données 2020-2021 préliminaires.	
103	Sciences pures	n	751	822	860	829	838	792	840	811	827	812	760	n.d.		
104	Sciences appliquées	n	642	650	704	717	714	672	633	663	674	741	743	n.d.		
105	Arts	n	454	444	444	424	415	390	387	401	396	382	366	n.d.		
106	Lettres	n	259	250	256	257	211	215	199	201	181	184	154	n.d.		
107	Sciences humaines	n	1 959	2 021	2 127	2 126	2 136	2 006	2 082	1 960	1 899	1 785	1 828	n.d.		
108	Éducation	n	451	460	447	438	431	430	441	404	429	444	457	n.d.		
109	Droit	n	363	401	409	420	394	398	409	420	404	403	382	n.d.		
110	Administration	n	211	231	242	222	187	188	193	180	165	153	150	n.d.		
111	Autres	n	473	548	565	549	188	794	863	759	729	787	781	n.d.		
112	Femmes	n	14 986	15 162	15 681	16 172	15 443	16 074	15 945	15 860	15 873	16 057	16 002	16 164		
113	Sciences de la santé	n	4 073	4 148	4 426	4 590	4 730	4 694	4 648	4 757	4 926	5 134	5 069	n.d.		
114	Sciences pures	n	846	873	910	910	939	907	877	940	896	931	973	n.d.		
115	Sciences appliquées	n	811	799	820	846	820	793	809	801	857	874	900	n.d.		
116	Arts	n	496	504	507	470	486	434	414	386	399	412	407	n.d.		
117	Lettres	n	726	774	802	829	741	667	635	596	566	491	470	n.d.		
118	Sciences humaines	n	4 119	4 114	4 286	4 538	4 382	4 262	4 232	4 139	4 106	4 202	4 201	n.d.		
119	Éducation	n	1 762	1 760	1 771	1 777	1 845	1 906	1 923	1 965	1 930	1 901	1 909	n.d.		
120	Droit	n	775	778	749	743	733	757	786	761	742	760	787	n.d.		
121	Administration	n	474	497	528	529	498	500	476	441	453	452	446	n.d.		
122	Autres	n	904	915	882	940	269	1 154	1 145	1 074	998	900	840	n.d.		
123	Total	n	21 930	22 413	23 220	23 705	22 535	23 576	23 624	23 278	23 187	23 387	23 273	23 423		
124	Sciences de la santé	n	5 454	5 572	5 911	6 141	6 308	6 311	6 280	6 376	6 536	6 773	6 719	n.d.		
125	Sciences pures	n	1 597	1 695	1 770	1 739	1 777	1 699	1 717	1 751	1 723	1 743	1 733	n.d.		
126	Sciences appliquées	n	1 453	1 449	1 524	1 563	1 534	1 465	1 442	1 464	1 531	1 615	1 643	n.d.		
127	Arts	n	950	948	951	894	901	824	801	787	795	794	773	n.d.		
128	Lettres	n	985	1 024	1 058	1 086	952	882	834	797	747	675	624	n.d.		
129	Sciences humaines	n	6 078	6 135	6 413	6 664	6 518	6 268	6 314	6 099	6 005	5 987	6 029	n.d.		
130	Éducation	n	2 213	2 220	2 218	2 215	2 276	2 336	2 364	2 369	2 359	2 345	2 366	n.d.		
131	Droit	n	1 138	1 179	1 158	1 163	1 127	1 155	1 195	1 181	1 146	1 163	1 169	n.d.		
132	Administration	n	685	728	770	751	685	688	669	621	618	605	596	n.d.		
133	Autres	n	1 377	1 463	1 447	1 489	457	1 948	2 008	1 833	1 727	1 687	1 621	n.d.		

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)

	1er cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021 ^P
134	Hommes	n	3 266	3 418	3 531	3 577	4 312	4 079	3 783	3 705	3 475	3 382	3 067	2 867
135	Sciences de la santé	n	171	187	159	163	201	242	264	274	300	256	213	n.d.
136	Sciences pures	n	78	77	87	108	79	88	86	80	95	78	57	n.d.
137	Sciences appliquées	n	210	249	202	168	189	201	205	214	178	195	205	n.d.
138	Arts	n	83	103	139	157	206	204	164	154	159	167	154	n.d.
139	Lettres	n	164	199	205	204	267	248	239	219	199	183	166	n.d.
140	Sciences humaines	n	756	698	739	731	836	894	818	831	813	832	787	n.d.
141	Éducation	n	38	69	75	64	55	60	46	44	44	53	37	n.d.
142	Droit	n	217	243	280	277	306	314	298	244	241	252	212	n.d.
143	Administration	n	247	258	278	274	324	357	316	319	295	265	230	n.d.
144	Autres	n	1 302	1 335	1 367	1 431	1 849	1 471	1 347	1 326	1 151	1 101	1 006	n.d.
145	Femmes	n	6 292	6 660	6 793	6 946	8 217	8 260	8 157	7 894	7 719	7 373	7 057	6 862
146	Sciences de la santé	n	627	595	566	621	770	825	986	926	875	813	753	n.d.
147	Sciences pures	n	57	65	67	76	67	64	60	48	61	67	55	n.d.
148	Sciences appliquées	n	164	191	149	125	141	161	164	176	144	160	128	n.d.
149	Arts	n	99	108	111	111	124	111	110	116	114	114	94	n.d.
150	Lettres	n	549	563	580	595	566	615	663	545	562	532	473	n.d.
151	Sciences humaines	n	1 913	2 026	2 097	2 129	2 474	2 702	2 674	2 613	2 611	2 654	2 553	n.d.
152	Éducation	n	88	147	139	136	119	109	86	94	108	100	102	n.d.
153	Droit	n	312	332	349	368	437	488	488	434	462	419	368	n.d.
154	Administration	n	531	547	604	561	622	763	726	664	606	544	486	n.d.
155	Autres	n	1 952	2 086	2 131	2 224	2 897	2 422	2 200	2 278	2 176	1 970	2 045	n.d.
156	Total	n	9 558	10 078	10 324	10 523	12 529	12 339	11 940	11 599	11 194	10 755	10 124	9 729
157	Sciences de la santé	n	798	782	725	784	971	1 067	1 250	1 200	1 175	1 069	966	n.d.
158	Sciences pures	n	135	142	154	184	146	152	146	128	156	145	112	n.d.
159	Sciences appliquées	n	374	440	351	293	330	362	369	390	322	355	333	n.d.
160	Arts	n	182	211	250	268	330	315	274	270	273	281	248	n.d.
161	Lettres	n	713	762	785	799	833	863	902	764	761	715	639	n.d.
162	Sciences humaines	n	2 669	2 724	2 836	2 860	3 310	3 596	3 492	3 444	3 424	3 486	3 340	n.d.
163	Éducation	n	126	216	214	200	174	169	132	138	152	153	139	n.d.
164	Droit	n	529	575	629	645	743	802	786	678	703	671	580	n.d.
165	Administration	n	778	805	882	835	946	1 120	1 042	983	901	809	716	n.d.
166	Autres	n	3 254	3 421	3 498	3 655	4 746	3 893	3 547	3 604	3 327	3 071	3 051	n.d.

Dénombrement de l'effectif, programme dominant inter-établissements. Données 2020-2021 préliminaires.

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)

	2e cycle - Maîtrise	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021 ^P
167	Hommes	n	1 904	1 801	1 820	1 959	1 992	2 053	2 043	1 989	1 942	1 955	2 034	2 113
168	Sciences de la santé	n	308	308	302	324	323	340	365	329	317	343	368	n.d.
169	Sciences pures	n	201	181	173	181	187	171	174	171	170	177	164	n.d.
170	Sciences appliquées	n	232	241	241	254	247	254	253	258	300	331	425	n.d.
171	Arts	n	122	118	113	115	122	115	118	122	116	124	96	n.d.
172	Lettres	n	94	81	77	85	103	99	101	96	94	82	75	n.d.
173	Sciences humaines	n	462	432	454	483	458	472	455	474	474	413	419	n.d.
174	Éducation	n	63	80	85	98	110	99	119	102	88	83	74	n.d.
175	Droit	n	93	67	84	88	80	122	105	101	99	110	103	n.d.
176	Administration	n	196	173	172	195	201	216	193	186	161	151	143	n.d.
177	Autres	n	133	120	119	136	161	165	160	150	123	141	167	n.d.
178	Femmes	n	3 218	3 423	3 611	3 735	3 686	3 835	4 018	3 986	3 967	4 018	4 070	4 214
179	Sciences de la santé	n	821	936	957	996	958	993	1 055	1 093	1 159	1 223	1 246	n.d.
180	Sciences pures	n	181	161	154	183	180	172	179	163	166	156	175	n.d.
181	Sciences appliquées	n	270	284	301	274	273	269	265	285	282	262	308	n.d.
182	Arts	n	129	129	143	138	144	129	151	157	147	141	126	n.d.
183	Lettres	n	206	193	204	232	228	239	236	209	199	187	166	n.d.
184	Sciences humaines	n	672	681	754	789	765	797	824	841	803	824	842	n.d.
185	Éducation	n	194	233	280	276	262	286	328	326	312	276	268	n.d.
186	Droit	n	144	160	150	176	166	207	243	226	226	238	221	n.d.
187	Administration	n	335	360	408	383	383	423	413	378	390	390	387	n.d.
188	Autres	n	266	286	260	288	327	320	324	308	283	321	331	n.d.
189	Total	n	5 122	5 224	5 431	5 694	5 678	5 888	6 061	5 975	5 909	5 973	6 104	6 327
190	Sciences de la santé	n	1 129	1 244	1 259	1 320	1 281	1 333	1 420	1 422	1 476	1 566	1 614	n.d.
191	Sciences pures	n	382	342	327	364	367	343	353	334	336	333	339	n.d.
192	Sciences appliquées	n	502	525	542	528	520	523	518	543	582	593	733	n.d.
193	Arts	n	251	247	256	253	266	244	269	279	263	265	222	n.d.
194	Lettres	n	300	274	281	317	331	338	337	305	293	269	241	n.d.
195	Sciences humaines	n	1 134	1 113	1 208	1 272	1 223	1 269	1 279	1 315	1 277	1 237	1 261	n.d.
196	Éducation	n	257	313	365	374	372	385	447	428	400	359	342	n.d.
197	Droit	n	237	227	234	264	246	329	348	327	325	348	324	n.d.
198	Administration	n	531	533	580	578	584	639	606	564	551	541	530	n.d.
199	Autres	n	399	406	379	424	488	485	484	458	406	462	498	n.d.

Dénombrement de l'effectif, programme dominant inter-établissements. Données 2020-2021 préliminaires.

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)

	2e cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021 ^P
200	Hommes	n	826	812	840	866	783	822	718	707	1 104	715	686	698
201	Sciences de la santé	n	198	158	175	188	167	198	184	179	198	172	168	n.d.
202	Sciences pures	n	1	2	4	6	6	2	0	2	1	0	0	n.d.
203	Sciences appliquées	n	36	30	30	36	31	35	33	26	26	32	32	n.d.
204	Arts	n	7	8	14	18	16	24	9	20	25	23	26	n.d.
205	Lettres	n	14	8	4	9	6	9	10	8	6	2	4	n.d.
206	Sciences humaines	n	24	31	23	31	22	31	43	55	46	49	43	n.d.
207	Éducation	n	81	82	82	100	115	88	76	75	81	66	64	n.d.
208	Droit	n	75	83	105	94	89	81	73	75	75	83	75	n.d.
209	Administration	n	162	176	160	149	129	136	116	101	95	110	130	n.d.
210	Autres	n	228	234	243	235	202	218	174	166	551	178	144	n.d.
211	Femmes	n	1 779	1 841	1 850	1 858	1 696	1 784	1 702	1 654	2 656	1 811	1 905	2 096
212	Sciences de la santé	n	375	386	405	385	383	450	488	434	490	468	482	n.d.
213	Sciences pures	n	13	12	9	3	2	7	8	11	13	11	12	n.d.
214	Sciences appliquées	n	35	29	26	31	36	33	28	23	40	46	42	n.d.
215	Arts	n	9	6	5	18	12	24	22	26	29	28	34	n.d.
216	Lettres	n	22	18	28	23	20	17	23	21	24	14	26	n.d.
217	Sciences humaines	n	39	50	72	82	108	102	100	113	132	127	124	n.d.
218	Éducation	n	216	185	211	232	251	225	196	215	195	209	184	n.d.
219	Droit	n	153	171	188	155	175	140	137	137	119	134	134	n.d.
220	Administration	n	422	396	348	370	358	364	337	313	261	410	519	n.d.
221	Autres	n	495	588	558	559	351	422	363	361	1 353	364	348	n.d.
222	Total	n	2 605	2 653	2 690	2 724	2 479	2 606	2 420	2 361	3 760	2 526	2 591	2 794
223	Sciences de la santé	n	573	544	580	573	550	648	672	613	688	640	650	n.d.
224	Sciences pures	n	14	14	13	9	8	9	8	13	14	11	12	n.d.
225	Sciences appliquées	n	71	59	56	67	67	68	61	49	66	78	74	n.d.
226	Arts	n	16	14	19	36	28	48	31	46	54	51	60	n.d.
227	Lettres	n	36	26	32	32	26	26	33	29	30	16	30	n.d.
228	Sciences humaines	n	63	81	95	113	130	133	143	168	178	176	167	n.d.
229	Éducation	n	297	267	293	332	366	313	272	290	276	275	248	n.d.
230	Droit	n	228	254	293	249	264	221	210	212	194	217	209	n.d.
231	Administration	n	584	572	508	519	487	500	453	414	356	520	649	n.d.
232	Autres	n	723	822	801	794	553	640	537	527	1 904	542	492	n.d.

Dénombrement de l'effectif, programme dominant inter-établissements. Données 2020-2021 préliminaires.

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)

	3e cycle - Doctorat	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021 ^P
233	Hommes	n	1 310	1 309	1 290	1 316	1 331	1 348	1 372	1 352	1 349	1 347	1 295	1 343
234	Sciences de la santé	n	240	232	224	208	219	224	233	225	225	230	209	n.d.
235	Sciences pures	n	275	293	277	298	308	316	306	304	297	281	276	n.d.
236	Sciences appliquées	n	140	149	144	142	138	142	149	162	163	178	178	n.d.
237	Arts	n	93	96	91	110	103	88	91	81	83	93	93	n.d.
238	Lettres	n	79	73	67	69	72	72	73	72	75	64	67	n.d.
239	Sciences humaines	n	341	356	360	354	349	369	379	382	369	365	353	n.d.
240	Éducation	n	64	48	46	51	47	45	50	45	46	42	36	n.d.
241	Droit	n	49	37	39	42	53	51	49	43	51	48	44	n.d.
242	Administration	n	13	12	23	17	18	16	18	17	20	24	20	n.d.
243	Autres	n	16	13	19	25	24	25	24	21	20	22	19	n.d.
244	Femmes	n	1 495	1 575	1 578	1 571	1 561	1 599	1 594	1 602	1 638	1 644	1 701	1 736
245	Sciences de la santé	n	349	360	334	319	310	323	337	339	359	367	364	n.d.
246	Sciences pures	n	191	217	218	208	215	230	221	227	215	232	242	n.d.
247	Sciences appliquées	n	59	68	63	72	67	70	78	77	71	69	69	n.d.
248	Arts	n	76	78	82	85	89	82	84	85	85	78	82	n.d.
249	Lettres	n	146	132	136	133	119	121	124	120	116	119	116	n.d.
250	Sciences humaines	n	487	531	536	537	530	539	525	530	568	574	619	n.d.
251	Éducation	n	84	89	98	104	105	109	104	105	106	91	88	n.d.
252	Droit	n	52	39	50	50	60	60	64	55	61	52	51	n.d.
253	Administration	n	34	36	38	37	33	40	39	41	36	40	42	n.d.
254	Autres	n	17	25	23	26	33	25	18	23	21	22	28	n.d.
255	Total	n	2 805	2 884	2 868	2 887	2 892	2 947	2 966	2 954	2 987	2 991	2 996	3 079
256	Sciences de la santé	n	589	592	558	527	529	547	570	564	584	597	573	n.d.
257	Sciences pures	n	466	510	495	506	523	546	527	531	512	513	518	n.d.
258	Sciences appliquées	n	199	217	207	214	205	212	227	239	234	247	247	n.d.
259	Arts	n	169	174	173	195	192	170	175	166	168	171	175	n.d.
260	Lettres	n	225	205	203	202	191	193	197	192	191	183	183	n.d.
261	Sciences humaines	n	828	887	896	891	879	908	904	912	937	939	972	n.d.
262	Éducation	n	148	137	144	155	152	154	154	150	152	133	124	n.d.
263	Droit	n	101	76	89	92	113	111	113	98	112	100	95	n.d.
264	Administration	n	47	48	61	54	51	56	57	58	56	64	62	n.d.
265	Autres	n	33	38	42	51	57	50	42	44	41	44	47	n.d.

Dénombrement de l'effectif, programme dominant inter-établissements. Données 2020-2021 préliminaires.

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)

	3e cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021 ^P
266	Hommes	n	17	11	9	18	9	24	28	18	27	25	25	23
267	Sciences de la santé	n	1	0	2	3	2	3	8	3	6	7	5	n.d.
268	Sciences pures	n	6	5	3	4	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
269	Sciences appliquées	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
270	Arts	n	0	0	0	4	0	4	5	3	6	4	7	n.d.
271	Lettres	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
272	Sciences humaines	n	0	0	0	0	0	0	1	1	2	0	0	n.d.
273	Éducation	n	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
274	Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
275	Administration	n	0	0	0	0	0	3	3	0	3	3	5	n.d.
276	Autres	n	10	6	4	6	7	14	11	11	10	11	8	n.d.
277	Femmes	n	13	14	16	26	14	26	44	36	54	45	40	50
278	Sciences de la santé	n	1	0	4	2	0	3	8	6	7	8	7	n.d.
279	Sciences pures	n	4	4	5	6	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
280	Sciences appliquées	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
281	Arts	n	0	0	0	6	0	4	7	4	11	4	4	n.d.
282	Lettres	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
283	Sciences humaines	n	0	0	0	0	0	1	6	6	6	7	7	n.d.
284	Éducation	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
285	Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
286	Administration	n	0	0	0	0	4	2	7	4	5	4	2	n.d.
287	Autres	n	8	10	7	12	10	16	16	16	25	22	20	n.d.
288	Total	n	30	25	25	44	23	50	72	54	81	70	65	73
289	Sciences de la santé	n	2	0	6	5	2	6	16	9	13	15	12	n.d.
290	Sciences pures	n	10	9	8	10	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
291	Sciences appliquées	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
292	Arts	n	0	0	0	10	0	8	12	7	17	8	11	n.d.
293	Lettres	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
294	Sciences humaines	n	0	0	0	0	0	1	7	7	8	7	7	n.d.
295	Éducation	n	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
296	Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	n.d.
297	Administration	n	0	0	0	0	4	5	10	4	8	7	7	n.d.
298	Autres	n	18	16	11	18	17	30	27	27	35	33	28	n.d.

Dénombrement de l'effectif, programme dominant inter-établissements. Données 2020-2021 préliminaires.

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)

	Total (grades)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021 ^P
299	Hommes	n	10 158	10 361	10 649	10 808	10 415	10 903	11 094	10 759	10 605	10 632	10 600	10 715
300	Sciences de la santé	n	1 929	1 964	2 011	2 083	2 120	2 181	2 230	2 173	2 152	2 212	2 227	n.d.
301	Sciences pures	n	1 227	1 296	1 310	1 308	1 333	1 279	1 320	1 286	1 294	1 270	1 200	n.d.
302	Sciences appliquées	n	1 014	1 040	1 089	1 113	1 099	1 068	1 035	1 083	1 137	1 250	1 346	n.d.
303	Arts	n	669	658	648	649	640	593	596	604	595	599	555	n.d.
304	Lettres	n	432	404	400	411	386	386	373	369	350	330	296	n.d.
305	Sciences humaines	n	2 762	2 809	2 941	2 963	2 943	2 847	2 916	2 816	2 742	2 563	2 600	n.d.
306	Éducation	n	578	588	578	587	588	574	610	551	563	569	567	n.d.
307	Droit	n	505	505	532	550	527	571	563	564	554	561	529	n.d.
308	Administration	n	420	416	437	434	406	420	404	383	346	328	313	n.d.
309	Autres	n	622	681	703	710	373	984	1 047	930	872	950	967	n.d.
310	Femmes	n	19 699	20 160	20 870	21 478	20 690	21 508	21 557	21 448	21 478	21 719	21 773	22 114
311	Sciences de la santé	n	5 243	5 444	5 717	5 905	5 998	6 010	6 040	6 189	6 444	6 724	6 679	n.d.
312	Sciences pures	n	1 218	1 251	1 282	1 301	1 334	1 309	1 277	1 330	1 277	1 319	1 390	n.d.
313	Sciences appliquées	n	1 140	1 151	1 184	1 192	1 160	1 132	1 152	1 163	1 210	1 205	1 277	n.d.
314	Arts	n	701	711	732	693	719	645	649	628	631	631	615	n.d.
315	Lettres	n	1 078	1 099	1 142	1 194	1 088	1 027	995	925	881	797	752	n.d.
316	Sciences humaines	n	5 278	5 326	5 576	5 864	5 677	5 598	5 581	5 510	5 477	5 600	5 662	n.d.
317	Éducation	n	2 040	2 082	2 149	2 157	2 212	2 301	2 355	2 396	2 348	2 268	2 265	n.d.
318	Droit	n	971	977	949	969	959	1 024	1 093	1 042	1 029	1 050	1 059	n.d.
319	Administration	n	843	893	974	949	914	963	928	860	879	882	875	n.d.
320	Autres	n	1 187	1 226	1 165	1 254	629	1 499	1 487	1 405	1 302	1 243	1 199	n.d.
321	Total	n	29 857	30 521	31 519	32 286	31 105	32 411	32 651	32 207	32 083	32 351	32 373	32 829
322	Sciences de la santé	n	7 172	7 408	7 728	7 988	8 118	8 191	8 270	8 362	8 596	8 936	8 906	n.d.
323	Sciences pures	n	2 445	2 547	2 592	2 609	2 667	2 588	2 597	2 616	2 571	2 589	2 590	n.d.
324	Sciences appliquées	n	2 154	2 191	2 273	2 305	2 259	2 200	2 187	2 246	2 347	2 455	2 623	n.d.
325	Arts	n	1 370	1 369	1 380	1 342	1 359	1 238	1 245	1 232	1 226	1 230	1 170	n.d.
326	Lettres	n	1 510	1 503	1 542	1 605	1 474	1 413	1 368	1 294	1 231	1 127	1 048	n.d.
327	Sciences humaines	n	8 040	8 135	8 517	8 827	8 620	8 445	8 497	8 326	8 219	8 163	8 262	n.d.
328	Éducation	n	2 618	2 670	2 727	2 744	2 800	2 875	2 965	2 947	2 911	2 837	2 832	n.d.
329	Droit	n	1 476	1 482	1 481	1 519	1 486	1 595	1 656	1 606	1 583	1 611	1 588	n.d.
330	Administration	n	1 263	1 309	1 411	1 383	1 320	1 383	1 332	1 243	1 225	1 210	1 188	n.d.
331	Autres	n	1 809	1 907	1 868	1 964	1 002	2 483	2 534	2 335	2 174	2 193	2 166	n.d.

Dénombrement de l'effectif, programme dominant inter-établissements. Données 2020-2021 préliminaires.

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)

	Total (autres sanctions)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021 ^P
332	Hommes	n	4 109	4 241	4 380	4 461	5 104	4 925	4 529	4 430	4 606	4 122	3 778	3 588
333	Sciences de la santé	n	370	345	336	354	370	443	456	456	504	435	386	n.d.
334	Sciences pures	n	85	84	94	118	85	90	86	82	96	78	57	n.d.
335	Sciences appliquées	n	246	279	232	204	220	236	238	240	204	227	237	n.d.
336	Arts	n	90	111	153	179	222	232	178	177	190	194	187	n.d.
337	Lettres	n	178	207	209	213	273	257	249	227	205	185	170	n.d.
338	Sciences humaines	n	780	729	762	762	858	925	862	887	861	881	830	n.d.
339	Éducation	n	119	151	157	165	170	148	122	119	125	119	101	n.d.
340	Droit	n	292	326	385	371	395	395	371	319	316	335	287	n.d.
341	Administration	n	409	434	438	423	453	496	435	420	393	378	365	n.d.
342	Autres	n	1 540	1 575	1 614	1 672	2 058	1 703	1 532	1 503	1 712	1 290	1 158	n.d.
343	Femmes	n	8 084	8 515	8 659	8 830	9 927	10 070	9 903	9 584	10 429	9 229	9 002	9 008
344	Sciences de la santé	n	1 003	981	975	1 008	1 153	1 278	1 482	1 366	1 372	1 289	1 242	n.d.
345	Sciences pures	n	74	81	81	85	69	71	68	59	74	78	67	n.d.
346	Sciences appliquées	n	199	220	175	156	177	194	192	199	184	206	170	n.d.
347	Arts	n	108	114	116	135	136	139	139	146	154	146	132	n.d.
348	Lettres	n	571	581	608	618	586	632	686	566	586	546	499	n.d.
349	Sciences humaines	n	1 952	2 076	2 169	2 211	2 582	2 805	2 780	2 732	2 749	2 788	2 684	n.d.
350	Éducation	n	304	332	350	368	370	334	282	309	303	309	286	n.d.
351	Droit	n	465	503	537	523	612	628	625	571	581	553	502	n.d.
352	Administration	n	953	943	952	931	984	1 129	1 070	981	872	958	1 007	n.d.
353	Autres	n	2 455	2 684	2 696	2 795	3 258	2 860	2 579	2 655	3 554	2 356	2 413	n.d.
354	Total	n	12 193	12 756	13 039	13 291	15 031	14 995	14 432	14 014	15 035	13 351	12 780	12 596
355	Sciences de la santé	n	1 373	1 326	1 311	1 362	1 523	1 721	1 938	1 822	1 876	1 724	1 628	n.d.
356	Sciences pures	n	159	165	175	203	154	161	154	141	170	156	124	n.d.
357	Sciences appliquées	n	445	499	407	360	397	430	430	439	388	433	407	n.d.
358	Arts	n	198	225	269	314	358	371	317	323	344	340	319	n.d.
359	Lettres	n	749	788	817	831	859	889	935	793	791	731	669	n.d.
360	Sciences humaines	n	2 732	2 805	2 931	2 973	3 440	3 730	3 642	3 619	3 610	3 669	3 514	n.d.
361	Éducation	n	423	483	507	533	540	482	404	428	428	428	387	n.d.
362	Droit	n	757	829	922	894	1 007	1 023	996	890	897	888	789	n.d.
363	Administration	n	1 362	1 377	1 390	1 354	1 437	1 625	1 505	1 401	1 265	1 336	1 372	n.d.
364	Autres	n	3 995	4 259	4 310	4 467	5 316	4 563	4 111	4 158	5 266	3 646	3 571	n.d.

Dénombrement de l'effectif, programme dominant inter-établissements. Données 2020-2021 préliminaires.

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)

	Total (toutes les sanctions)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021 ^P
365	Hommes	n	14 267	14 602	15 029	15 269	15 519	15 828	15 623	15 189	15 211	14 754	14 378	14 303
366	Sciences de la santé	n	2 299	2 309	2 347	2 437	2 490	2 624	2 686	2 629	2 656	2 647	2 613	n.d.
367	Sciences pures	n	1 312	1 380	1 404	1 426	1 418	1 369	1 406	1 368	1 390	1 348	1 257	n.d.
368	Sciences appliquées	n	1 260	1 319	1 321	1 317	1 319	1 304	1 273	1 323	1 341	1 477	1 583	n.d.
369	Arts	n	759	769	801	828	862	825	774	781	785	793	742	n.d.
370	Lettres	n	610	611	609	624	659	643	622	596	555	515	466	n.d.
371	Sciences humaines	n	3 542	3 538	3 703	3 725	3 801	3 772	3 778	3 703	3 603	3 444	3 430	n.d.
372	Éducation	n	697	739	735	752	758	722	732	670	688	688	668	n.d.
373	Droit	n	797	831	917	921	922	966	934	883	870	896	816	n.d.
374	Administration	n	829	850	875	857	859	916	839	803	739	706	678	n.d.
375	Autres	n	2 162	2 256	2 317	2 382	2 431	2 687	2 579	2 433	2 584	2 240	2 125	n.d.
376	Femmes	n	27 783	28 675	29 529	30 308	30 617	31 578	31 460	31 032	31 907	30 948	30 775	31 122
377	Sciences de la santé	n	6 246	6 425	6 692	6 913	7 151	7 288	7 522	7 555	7 816	8 013	7 921	n.d.
378	Sciences pures	n	1 292	1 332	1 363	1 386	1 403	1 380	1 345	1 389	1 351	1 397	1 457	n.d.
379	Sciences appliquées	n	1 339	1 371	1 359	1 348	1 337	1 326	1 344	1 362	1 394	1 411	1 447	n.d.
380	Arts	n	809	825	848	828	855	784	788	774	785	777	747	n.d.
381	Lettres	n	1 649	1 680	1 750	1 812	1 674	1 659	1 681	1 491	1 467	1 343	1 251	n.d.
382	Sciences humaines	n	7 230	7 402	7 745	8 075	8 259	8 403	8 361	8 242	8 226	8 388	8 346	n.d.
383	Éducation	n	2 344	2 414	2 499	2 525	2 582	2 635	2 637	2 705	2 651	2 577	2 551	n.d.
384	Droit	n	1 436	1 480	1 486	1 492	1 571	1 652	1 718	1 613	1 610	1 603	1 561	n.d.
385	Administration	n	1 796	1 836	1 926	1 880	1 898	2 092	1 998	1 841	1 751	1 840	1 882	n.d.
386	Autres	n	3 642	3 910	3 861	4 049	3 887	4 359	4 066	4 060	4 856	3 599	3 612	n.d.
387	Total	n	42 050	43 277	44 558	45 577	46 136	47 406	47 083	46 221	47 118	45 702	45 153	45 425
388	Sciences de la santé	n	8 545	8 734	9 039	9 350	9 641	9 912	10 208	10 184	10 472	10 660	10 534	n.d.
389	Sciences pures	n	2 604	2 712	2 767	2 812	2 821	2 749	2 751	2 757	2 741	2 745	2 714	n.d.
390	Sciences appliquées	n	2 599	2 690	2 680	2 665	2 656	2 630	2 617	2 685	2 735	2 888	3 030	n.d.
391	Arts	n	1 568	1 594	1 649	1 656	1 717	1 609	1 562	1 555	1 570	1 570	1 489	n.d.
392	Lettres	n	2 259	2 291	2 359	2 436	2 333	2 302	2 303	2 087	2 022	1 858	1 717	n.d.
393	Sciences humaines	n	10 772	10 940	11 448	11 800	12 060	12 175	12 139	11 945	11 829	11 832	11 776	n.d.
394	Éducation	n	3 041	3 153	3 234	3 277	3 340	3 357	3 369	3 375	3 339	3 265	3 219	n.d.
395	Droit	n	2 233	2 311	2 403	2 413	2 493	2 618	2 652	2 496	2 480	2 499	2 377	n.d.
396	Administration	n	2 625	2 686	2 801	2 737	2 757	3 008	2 837	2 644	2 490	2 546	2 560	n.d.
397	Autres	n	5 804	6 166	6 178	6 431	6 318	7 046	6 645	6 493	7 440	5 839	5 737	n.d.

Dénombrement de l'effectif, programme dominant inter-établissements. Données 2020-2021 préliminaires.

Nom de l'établissement : Université de Montréal

Date : 12 octobre 2021

Page 3 de 8

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE

	Unité	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
Taux de réussite des études de baccalauréat																		
398	Persévérance après 1 an	%	86,4	87,1	87,5	85,6	86,2	85,5	85,9	84,7	83,8	88,3	84,4	84,2	85,8	86,1	84,4	84,8
399	Diplomation après 6 ans	%	80,4	81,1	81,4	80,6	80,6	79,4	79,4	77,3	78,3	83,7	79,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																		
400	Sciences de la santé	%	93,9	94,6	92,7	92,1	92,5	92,1	91,6	88,5	91,3	92,7	91,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
401	Sciences pures	%	79,4	78,3	76,5	77,2	73,8	75,1	74,3	75,5	74,1	75,2	74,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
402	Sciences appliquées	%	76,6	77,4	79,1	79,4	82,7	78,8	83,9	80,5	79,0	81,2	77,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
403	Arts	%	67,6	71,7	74,4	73,2	73,2	72,8	70,4	63,9	73,2	68,3	74,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
404	Lettres	%	73,9	69,3	70,9	77,5	72,9	79,7	74,9	74,7	71,1	79,1	73,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
405	Sciences humaines	%	80,1	78,8	80,9	79,2	78,7	78,1	77,9	76,0	78,0	80,5	80,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
406	Éducation	%	81,2	83,5	80,0	77,3	79,1	78,2	77,6	80,4	79,0	80,5	79,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
407	Droit	%	87,9	92,1	92,7	91,6	92,0	93,1	94,0	93,9	90,6	94,4	92,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
408	Administration	%	81,3	92,3	86,9	86,7	87,6	82,0	86,9	82,9	87,8	93,3	88,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
409	Autres	%	49,4	48,6	52,2	52,5	50,9	44,3	47,3	39,2	40,8	53,9	48,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans, par domaine CLASS dominant																		
410	Sciences de la santé	%	71,1	69,9	72,7	71,3	75,0	75,0	78,4	77,1	80,1	79,0	81,5	82,6	79,3	n.d.	n.d.	n.d.
411	Sciences pures	%	78,9	80,1	78,9	75,2	79,7	81,1	88,8	88,0	88,2	86,1	89,6	88,2	83,5	n.d.	n.d.	n.d.
412	Sciences appliquées	%	73,1	69,7	81,9	66,0	67,2	63,4	73,5	81,3	63,5	76,3	80,9	73,6	78,2	n.d.	n.d.	n.d.
413	Arts	%	73,2	76,9	77,8	72,2	75,2	79,4	83,6	85,0	86,2	81,0	85,7	85,3	85,7	n.d.	n.d.	n.d.
414	Lettres	%	85,3	72,2	71,2	75,7	70,3	76,9	78,4	58,4	81,3	77,8	77,6	83,5	76,3	n.d.	n.d.	n.d.
415	Sciences humaines	%	69,0	56,8	64,5	73,6	76,4	65,5	66,2	70,9	74,1	80,0	74,7	82,3	74,7	n.d.	n.d.	n.d.
416	Éducation	%	67,5	68,4	70,3	68,2	73,4	67,7	69,5	69,1	73,5	75,8	76,5	79,6	79,5	n.d.	n.d.	n.d.
417	Droit	%	47,1	56,5	31,8	71,4	69,2	57,1	47,6	48,8	69,2	60,0	60,7	66,7	57,1	n.d.	n.d.	n.d.
418	Administration	%	40,6	34,9	55,9	33,3	52,8	84,0	73,4	64,3	76,7	75,5	81,7	79,1	79,8	n.d.	n.d.	n.d.
419	Autres	%	85,7	85,4	87,8	85,0	82,6	88,0	90,6	82,0	83,6	84,1	81,4	89,0	77,6	n.d.	n.d.	n.d.
420	Sciences de la santé	%	56,5	59,9	63,5	65,6	73,4	68,4	65,8	74,4	79,0	72,5	75,9	77,4	71,3	n.d.	n.d.	n.d.
Taux de réussite des études de 2e cycle après 6 ans, par domaine CLASS dominant																		
421	Sciences pures	%	78,1	76,7	77,6	78,0	79,1	80,5	83,2	82,5	82,6	82,7	84,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
422	Sciences appliquées	%	84,4	84,4	83,1	80,8	84,0	86,7	91,9	90,8	90,2	88,0	90,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
423	Arts	%	76,0	76,8	81,9	72,2	71,6	71,0	79,4	85,0	63,5	77,6	85,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
424	Lettres	%	80,4	80,2	83,7	79,7	79,1	83,2	85,3	89,5	90,0	84,4	87,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
425	Sciences humaines	%	88,2	77,8	75,3	77,0	73,0	80,8	81,1	64,9	86,3	81,9	80,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
426	Éducation	%	76,2	64,8	72,0	77,8	76,4	72,7	73,2	75,9	78,8	81,1	76,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
427	Droit	%	75,9	76,5	75,6	77,7	78,6	74,5	77,9	79,9	81,7	81,0	80,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
428	Administration	%	58,8	82,6	40,9	71,4	69,2	64,3	47,6	61,0	73,1	66,7	71,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
429	Autres	%	53,1	39,5	64,7	51,9	58,3	75,9	67,1	80,0	78,4	84,0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
430	Sciences de la santé	%	87,6	89,3	88,8	87,9	86,0	89,4	92,3	84,4	84,5	87,0	83,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
431	Sciences pures	%	69,4	70,1	70,9	75,2	78,3	77,0	75,2	82,7	84,5	77,3	81,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans, par domaine CLASS dominant																		
432	Sciences appliquées	%	55,9	57,4	55,4	60,6	65,5	62,6	61,6	58,8	57,8	n.d.						
433	Arts	%	64,6	65,6	64,0	64,4	71,6	60,7	71,2	67,2	69,1	n.d.						
434	Lettres	%	74,5	76,0	61,0	68,4	73,6	80,0	66,7	59,2	72,7	n.d.						
435	Sciences humaines	%	51,4	60,7	56,5	39,3	45,8	70,8	46,7	59,3	60,7	n.d.						
436	Éducation	%	71,0	81,5	61,9	77,5	55,2	75,0	60,9	71,9	65,5	n.d.						
437	Droit	%	37,1	52,9	41,4	50,0	64,0	51,9	42,1	60,0	38,2	n.d.						
438	Administration	%	51,9	50,8	57,1	63,5	71,3	62,6	63,2	57,7	57,0	n.d.						
439	Autres	%	53,3	50,0	48,1	66,7	71,4	57,1	70,0	55,6	63,2	n.d.						

		Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade (Total de la cohorte en nombre absolu)																
		Unité	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Réussite des études de baccalauréat																		
440	Persévérance après 1 an	n	4 675	4 872	4 816	5 024	5 362	5 630	5 730	5 999	5 856	5 912	6 061	5 977	6 205	6 560	6 736	6 135
441	Diplomation après 6 ans	n	4 352	4 532	4 479	4 727	5 011	5 228	5 293	5 474	5 470	5 693	5 411	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																		
		n																
442	Sciences de la santé	n	1 152	1 235	1 225	1 265	1 361	1 421	1 437	1 540	1 517	1 692	1 581	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
443	Sciences pures	n	396	418	372	376	388	404	445	462	430	454	448	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
444	Sciences appliquées	n	353	326	315	390	386	378	402	416	415	432	390	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
445	Arts	n	119	160	177	172	205	230	200	191	197	177	164	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
446	Lettres	n	156	133	129	145	151	204	179	189	180	197	161	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
447	Sciences humaines	n	1 110	1 170	1 205	1 248	1 308	1 381	1 398	1 456	1 549	1 540	1 456	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
448	Éducation	n	405	441	404	480	477	516	453	512	460	519	513	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
449	Droit	n	313	303	307	305	377	337	344	341	319	352	370	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
450	Administration	n	135	143	139	124	134	141	173	145	158	167	130	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
451	Autres	n	213	203	206	222	224	216	262	222	245	163	198	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Réussite des études de 2e cycle après 4 ans, par domaine CLASS dominant																		
		n																
452	Sciences de la santé	n	187	185	168	188	224	244	374	419	395	429	407	425	424	n.d.	n.d.	n.d.
453	Sciences pures	n	76	69	68	64	45	59	50	65	54	58	72	64	61	n.d.	n.d.	n.d.
454	Sciences appliquées	n	101	93	119	96	97	104	97	113	112	119	126	132	145	n.d.	n.d.	n.d.
455	Arts	n	58	52	52	56	52	60	58	45	65	56	52	71	58	n.d.	n.d.	n.d.
456	Lettres	n	58	50	60	53	42	36	47	56	63	72	68	65	62	n.d.	n.d.	n.d.
457	Sciences humaines	n	199	195	196	165	182	178	173	224	225	219	261	258	268	n.d.	n.d.	n.d.
458	Éducation	n	8	13	7	15	9	8	10	20	18	27	17	30	20	n.d.	n.d.	n.d.
459	Droit	n	13	15	19	9	19	63	58	45	69	77	138	110	103	n.d.	n.d.	n.d.
460	Administration	n	90	88	86	91	100	125	106	100	97	116	131	113	83	n.d.	n.d.	n.d.
461	Autres	n	83	88	94	82	105	119	106	116	143	153	154	164	144	n.d.	n.d.	n.d.
Réussite des études de 2e cycle après 6 ans, par domaine CLASS dominant																		
		n																
462	Sciences de la santé	n	200	195	177	202	236	261	387	432	404	438	410	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
463	Sciences pures	n	79	76	68	70	48	66	54	68	54	59	76	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
464	Sciences appliquées	n	111	97	128	106	102	109	99	119	117	124	128	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
465	Arts	n	60	56	55	57	54	63	60	50	69	59	54	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
466	Lettres	n	64	57	67	56	42	40	52	60	67	73	70	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
467	Sciences humaines	n	224	218	211	188	195	196	194	259	250	234	274	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
468	Éducation	n	10	19	9	15	9	9	10	25	19	30	20	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
469	Droit	n	17	17	22	14	21	64	60	47	72	80	142	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
470	Administration	n	92	92	87	94	104	127	108	103	98	120	135	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
471	Autres	n	147	145	161	138	147	159	158	176	210	226	224	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Réussite des études de 3e cycle après 8 ans, par domaine CLASS dominant																		
		n																
472	Sciences de la santé	n	42	42	32	38	48	34	47	41	38	n.d.						
473	Sciences pures	n	38	38	36	26	39	40	46	29	32	n.d.						
474	Sciences appliquées	n	18	17	13	11	11	17	14	16	17	n.d.						
475	Arts	n	22	22	13	31	16	21	14	23	19	n.d.						
476	Lettres	n	13	18	12	12	16	14	8	15	13	n.d.						
477	Sciences humaines	n	67	66	64	73	77	77	98	75	81	n.d.						
478	Éducation	n	8	7	13	2	5	8	7	10	12	n.d.						
479	Droit	n	8	4	5	1	6	7	3	9	5	n.d.						
480	Administration	n	4	1	2	1	-	1	6	-	4	n.d.						
481	Autres	n	2	3	4	3	1	3	2	2	4	n.d.						

Durée moyenne des études au baccalauréat																	
482	Sciences de la santé	an	3,62	3,59	3,60	3,66	3,68	3,66	3,64	3,62	3,54	3,55	3,61	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
483	Sciences pures	an	3,52	3,51	3,65	3,47	3,56	3,57	3,50	3,56	3,52	3,38	3,52	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
484	Sciences appliquées	an	3,31	3,27	3,31	3,26	3,39	3,43	3,20	3,34	3,29	3,28	3,25	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
485	Arts	an	3,40	3,21	3,42	3,28	3,25	3,40	3,41	3,44	3,35	3,39	3,34	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
486	Lettres	an	3,07	3,31	3,27	3,21	3,26	3,32	3,26	3,35	3,36	3,40	3,42	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
487	Sciences humaines	an	3,10	3,13	3,11	3,19	3,18	3,22	3,21	3,25	3,15	3,17	3,17	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
488	Éducation	an	3,80	3,84	3,82	3,83	3,87	3,96	3,97	3,97	3,99	3,97	3,92	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
489	Droit	an	2,83	2,77	2,77	2,90	2,84	2,90	2,84	2,78	2,80	2,81	2,78	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
490	Administration	an	2,89	2,92	2,85	2,85	3,05	2,94	2,82	2,94	2,94	3,08	2,99	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
491	Autres	an	3,80	3,68	3,73	3,73	3,80	3,99	4,00	3,96	3,16	3,71	3,46	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
492	Ensemble des secteurs	an	3,37	3,37	3,38	3,41	3,43	3,47	3,43	3,45	3,40	3,38	3,44	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Durée moyenne des études de maîtrise																	
493	Sciences de la santé	an	2,17	2,27	2,14	2,10	1,98	2,00	1,66	1,66	1,63	1,62	1,65	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
494	Sciences pures	an	2,74	2,87	2,63	2,71	2,56	2,66	2,66	2,65	2,25	2,62	2,38	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
495	Sciences appliquées	an	2,32	2,09	2,33	2,30	2,14	2,26	2,06	2,22	2,01	1,98	2,06	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
496	Arts	an	2,28	2,41	2,39	2,24	2,17	2,35	2,41	2,66	2,29	2,40	2,38	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
497	Lettres	an	2,86	2,60	2,87	2,73	2,52	2,83	2,75	2,66	2,49	2,55	2,55	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
498	Sciences humaines	an	2,88	2,89	2,77	2,76	2,63	2,67	2,73	2,67	2,41	2,48	2,51	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
499	Éducation	an	2,80	3,42	3,15	2,71	2,37	2,89	2,70	2,92	2,30	2,51	2,32	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
500	Droit	an	3,31	2,67	2,92	3,24	2,40	1,42	1,87	1,37	1,43	1,54	1,52	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
501	Administration	an	2,02	2,09	2,06	1,97	2,09	1,96	2,00	2,10	1,99	2,04	2,06	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
502	Autres	an	3,12	3,18	2,97	2,85	2,83	2,97	2,98	2,91	2,38	2,22	2,45	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
503	Ensemble des secteurs	an	2,57	2,59	2,53	2,45	2,33	2,33	2,20	2,22	2,03	2,09	2,11	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Durée moyenne des études de doctorat																	
504	Sciences de la santé	an	5,27	5,47	5,30	5,37	5,52	4,93	5,30	5,09	5,46	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
505	Sciences pures	an	5,47	5,31	5,17	5,62	5,33	5,41	5,72	5,75	5,32	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
506	Sciences appliquées	an	5,48	5,00	5,38	4,97	5,45	5,25	5,05	5,19	5,29	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
507	Arts	an	4,44	4,59	4,64	4,52	3,85	4,22	4,45	4,58	4,23	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
508	Lettres	an	5,46	5,98	5,64	6,36	5,02	5,45	5,38	5,60	5,69	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
509	Sciences humaines	an	5,80	5,97	6,06	5,95	5,58	5,81	5,71	5,67	5,84	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
510	Éducation	an	5,25	6,38	4,49	4,83	5,73	4,96	6,38	5,90	5,33	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
511	Droit	an	6,71	6,00	3,27	6,33	5,78	5,39	6,11	6,48	4,87	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
512	Administration	an	6,00	7,67	6,67	5,33	-	7,00	6,61	-	6,33	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
513	Autres	an	6,00	5,89	4,67	5,67	5,33	6,33	-	-	4,33	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
514	Ensemble des secteurs	an	5,48	5,56	5,40	5,52	5,36	5,35	5,56	5,46	5,48	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Nom de l'établissement : Université de Montréal

Date : 12 octobre 2021

Page 4 de 8

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL

Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)

	Effectif à temps plein selon le groupe d'emploi	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
515	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 175	2 214	2 220	2 311	2 274	2 284	2 302	2 328	n.d.	Une correction a été apportée aux chiffres soumis en 2016-2017 pour les groupes d'emploi "S489 - Haute direction" et "S490-Autre personnel de direction". Seize personnes avaient été classées par erreur dans "S489 - Haute direction" alors qu'elles auraient dû être classées dans "S490-Autre personnel de direction". Une correction similaire a été faite pour les données 2018-2019 et 2019-2020. Il y a eu un changement dans l'application des définitions de SYSPER entre 2012-2013 et 2013-2014, si bien que les personnes travaillant dans les centres de recherche qui étaient principalement dans le groupe d'emploi "S496 - Personnel professionnel" ont été classées par la suite dans le groupe d'emploi "S492 - Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)".
516	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	129	144	146	143	148	139	142	151	n.d.	
517	Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	8	7	9	9	9	9	n.d.	
518	Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	138	136	139	130	133	142	n.d.	
519	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	880	858	861	854	842	841	842	838	n.d.	
520	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	15	183	191	297	278	288	302	309	n.d.	
521	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	191	297	278	288	302	309	n.d.	
522	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	n.d.	
523	Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	85	83	70	69	63	61	58	59	n.d.	
524	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	480	321	337	328	330	362	384	397	n.d.	
525	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	244	270	255	253	283	271	260	276	n.d.	
526	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	90	100	108	113	107	105	96	94	n.d.	
527	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	252	255	252	254	223	217	219	204	n.d.	
528	Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	244	246	219	209	206	195	n.d.	
529	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	8	8	4	8	13	9	n.d.	
530	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 683	2 818	2 827	2 849	2 849	2 859	2 915	2 994	n.d.	
531	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	155	188	196	192	188	201	211	209	n.d.	
532	Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	5	7	8	8	8	7	n.d.	
533	Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	191	185	180	193	203	202	n.d.	
534	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	533	540	556	543	537	548	555	562	n.d.	
535	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	29	209	220	302	283	266	284	309	n.d.	
536	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	220	302	283	261	279	303	n.d.	
537	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	5	5	6	n.d.	
538	Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	112	96	88	86	96	94	96	96	n.d.	
539	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	644	494	501	502	532	546	572	618	n.d.	
540	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	851	906	893	870	885	900	914	918	n.d.	
541	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	285	319	304	289	275	252	238	235	n.d.	
542	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	74	66	69	65	53	52	44	47	n.d.	
543	Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	53	52	37	38	31	35	n.d.	
544	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	16	13	16	14	13	12	n.d.	
545	Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	4 858	5 032	5 047	5 160	5 123	5 143	5 217	5 322	n.d.	
546	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	284	332	342	335	336	340	353	360	n.d.	
547	Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	13	14	17	17	17	16	n.d.	
548	Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	329	321	319	323	336	344	n.d.	
549	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 413	1 398	1 417	1 397	1 379	1 389	1 397	1 400	n.d.	
550	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	44	392	411	599	561	554	586	618	n.d.	
551	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	411	599	561	549	581	612	n.d.	
552	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	5	5	6	n.d.	
553	Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	197	179	158	155	159	155	154	155	n.d.	
554	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 124	815	838	830	862	908	956	1 015	n.d.	
555	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 095	1 176	1 148	1 123	1 168	1 171	1 174	1 194	n.d.	
556	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	375	419	412	402	382	357	334	329	n.d.	
557	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	326	321	321	319	276	269	263	251	n.d.	
558	Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	297	298	256	247	237	230	n.d.	
559	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	24	21	20	22	26	21	n.d.	

Année universitaire (Effectif de l'année universitaire)

	Effectif de chargés de cours	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
560	Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 211	2 170	2 089	2 045	2 079	2 112	2 178	2 203	n.d.	- Les chargés de cours avec valeur déclarée « 1 » pour le sexe sont inclus dans le total mais ne sont pas présentés dans la répartition par sexe.
561	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 159	1 131	1 047	1 012	1 006	1 001	1 018	1 049	n.d.	
562	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 052	1 039	1 042	1 033	1 073	1 111	1 160	1 151	n.d.	

Nom de l'établissement : Université de Montréal

Date : 12 octobre 2021

Page 5 de 8

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS DE FONCTIONNEMENT

		Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)												
Fonds de fonctionnement		Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
A. Produits														
563	Subventions	k\$	428 764	501 590	507 558	527 306	509 232	504 917	514 066	534 814	559 227	579 560	609 859	
564	Subvention du MES (515)	k\$	427 314	495 514	501 063	520 944	502 795	498 871	507 518	527 726	551 507	572 271	581 369	
565	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	k\$	0	2 809	3 500	3 522	3 500	3 300	3 654	4 177	4 238	4 000	4 127	Comptes 405, 410, 411, 427, 495, 496, 497
566	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	k\$	0	0	53	141	187	189	189	197	443	202	21 481	Comptes 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423
567	Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	k\$	1 450	3 267	2 943	2 700	2 750	2 557	2 706	2 714	3 039	3 087	2 882	Comptes 424, 426, 428, 429, 431
568	Produits provenant des étudiants	k\$	125 931	138 401	146 574	153 945	159 008	163 014	163 292	167 307	174 626	179 677	186 402	
569	Droits de scolarité (401)	k\$	72 332	79 697	84 800	89 211	92 346	92 863	91 845	93 529	95 954	95 572	99 861	
570	Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	k\$	11 816	12 523	13 309	11 228	10 259	9 712	9 046	9 866	10 779	4 144	3 088	
571	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	k\$	907	937	751	897	986	3 911	5 526	7 326	8 768	9 475	9 916	
572	Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	k\$	0	0	0	1 972	3 460	4 019	4 036	4 274	5 062	415	480	
	Droits de scolarité des étudiants dérogés (406)	k\$										16 610	25 111	
	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	k\$											42 459	Nouvelle codification FIO et Frais connexes; les comptes 450,455 & 461 ne sont plus utilisés
	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	k\$											5 487	
573	Cotisations des étudiants (455)	k\$	8 195	8 467	8 719	9 078	9 193	9 261	9 940	10 498	12 033	12 709		
574	Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	k\$	16 776	19 758	22 402	24 801	26 403	27 011	25 962	25 633	26 229	26 535		
575	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	k\$	15 906	17 018	16 594	16 758	16 362	16 238	16 939	16 181	15 801	14 217		
576	Autres produits	k\$	72 621	78 037	83 313	89 133	91 630	92 474	99 224	97 075	104 732	101 306	73 741	
577	Intérêts et dividendes (435)	k\$	199	188	150	185	115	133	84	1 202	2 544	2 654	1 593	
578	Intérêts sur les avances interfonds (440)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
579	Produits provenant du fonds de dotation (445)	k\$	3 768	858	1 085	3 371	4 275	4 799	8 834	3 023	3 031	3 069	3 212	
580	Produits provenant d'une fondation (446)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
581	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	k\$	180	512	447	1 684	1 043	1 484	2 773	1 495	2 991	1 215	923	
582	Gains sur vente de placement (526)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
583	Recouvrement des coûts indirects (465)	k\$	20 175	21 189	21 639	20 595	23 692	23 537	24 653	25 042	24 851	27 633	7 077	
584	Ventes externes (460)	k\$	45 918	54 575	56 153	59 542	60 459	62 276	61 937	65 984	70 613	65 773	53 989	
585	Autres produits (466, 470)	k\$	2 380	714	3 839	3 756	2 245	245	943	329	702	962	6 947	
586	Total des produits	k\$	627 316	718 028	737 445	770 385	760 070	760 406	776 583	799 196	838 585	860 543	870 002	
B. Charges														
587	Masse salariale	k\$	358 255	405 694	423 823	441 971	455 386	458 390	465 500	477 512	497 803	511 262	521 584	
588	Direction	k\$	38 724	43 643	45 495	47 207	49 234	49 279	50 112	51 704	53 173	55 451	57 774	
589	Gérance	k\$	9 011	9 875	11 490	11 297	11 116	11 537	11 410	10 958	11 524	11 605	11 648	
590	Enseignants-chercheurs	k\$	151 109	172 200	175 748	181 010	187 930	189 408	191 080	192 855	196 480	201 154	208 471	
591	Chargés de cours	k\$	25 654	28 486	31 790	32 113	33 698	32 902	33 314	34 937	36 123	36 810	36 242	
592	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	k\$	478	548	1 663	1 881	1 707	1 958	1 927	1 991	2 096	1 811	1 218	
593	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	k\$	6 431	7 442	7 733	7 788	8 096	8 182	8 225	8 586	8 998	9 205	8 326	
594	Personnel professionnel non enseignant	k\$	49 794	57 085	61 054	68 767	71 854	72 654	76 261	81 804	92 333	96 601	100 118	
595	Personnel de soutien technique	k\$	48 011	53 556	55 715	58 525	58 414	59 363	60 139	64 277	67 757	69 181	69 649	
596	Personnel de soutien de bureau	k\$	15 245	17 425	17 320	17 483	17 278	16 740	16 448	16 837	16 712	16 286	15 648	
597	Personnel de métier et ouvrier	k\$	13 798	15 435	15 815	15 899	16 058	16 368	16 433	13 563	12 607	13 158	12 490	
598	Avantages sociaux (700)	k\$	76 327	92 324	100 309	101 137	105 189	105 276	107 808	110 088	115 861	116 028	123 072	
599	Autres charges	k\$	148 255	158 316	221 527	217 905	144 416	148 845	156 671	143 011	164 540	169 603	173 394	
600	Avantages sociaux futurs (704)	k\$	23 162	(2 503)	59 279	50 441	(17 826)	(12 461)	(3 869)	(18 387)	(8 296)	(7 797)	2 215	
601	congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	k\$	(1 101)	2 630	2 361	937	463	323	838	1 281	1 666	2 383	3 476	
602	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	k\$	178	165	246	235	200	206	165	172	217	229	115	
603	Stagiaires Postdoctoraux (706)	k\$	540	832	1 229	1 451	1 509	845	934	966	(19)	(3)	0	
604	Formation et perfectionnement (710)	k\$	935	995	829	880	944	894	1 042	1 051	1 285	1 457	647	
605	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	k\$	9 153	10 839	10 779	12 718	12 846	13 123	12 163	13 820	14 109	13 338	4 384	
606	Bourses (735)	k\$	11 512	11 916	11 954	12 053	12 766	11 755	11 910	12 263	14 186	14 376	20 317	
607	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	k\$	14 722	16 949	16 494	18 435	17 182	16 914	16 846	15 904	17 036	16 243	24 144	
608	Fournitures et matériel (745)	k\$	17 822	18 749	18 925	18 615	17 509	17 342	16 894	17 409	19 368	19 404	17 733	
609	Coûts des marchandises vendues (755)	k\$	11 613	11 726	11 583	10 906	10 839	10 723	11 521	11 049	10 474	10 021	7 616	
610	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	k\$	38 617	43 767	46 816	48 379	44 363	44 469	44 580	44 261	48 288	48 630	51 297	
611	Volumes et périodiques (750)	k\$	2 922	3 052	2 131	2 788	2 531	2 391	2 277	420	1 510	1 777	1 975	
612	Charges liées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	k\$	17 024	18 498	16 020	18 097	18 652	17 848	19 337	19 870	21 006	21 810	19 284	
613	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	k\$	8 082	11 572	12 985	12 889	12 009	12 272	12 595	13 285	13 181	13 035	12 375	
614	Location-exploitation (830)	k\$	1 603	1 690	1 649	1 802	1 419	1 284	1 768	1 088	944	1 117	924	
615	Pertes sur vente de placements (886)	k\$	(24)	(62)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
616	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	k\$	1 869	2 689	2 731	2 863	2 314	2 796	2 404	4 604	5 469	5 143	4 142	
617	Biens de nature non capitalisable (893)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
618	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	k\$	3 152	3 934	4 242	3 349	3 066	2 984	2 615	1 799	2 015	2 045	1 606	
619	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
620	Autres charges (860, 870)	k\$	(13 527)	880	1 274	1 066	3 630	5 136	2 650	2 156	2 101	6 395	1 144	
621	Virements interfonctions (877)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
622	Ventes internes (878)	k\$	0	(12 711)	(9 772)	(10 801)	(11 614)	(11 471)	(11 487)	(12 405)	(11 620)	(15 741)	(10 305)	

Re **Nom de l'établissement : Université de Montréal**

Date : 12 octobre 2021

Page 6 de 8

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS AVEC RESTRICTIONS

		Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)												
Fonds avec restrictions		Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
A. Produits														
628	Subventions	k\$	130 996	148 845	139 669	136 794	136 185	136 666	133 599	142 026	154 819	164 133	170 435	
629	Subvention du Ministère (515)	k\$	9 878	32	33	0	36	0	0	13 137	13 145	15 839	24 680	
630	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	k\$	34 280	47 131	48 972	47 097	48 168	46 602	46 159	35 163	37 525	42 278	38 002	Comptes 405, 410, 411, 427, 495, 496, 497
631	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	k\$	78 997	90 069	81 837	80 402	78 511	80 405	78 212	84 802	94 287	95 514	96 243	Comptes 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423
632	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	k\$	7 842	11 613	8 826	9 294	9 470	9 660	9 228	8 924	9 862	10 502	11 510	Comptes 424, 426, 428, 429, 431
633	Autres produits	k\$	37 206	37 321	39 384	41 537	48 424	49 409	53 299	60 046	64 801	72 418	65 800	
634	Intérêts et de dividendes (435)	k\$	58	91	26	21	24	20	32	42	0	261	(307)	
635	Intérêts sur les avances interfonds (440)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
636	Produits provenant du fonds de dotation (445)	k\$	1 354	2 918	2 972	20 058	5 267	5 366	7 429	8 602	9 529	10 473	9 942	
637	Produits provenant d'une fondation (446)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
638	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	k\$	33 316	34 015	36 024	21 567	43 256	44 023	45 838	51 402	55 274	61 684	56 165	
639	Gains sur vente de placements (526)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
640	Ventes externes (460)	k\$	1 401	296	99	(93)	(123)	0	0	0	(2)	0	0	
641	Autres produits (466, 470)	k\$	1 076	1	263	(16)	0	0	0	0	0	0	0	
642	Total des produits	k\$	168 201	186 166	179 052	178 331	184 609	186 076	186 897	202 072	219 620	236 551	236 235	
B. Charges														
643	Masses salariales	k\$	52 471	53 789	53 120	54 558	56 043	63 307	63 479	67 879	70 183	74 175	84 582	
644	Direction	k\$	1 884	1 615	1 510	1 420	1 520	1 916	2 179	2 643	2 647	2 924	2 546	
645	Gérance	k\$	1 153	1 257	1 233	1 208	910	939	689	793	727	627	800	
646	Enseignants-chercheurs	k\$	15 135	17 341	16 267	17 179	16 993	15 818	17 040	17 368	17 002	17 555	19 087	
647	Chargés de cours	k\$	539	646	809	720	804	764	855	878	623	543	986	
648	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	k\$	1 096	1 020	859	1 001	483	7 729	7 054	7 283	7 816	8 778	8 753	
649	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	k\$	3 710	4 096	3 830	4 300	4 118	4 322	4 244	4 561	4 791	5 330	6 641	
650	Personnel professionnel non enseignant	k\$	21 408	20 835	21 026	20 913	23 365	24 124	24 690	27 884	29 465	31 497	38 373	
651	Personnel de soutien technique	k\$	6 746	6 552	7 072	7 098	6 728	6 384	5 582	5 213	6 044	6 000	6 550	
652	Personnel de soutien de bureau	k\$	720	362	385	489	632	568	440	562	432	462	560	
653	Personnel de métier et ouvrier	k\$	79	65	129	230	490	745	708	694	636	459	286	
654	Avantages sociaux	k\$	12 260	12 785	12 252	12 316	12 874	14 213	13 839	14 763	14 847	16 901	19 404	
655	Autres charges	k\$	105 242	114 443	110 805	107 976	110 574	105 345	106 306	116 654	130 775	138 934	122 459	
656	congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
657	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
658	Stagiaires postdoctoraux (706)	k\$	8 021	9 186	9 403	10 168	11 724	2 647	2 902	2 836	1 828	2 198	2 352	
659	Formation et perfectionnement (710)	k\$	11	13	35	11	16	6	11	22	29	20	70	
660	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	k\$	12 402	11 030	9 737	10 985	8 352	9 249	10 152	9 522	11 606	10 772	812	
661	Bourses (735)	k\$	31 178	34 555	33 361	33 437	32 658	34 055	33 664	37 526	41 006	46 085	51 539	
662	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	k\$	27 288	25 701	25 045	21 306	23 888	25 735	24 708	30 136	36 625	40 777	32 441	
663	Fournitures et matériel (745)	k\$	12 440	15 159	15 692	16 642	15 204	15 862	15 112	16 729	14 703	15 013	11 380	
664	Coûts des marchandises vendues (755)	k\$	1	0	0	2	0	0	0	0	59	0	2	
665	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	k\$	11 453	10 994	11 058	8 936	9 163	8 276	10 495	9 926	14 319	12 534	13 014	
666	Volumes et périodiques (750)	k\$	892	1 023	877	966	925	1 026	992	824	845	766	869	
667	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	k\$	143	(13)	(672)	105	(7)	43	64	32	50	61	24	
668	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	k\$	444	157	194	152	91	58	155	49	278	475	444	
669	Location exploitation (830)	k\$	236	154	53	23	25	33	51	10	43	49	6	
670	Transfert de coûts indirects (865)	k\$	0	4 400	4 655	3 790	6 404	6 686	5 971	6 554	6 529	7 412	7 054	
671	Pertes sur vente de placements (886)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
672	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	k\$	980	2 020	929	959	1 329	874	930	922	1 337	1 065	1 387	
673	Biens de nature non capitalisable (893)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
674	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	k\$	43	16	16	19	25	14	21	12	21	15	19	
675	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
676	Autres charges (860, 870)	k\$	(289)	47	422	473	778	782	1 078	1 554	1 497	1 692	1 046	
677	Virements interfonctions (877)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
678	Ventes internes (878)	k\$	0	(417)	0	0	(2)	(3)	0	(19)	(20)	(1)	(4)	
	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 801, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 881, 894, 895)	k\$											3 575	Nouveau en 20-21 au SIFU; les achats internes étaient dans le passé sous achats externes : 710, 715, 720, 725, 730, 745, 750, 760, 775, 795, 800, 805, 810, 820, 826, 830, 840, 845, 871, 880
679	Gains et pertes latents (879)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
680	Total avant éléments extraordinaires	k\$	169 973	180 600	176 177	174 850	179 490	182 863	183 624	199 277	215 785	230 009	230 016	
681	Éléments extraordinaires (880)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	348	
682	Total des charges	k\$	169 973	180 600	176 177	174 850	179 490	182 863	183 624	199 277	215 785	230 357	230 016	
683	Résultat de l'exercice	k\$	(1 772)	5 567	2 876	3 481	5 119	3 212	3 273	2 795	3 835	6 194	6 219	
	WIREMENT INTERFONDS QUI EST UNE CHARGE POUR LES FONDS DE RECHERCHE		(4 051)	(4 043)	(2 345)	(2 831)	(2 474)	(2 701)	(3 185)	(3 828)	(3 850)	(6 234)	(6 092)	
	RÉSULTAT NET RÉEL		(5 823)	1 524	531	650	2 645	511	88	(1 033)	(15)	(40)	127	

Nom de l'établissement : Université de Montréal

Date : 12 octobre 2021

Page 7 de 8

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS DES IMMOBILISATIONS

		Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)											
Sources de financement des acquisitions d'immobilisations (Annexe 16)		Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
684	Gouvernement du Québec (Fonds des immobilisations)	k\$	50 899	44 215	64 548	41 403	43 808	52 104	51 543	88 287	80 188	21 550	44 481
685	Fonds de fonctionnement	k\$	45 778	131 960	29 068	29 805	30 172	34 165	29 406	41 035	42 755	82 633	42 057
686	Fonds avec restrictions	k\$	4 531	4 201	1 196	1 821	2 016	2 078	2 061	2 860	2 504	3 279	5 455
687	Fonds de dotation	k\$	0	0	278	1 060	693	1 073	912	1 122	6 479	3 089	924
688	Autres fonds, fondations et dons	k\$	0	1 369	8 098	8 290	4 921	4 519	3 163	4 129	3 697	2 908	1 524
689	Autres sources	k\$	29 931	17 019	21 759	11 016	5 109	7 034	39 379	75 832	56 215	8 058	5 702
690	Total	k\$	131 137	198 763	124 946	93 396	86 720	100 974	126 464	213 265	191 838	121 517	100 123
Acquisitions d'immobilisations (Annexe 16)													
		Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
691	Projets en cours	k\$	33 943	87 563	(56 685)	(54 486)	4 228	34 623	51 119	146 293	121 238	(288 170)	18 663
692	Terrains	k\$	0	0	7 819	592	410	505	13	0	8 001	(20)	2
693	Aménagement de terrains	k\$	6 162	56	2 621	851	1 627	868	162	479	35	1 195	1 873
694	Bâtiments	k\$	17 215	35 515	2 089	27	166	54	(30)	50	14	313 730	5 906
695	Bâtiments - construction prestigieuse	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
696	Améliorations majeures aux bâtiments	k\$	14 012	23 193	73 004	73 359	36 253	19 016	37 690	23 503	24 536	41 769	31 461
697	Améliorations locales	k\$	2 331	64	7 021	1 967	3 178	224	60	1 643	97	930	1 712
698	Équipements informatiques	k\$	10 424	12 368	5 083	7 671	6 270	8 048	5 918	7 944	7 622	9 536	10 788
699	Équipements de communication multimédia	k\$	1 506	1 458	1 095	1 749	1 296	1 299	1 276	973	1 910	1 511	1 349
700	Mobilier et équipement de bureau	k\$	1 123	4 924	1 063	1 357	1 114	816	777	628	931	11 578	1 812
701	Autres équipements	k\$	477	600	588	263	343	274	378	605	466	631	1 209
702	Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	k\$	18 486	20 240	18 826	22 469	16 974	14 476	17 640	18 047	15 497	16 806	12 104
703	Documents de bibliothèques	k\$	6 559	8 466	6 759	7 652	8 373	9 751	9 360	10 470	7 733	8 124	7 582
704	Manuels pédagogiques	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
705	Matériels roulants	k\$	103	285	160	242	283	434	118	274	621	184	419
706	Réseaux de télécommunications	k\$	93	4	2 050	106	30	5 340	3	77	257	154	222
707	Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	k\$	716	1	2	259	232	216	(592)	158	204	3	2
708	Autres actifs corporels (note A)	k\$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
709	Actifs non amortissables	k\$	79	96	47	48	34	153	146	177	318	412	550
710	Logiciels (note B)	k\$	1 377	2 493	2 750	3 092	2 911	3 554	989	1 239	1 051	2 801	1 928
711	Développements informatiques (note B)	k\$	16 530	1 438	50 649	26 173	2 998	1 322	1 439	705	1 307	343	2 541
712	Autres actifs incorporels	k\$	0	0	7	5	0	0	0	0	0	0	0
713	TOTAL	k\$	131 137	198 763	124 946	93 396	86 720	100 974	126 464	213 265	191 838	121 517	100 123

CES DONNÉES EXCLUENT LE FINANCEMENT OBTENU PAR LES CHERCHEURS CLINIENS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Année financière de la recherche (1er avril au 31 mars)															
Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021 ^P		
749 Financement médian (ensemble des secteurs)	\$	81 411	84 777	83 500	76 000	80 246	64 411	57 000	60 808	72 248	67 750	70 000	52 928	L'année 2020-2021 est incomplète, les données des centres hospitaliers ne sont pas toutes comptabilisées; l'année 2019-2020 a été actualisée par rapport à l'an dernier. La médiane des fonds par professeur a été considérée seulement pour les professeurs détenant des fonds de recherche.	
750 Sciences de la santé	\$	138 717	160 425	164 873	152 227	162 934	150 516	150 000	141 000	149 680	153 500	141 433	73 017		
751 Sciences pures	\$	88 090	91 138	91 601	86 506	90 000	86 729	61 000	59 400	68 000	65 900	66 750	67 280		
752 Sciences appliquées	\$	47 000	36 680	35 000	35 000	29 000	29 000	29 958	30 500	44 500	38 500	48 520	43 640		
753 Arts	\$	26 410	30 384	44 030	39 480	40 683	27 000	15 897	16 764	23 330	34 614	47 583	53 997		
754 Lettres	\$	27 272	24 274	24 206	28 817	19 134	18 003	16 749	16 764	17 801	15 939	21 625	32 528		
755 Sciences humaines	\$	37 064	39 863	38 470	35 350	40 907	37 368	28 340	34 195	33 710	33 883	44 304	35 785		
756 Éducation	\$	35 000	51 390	43 484	38 888	44 258	16 168	13 089	17 326	30 365	32 382	23 499	43 302		
757 Droit	\$	51 311	49 000	28 501	26 963	33 291	16 000	21 264	21 764	32 236	26 571	40 911	24 096		
758 Administration	\$	33 310	24 399	26 784	31 462	61 091	16 754	9 502	26 874	29 600	44 872	43 540	30 500		
759 Autres	\$														Compte tenu du faible nombre d'octrois dans ce secteur, la donnée n'est pas significative.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

DIPLOMATION ET DURÉE DES ÉTUDES

**Bureau de recherche institutionnelle
15 septembre 2021**

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

TAUX DE DIPLOMATION

Pour les programmes de baccalauréats, de doctorat de premier cycle et les certificats de premier cycle, nous avons calculé le taux de diplomation après six ans. Notons que pour les programmes de baccalauréats et de doctorat de premier cycle, le taux de diplomation est ajusté pour tenir compte de la mobilité potentielle vers les HEC Montréal et l'École Polytechnique. Le Ministère de l'Enseignement supérieur reconnaît la validité de l'utilisation d'un tel facteur étant donné notre contexte particulier. Pour les programmes de maîtrise et les diplômes de 2^e cycle, nous présentons le taux de diplomation après quatre ans. La diplomation à la maîtrise comprend le passage accéléré au doctorat. Finalement, pour les programmes de doctorat, nous calculons le taux de diplomation après huit ans.

Toutes les statistiques présentées sont basées sur les données extraites de l'entrepôt de données BRI, domaine *COHORTES*.

ÉTUDIANTS RETENUS POUR LE CALCUL DU TAUX DE DIPLOMATION

Au premier cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'automne 2014.

Au deuxième cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'été 2016, à l'automne 2016 et à l'hiver 2017.

Au troisième cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'été 2012, à l'automne 2012 et à l'hiver 2013.

**TAUX DE DIPLOMATION
AUX ÉTUDES PAR TYPE DE PROGRAMME**

Programme	Nb d'étudiants	% de diplomation
Baccalauréat et Doctorat de 1er cycle	7072	75,9
Certificat	2881	67,1
Maîtrise	2602	78,5
Diplôme de 2 ^e cycle	893	67,6
Doctorat	615	57,1

Voir les notes méthodologiques à la page 3.

**TAUX DE DIPLOMATION
AUX ÉTUDES PAR SECTEUR ET TYPE DE PROGRAMME**

Secteur	Programme	Nb d'étudiants	% de diplomation
SANTÉ	Baccalauréat et		
	Doctorat de 1er cycle	2190	81,3
	Maîtrise	897	85,2
	Diplôme de 2 ^e cycle	300	73,0
	Doctorat	161	65,2
SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES	Baccalauréat	886	67,0
	Maîtrise	280	83,6
	Diplôme de 2 ^e cycle	98	70,4
	Doctorat	113	62,8
SCIENCES SOCIALES	Baccalauréat	2106	77,9
	Maîtrise	730	77,7
	Diplôme de 2 ^e cycle	173	62,4
	Doctorat	158	55,7
ÉDUCATION	Baccalauréat	680	69,7
	Maîtrise	186	57,0
	Diplôme de 2 ^e cycle	147	51,7
	Doctorat	38	47,4
DROIT	Baccalauréat	453	88,7
	Maîtrise	189	71,4
	Diplôme de 2 ^e cycle	134	76,9
	Doctorat	21	28,6
ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES	Baccalauréat	757	63,1
	Maîtrise	320	73,8
	Diplôme de 2 ^e cycle	41	70,7
	Doctorat	124	50,8
FORMATION CONTINUE	Certificat	2881	67,1

Voir les notes méthodologiques à la page 3.

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

DURÉE DES ÉTUDES

La durée des études au **programme initial** est calculée en termes du temps de calendrier, c'est-à-dire du premier au dernier trimestre d'inscription, incluant les trimestres de suspension et d'absence.

Notons que les résultats comprenant moins de cinq étudiants n'ont pas été présentés et on a exclu les étudiants de baccalauréat qui diplômaient en moins de trois ans pour les baccalauréats de 3 ans, en moins de quatre ans pour les baccalauréats de 4 ans et finalement, en moins de cinq ans pour le doctorat de premier cycle de 5 ans. On a exclu également les étudiants qui obtenaient une maîtrise en moins d'un an (sauf les étudiants qui effectuaient des passages accélérés au doctorat) et les étudiants qui diplômaient au doctorat en moins de 7 trimestres. Pour les diplômes de 2^e cycle, on a exclu les étudiants qui diplômaient en moins de deux trimestres.

Toutes les statistiques présentées sont basées sur les données extraites de l'entrepôt de données du BAPI, domaine *COHORTES*.

ÉTUDIANTS RETENUS POUR LE CALCUL DE LA DURÉE DES ÉTUDES

Au premier cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'automne 2014, sauf pour les baccalauréats de 4 ans (automne 2013) et le doctorat de 1^{er} cycle en médecine vétérinaire de 5 ans (automne 2012).

Au deuxième cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'été 2014, à l'automne 2014 et à l'hiver 2015.

Au troisième cycle :

Les cohortes d'étudiants inscrits à l'été 2012, à l'automne 2012 et à l'hiver 2013.

La durée des études à l'Université doit être comparée à la durée normale des études pour un étudiant à plein temps et non par rapport à un étudiant inscrit à temps partiel.

Nous avons donc enlevé les étudiants suivants :

Au baccalauréat, à la maîtrise et au diplôme de grades supérieurs : les étudiants admis à temps partiel.

Au certificat de premier cycle : les étudiants admis à plein temps car dans ce type de programme, la très grande majorité des étudiants font leurs études à temps partiel. Nous indiquons, dans les résultats, que la durée normale de ce type de programme, pour les étudiants inscrits à temps partiel, varie de 2 à 4 ans.

Au doctorat, nous gardons tous les étudiants.

**DURÉE DES ÉTUDES DES DIPLÔMÉS
PAR TYPE DE PROGRAMME**

Programme	Durée normale de la scolarité	Nb d'étudiants diplômés	Durée des études en années
Baccalauréat	3 ans	2862	3,2
Baccalauréat et Doctorat de 1er cycle	4 ans	1098	4,1
Doctorat de 1er cycle	5 ans	82	5,0
Certificat temps partiel	de 2 à 4 ans	632	2,9
Maîtrise		1880	2,1
Diplôme de 2 ^e cycle		312	1,1
Doctorat		347	5,6

Voir les notes méthodologiques à la page 6.

**DURÉE DES ÉTUDES DES DIPLÔMÉS
PAR SECTEUR ET TYPE DE PROGRAMME**

Secteur	Programme	Durée normale de la scolarité	Nb d'étudiants diplômés	Durée des études en années
SANTÉ	Baccalauréat	3 ans	698	3,1
	Baccalauréat et			
	Doctorat de 1er cycle	4 ans	626	4,1
	Doctorat de 1er cycle	5 ans	82	5,0
	Maîtrise		648	1,8
	Diplôme de 2 ^e cycle		116	1,2
	Doctorat		109	5,8
SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES	Baccalauréat	3 ans	392	3,3
		4 ans	36	4,0
	Maîtrise		236	2,3
	Diplôme de 2 ^e cycle		34	1,2
	Doctorat		69	5,2
SCIENCES SOCIALES	Baccalauréat	3 ans	1123	3,3
	Maîtrise		560	2,4
	Diplôme de 2 ^e cycle		62	1,3
	Doctorat		82	5,8
ÉDUCATION	Baccalauréat	4 ans	436	4,2
	Maîtrise		36	1,9
	Diplôme de 2 ^e cycle		10	1,0
	Doctorat		19	5,8
DROIT	Baccalauréat	3 ans	335	3,1
	Maîtrise		163	1,5
	Diplôme de 2 ^e cycle		69	0,9
	Doctorat		6	5,2
ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES	Baccalauréat	3 ans	314	3,5
	Maîtrise		237	2,3
	Diplôme de 2 ^e cycle		21	1,1
	Doctorat		62	5,1
FORMATION CONTINUE	Certificat temps partiel	2 à 4 ans	632	2,9

Voir les notes méthodologiques à la page 6.

ANNEXE : COMPOSITION DES GRANDS SECTEURS DISCIPLINAIRES

SANTÉ : Kinésiologie
Médecine
Médecine dentaire
Médecine vétérinaire
Optométrie
Pharmacie
Sciences infirmières

SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES :

FAS – Sciences
Aménagement, sauf Urbanisme
Bio-informatique

SCIENCES SOCIALES :

FAS – Sciences sociales et Psychologie
Aménagement – Urbanisme
Études internationales
Ph.D. en sciences humaines et appliquées
Programmes individualisés

ÉDUCATION: Sciences de l'éducation

DROIT : Droit

ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES :

FAS – Lettres et Sciences Humaines
Bioéthique
Muséologie
Musique

Les programmes bidisciplinaires de la direction de la Faculté des arts et des sciences ont été répartis entre les secteurs disciplinaires.

RAPPORT ANNUEL 2019-2020



BUREAU
RECHERCHE
DÉVELOPPEMENT
VALORISATION

Université 
de Montréal

AOUT 2021

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	3
DÉFINITIONS et acronymes	4
MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	5
DONNÉES SUR LE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – INFORMATIONS GÉNÉRALES	6
<i>INTRODUCTION</i>	6
<i>PÉRIODE</i>	6
<i>DONNÉES</i>	6
<i>DÉCLARATION ANNUELLE DES ÉTABLISSEMENTS AFFILIÉS</i>	8
<i>RÉPARTITION DES FONDS – SIRU</i>	8
FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET SES ÉTABLISSEMENTS AFFILIÉS	9
<i>FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – PAR ÉTABLISSEMENT</i>	9
<i>FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – PAR ORGANISME POURVOYEUR</i>	10
FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – PAR UNITÉ ACADÉMIQUE	18
<i>FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – COÛTS DIRECTS DE LA RECHERCHE</i>	18
<i>FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – PAR ÉTABLISSEMENT AFFILIÉ</i>	19
<i>FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – ACTIVITÉS CONTRACTUELLES</i>	21
<i>FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – STATISTIQUES FACULTAIRES SELON L’UNITÉ D’ENGAGEMENT DU CHERCHEUR PRINCIPAL</i>	22

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Établissements affiliés à l'Université de Montréal	8
Tableau 2	Financement de la recherche, total par établissement (en k\$).....	9
Tableau 3	Financement des coûts directs de la recherche à l'Université de Montréal et ses établissements affiliés par type d'organismes pourvoyeurs et selon le lieu d'administration (en k\$).....	11
Tableau 4	Financement d'infrastructure par pourvoyeur de fonds (en k\$).....	11
Tableau 5	Sommaire du financement, coûts directs, indirects et infrastructures (en k\$).....	12
Tableau 6	Détail du financement – Ministères et autres organismes fédéraux (en k\$)	12
Tableau 7	Détail du financement – Ministères et autres organismes provinciaux (en k\$).....	13
Tableau 8	Fondations et autres organismes à but non lucratif – financement de sources canadiennes (en k\$)	14
Tableau 9	Fondations et autres organismes à but non lucratif – financement de sources étrangères (en k\$)	15
Tableau 10	Réseaux de recherche gérés à l'Université de Montréal (en k\$).....	16
Tableau 11	Subventions majeures de recherche (>1 000K) gérées à l'Université de Montréal (en k\$) ..	17
Tableau 12	Financement des coûts directs de la recherche par unité académique (en k\$).....	18
Tableau 13	Financement d'infrastructure par unité académique (en k\$)	19
Tableau 14	Financement par établissement affilié – coûts directs (en k\$).....	19
Tableau 15	Financement par établissement affilié – infrastructure (en k\$).....	20
Tableau 16	Financement provenant d'ententes contractuelles par faculté.....	21
Tableau 17	Détail du financement par département – coûts directs et indirects – selon l'unité d'engagement du chercheur principal (en k\$).....	22
Tableau 18	Détail du financement par département – contrats, infrastructure, subventions – selon l'unité d'engagement du chercheur principal (en k\$).....	25

DÉFINITIONS ET ACRONYMES

BRDV	Bureau Recherche - Développement — Valorisation de l'Université de Montréal
CRC	Chaires de recherche du Canada
CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines
CRSNG	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Synchro Recherche	Base de données du financement de la recherche à l'Université de Montréal et ses établissements affiliés
FCI	Fondation canadienne pour l'innovation
FEI	Fonds d'exploitation des infrastructures
FRQNT	Fonds de recherche du Québec — Nature et technologies
FRQS	Fonds de recherche du Québec — Santé
FRQSC	Fonds de recherche du Québec — Société et culture
GC	Gouvernement du Canada
GQ	Gouvernement du Québec
IRSC	Instituts de recherche en santé du Canada
MEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations
MEES	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
NIH	National Institutes of Health
OBNL	Organisme à but non lucratif
RCE	Réseaux de centres d'excellence
SIRU	Système d'information sur la recherche universitaire
UdeM +	Université de Montréal incluant Polytechnique Montréal, HEC Montréal ainsi que ses établissements affiliés
UdeM	Université de Montréal et ses établissements affiliés (voir Tableau 1)
UdeM campus	Université de Montréal excluant ses établissements affiliés

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DU BRDV

Madame, monsieur,

Le vice-rectorat à la recherche, découverte, création et innovation, et l'équipe du Bureau de la recherche, développement et valorisation (BRDV) sont heureux de vous présenter le rapport annuel des octrois obtenus en 2019-2020.

Nous tenons à féliciter chaleureusement tous les chercheurs et leurs équipes pour leur contribution à ce succès qui rejaillit sur notre institution, lui permettant d'occuper, année après année, une place de leader sur le plan national et international. Qu'il nous soit permis en outre de partager avec vous la fierté de ces excellents résultats en y voyant une marque des efforts soutenus des équipes d'administration et de soutien à la recherche, l'équipe du Bureau de la recherche, découverte, valorisation dont c'est la mission essentielle, mais également l'ensemble des services qui sont partenaires de notre mission pour soutenir de manière exceptionnelle les chercheurs et leurs équipes, de même que les directions de faculté, les groupes et centres de recherche, de l'idéation à la valorisation de la recherche. Bravo et merci à tous.

Au nom de l'équipe du VRRDCI et du BRDV, bonne lecture.

Isabelle Bayard
Directrice générale

DONNÉES SUR LE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – INFORMATIONS GÉNÉRALES

INTRODUCTION

Les statistiques présentées dans ce rapport annuel de la recherche sont compilées à partir de la base de données des octrois en recherche maintenue par le Bureau Recherche - Développement — Valorisation (BRDV). La démarche de compilation s'effectue en 2 temps soit en premier lieu les octrois qui sont gérés à UdeM et par la suite les octrois qui sont gérés dans les centres hospitaliers affiliés à UdeM. Cette seconde phase repose en très grande partie sur l'accès aux données déposées au registre FRQS des centres et sur la réception des octrois/contrats de recherche directement de la part des centres. Les résultats incluent également, lorsque pertinent et de façon distincte, les données provenant des déclarations annuelles effectuées par les écoles affiliées, soit Polytechnique Montréal et HEC Montréal. Les données sont compilées suivant les règles de déclaration annuelle des activités de recherche définies par le MEES via le Système informatique de recherche universitaire (SIRU).

PÉRIODE

Les octrois de recherche sont documentés sur la base de l'année budgétaire du gouvernement du Québec ainsi que des principaux organismes subventionnaires du Canada, soit du 1^{er} avril au 31 mars de l'année suivante.

Le processus de compilation des données pour la déclaration SIRU au MEES s'échelonne sur deux années complètes, soit l'année de la période visée par le rapport et l'année suivante afin de finaliser l'ensemble des transactions nécessaires au respect des règles SIRU. En voici le calendrier :

Année en cours :

- Avril à mars : entrée des octrois de l'année en cours reçus et documentés à UdeM campus;

Année suivant la période visée :

- Juin à décembre : déclaration des activités des établissements affiliés et entrée des données;
- Septembre/octobre : RAPPORT ANNUEL DE LA RECHERCHE UdeM campus;
- Janvier : RAPPORT ANNUEL DE LA RECHERCHE complet;
- Janvier à mars : Transferts interuniversitaires SIRU - répartition des subventions à l'échelle québécoise selon une répartition théorique des fonds par chercheur participant aux projets;
- Juin : déclaration finale SIRU.

DONNÉES

Pour ce rapport annuel, les données présentées incluent :

- Le financement des **coûts directs de la recherche** réalisée à l'Université de Montréal ou dans un établissement affilié, sous forme de subventions de recherche, de contrats de recherche, de bourses

salariales, de chaires de recherche, de subventions d'équipement, ou d'ententes de recherche de formes variées, provenant de sources externes, canadiennes ou internationales¹.

- Les activités de services de recherche analytiques et de services de recherche professionnels.
- Les activités de diffusion (colloques, ateliers, autres) lorsqu'elles sont financées par les organismes subventionnaires avec concours et octrois officiels à l'institution.
- Les financements **d'infrastructure de recherche**, notamment les programmes de la Fondation canadienne pour l'innovation et du gouvernement du Québec².
- Les **fonds internes de l'Université de Montréal** dédiés au soutien des activités de recherche, incluant le soutien aux centres et aux équipes, le soutien aux colloques et aux activités de diffusion, le soutien à la valorisation, etc. Les fonds de recherche offerts par les **Fondations des centres hospitaliers** lorsque liés à un octroi.
- Les frais indirects prélevés à même les octrois de recherche sont inclus dans chaque financement pour des raisons techniques de déclaration au MEES. Les frais indirects versés à l'institution par les programmes de frais indirects fédéraux et provinciaux sont déclarés à la direction de l'Université.
- Certains chiffres des tableaux ci-après peuvent être négatifs puisqu'ils résultent de l'agrégation de données individuelles, et que les remboursements aux organismes subventionnaires dans une année donnée doivent être déclarés négativement au MEES s'ils ont fait l'objet d'une déclaration positive antérieure.

Les données compilent l'octroi total fait à l'Université, sans répartition interuniversitaire des fonds³.

Ces données excluent :

- Les transferts de fonds en provenance d'autres établissements⁴ (puisque les fonds reçus par l'Université de Montréal ne sont pas répartis entre les établissements participant au projet);
- Les activités de services aux collectivités;
- Les activités de développement international, notamment ceux de l'ACDI;
- Les financements divers pour appuyer les activités de diffusion (colloques, ateliers, production de livres, etc.) en provenance de sources variées, autres que les organismes subventionnaires;
- Les fonds de démarrage conventionnés;
- Les bourses aux étudiants lorsqu'elles sont versées à titre nominatif à l'étudiant. Les bourses versées à même des fonds de recherche détenus par un chercheur sont incluses.

Les données sont compilées à partir des lettres d'octroi des organismes et des ententes établies avec les partenaires. Cette compilation présente l'avantage de documenter l'ensemble des activités de recherche, sans égard à la répartition budgétaire des fonds entre chercheurs. Cette compilation est donc distincte d'une déclaration basée sur les fonds versés réellement à l'Université et présentée par la Direction des finances. Des variations sont également induites en fonction de facteurs tels que les années financières variées, les

¹ Les financements de sources étrangères pour des activités de recherche sont inclus. Les financements pour soutenir la mobilité des étudiants ou des professeurs sont exclus.

² La déclaration des financements d'infrastructure a évolué d'une déclaration du montant total au moment de l'octroi à une déclaration selon les prévisions des dépenses au moment de l'ouverture du compte.

³ Voir section Répartition des fonds – SIRU.

⁴ Considérant que l'octroi complet reçu à l'Université de Montréal est comptabilisé, les fonds reçus par transferts d'autres établissements pour des cochercheurs de l'Université de Montréal ne peuvent être comptabilisés.

modifications d'octrois en cours de financement, la variation des taux de change ou la mobilité des chercheurs.

DÉCLARATION ANNUELLE DES ÉTABLISSEMENTS AFFILIÉS

Les établissements affiliés qui sont habilités à gérer des fonds de recherche de façon autonome sont tenus de déclarer annuellement leurs activités de recherche à l'Université de Montréal, selon les mêmes règles du MEES. Les données sont validées à l'Université de Montréal en fonction des confirmations d'octrois transmises par l'établissement affilié ou reçues directement à l'Université. Les données incluses concernent les chercheurs détenant un statut valide à l'Université de Montréal. Les déclarations annuelles des établissements affiliés se font entre juin et novembre de l'année suivant la période d'activité.

Tableau 1 Établissements affiliés à l'Université de Montréal

CHUM	Centre hospitalier de l'Université de Montréal
HMR	CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal /Hôpital Maisonneuve-Rosemont
HSCM	CIUSSS du Nord-de-l'île-de-Montréal /Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
HSJ	CHU Ste-Justine
ICM	Institut de Cardiologie de Montréal
IRCM	Institut de recherches cliniques de Montréal
IRGLM	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal/Institut de réadaptation Gingras-Lindsay de Montréal
IUGM	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal/Institut universitaire de gériatrie de Montréal
IUSMM	CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal/Institut universitaire en santé mentale de Montréal

RÉPARTITION DES FONDS – SIRU

La déclaration annuelle au MEES de l'Université de Montréal doit inclure diverses répartitions des fonds suivant les règles suivantes :

- La répartition des fonds entre les universités québécoises partenaires des projets, selon la distribution des Co-chercheurs entre les établissements. Cette répartition ne tient pas compte des collaborateurs ou des chercheurs associés et est faite au prorata du nombre de chercheurs, sans égard à la distribution réelle des fonds.
- La soustraction des octrois des fonds transférés dans les universités canadiennes à l'extérieur du Québec, puisque cette déclaration vise l'inventaire des financements de recherche au Québec.

Cette répartition permet de documenter l'activité de co-chercheurs au sein des différents projets ainsi que de faire valoir la réalisation de projets majeurs par des équipes. Les délais encourus pour la finalisation des opérations nécessaires à cette répartition des fonds varient selon la participation des différentes universités québécoises. La variation entre les données « avant » et « après » ces activités est généralement de moins de 3 % du volume global des octrois, permettant d'estimer que les transferts externes sont équivalents aux transferts vers l'Université de Montréal.

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET SES ÉTABLISSEMENTS AFFILIÉS

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – PAR ÉTABLISSEMENT

Le tableau suivant présente le total des fonds de recherche pour l'ensemble de l'Université de Montréal, incluant ses établissements et écoles affiliés avant l'imposition des transferts interuniversitaires. Les montants indiqués incluent les coûts directs et indirects de la recherche, ainsi que les financements d'infrastructure. Ces derniers sont présentés de façon distincte pour l'Université de Montréal et ses établissements affiliés afin de faire ressortir l'évolution du financement de la recherche, sans les biais induits par les financements majeurs mais irréguliers d'infrastructure.

Afin de supprimer les fluctuations transitoires de façon à en souligner les tendances à plus long terme, la croissance est calculée par une moyenne mobile sur 3 ans, soit une moyenne recalculée de façon continue, en remplaçant l'élément le plus ancien par le plus récent.

Tableau 2 Financement de la recherche, total par établissement (en K\$)

COMPOSANTE	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
UdeM campus excluant l'infrastructure	150 959	163 068	178 649	191 638	192 168
<i>Taux de croissance (%)</i>	-0,1	0,5	3,0	8,3	5,2
Établissements affiliés excluant l'infrastructure	141 327	139 510	125 591	128 726	138 521
<i>Taux de croissance (%)</i>	0,0	0,0	-5,9	-3,1	-0,3
TOTAL UdeM excluant l'infrastructure	292 286	302 578	304 240	320 364	330 689
<i>Taux de croissance (%)</i>	0,0	0,3	-1,2	3,1	2,9
Infrastructure campus	26 303	12 410	16 620	13 595	13 653
Infrastructures affiliées	3 643	3 100	11 602	1 626	3 127
TOTAL Financement d'infrastructure	29 946	15 510	28 222	15 221	16 780
TOTAL UdeM	322 232	318 088	332 462	335 585	347 469
HEC Montréal	12 987	17 764	19 769	17 941	19 030
Polytechnique Montréal	72 620	66 698	79 300	97 960	95 052
GRAND TOTAL	407 839	402 550	431 531	451 486	461 551

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – PAR ORGANISME POURVOYEUR

Les tableaux suivants présentent un portrait de l'ensemble du financement de la recherche à l'Université de Montréal en trois sections : (1) les coûts directs de la recherche en fonction de la source de financement, soit le palier fédéral, le palier provincial, les organismes et fondations diverses, les partenaires privés et les fonds internes; (2) les financements d'infrastructure, notamment les financements de la FCI et du gouvernement du Québec et des partenaires et (3) un résumé des coûts directs, coûts indirects et financements d'infrastructure de la recherche.

À noter que :

- Gouvernement du Canada - « Autres » inclut des organismes gouvernementaux et paragouvernementaux tels que l'Agence spatiale canadienne ou le Conseil national de recherches Canada.
- Gouvernement du Québec - « Autres » inclut des organismes gouvernementaux et paragouvernementaux tels que l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) ou l'Institut national de santé publique du Québec.
- Organismes à but non lucratif inclut les consortiums de valorisation et autres organismes de financement créés par le gouvernement du Québec ainsi que tout autre OBNL.
- Fonds internes incluent les fonds internes de l'Université de Montréal ou de ses institutions affiliées. Ces fonds incluent les fonds de soutien aux groupes et aux équipes (CEDAR), les subventions de contrepartie, les revenus issus du fonds de dotation, les octrois pour colloque, congrès et autres.

Tableau 3 Financement des coûts directs de la recherche à l'Université de Montréal et ses établissements affiliés par type d'organismes pourvoyeurs et selon le lieu d'administration (en K\$)

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL						
Coûts directs (en k\$)	2018-2019			2019-2020		
	Campus	Établiss. affiliés	UdeM	Campus	Établiss. affiliés	UdeM
GOVERNEMENT DU CANADA						
CRSH	10 285	100	10 385	11 040	100	11 140
CRSNG	21 912		21 912	23 651		23 651
IRSC	21 069	43 909	64 978	17 966	43 392	61 358
Chaires de recherche du Canada	15 345		15 345	17 135		17 135
SPIIE - RCE	784		784	1 165		1 165
Ministères	1 159		1 159	1 174	174	1 348
Autres	618	949	1 567	503	10	513
Apogée	11 418		11 418	11 268		11 268
Sous-total	82 591	44 958	127 548	83 902	43 676	127 578
GOVERNEMENT DU QUÉBEC						
FRQSC	7 671	234	7 905	7 107	274	7 380
FRQNT	7 474		7 474	8 130		8 130
FRQS	9 288	22 692	31 979	10 444	24 964	35 408
Ministères et sociétés gouv.	6 720	5 136	11 856	8 656	8 832	17 488
Autres	380		380	267	60	327
MEI pour Apogée	600		600	600		600
Sous-total	32 132	28 061	60 193	35 203	34 129	69 333
AUTRES						
Génome Québec et Canada	5 953		5 953	5 155	252	5 407
Fondations des inst. affiliés à l'UdeM	89	5 524	5 613	88	5 968	6 056
Organismes à but non lucratif	19 662	16 360	36 022	23 574	11 676	35 250
Organismes à but lucratif	12 594	25 554	38 148	11 374	26 815	38 189
Sous-total	38 298	47 437	85 735	40 190	44 711	84 901
FONDS INTERNES	7 755	65	7 820	9 221		9 221
Sous-total	7 755	65	7 820	9 221	0	9 221
TOTAL COÛTS DIRECTS	160 776	120 521	281 297	168 516	122 516	291 032

Tableau 4 Financement d'infrastructure par pourvoyeur de fonds (en K\$)

Infrastructures	2018-2019			2019-2020		
	Campus	Établiss. affiliés	UdeM	Campus	Établiss. affiliés	UdeM
FCI	5 006	718	5 724	5 484	1 567	7 051
FEI	2 357		2 357	2 152		2 152
Ministères - Québec	4 166	908	5 074	3 740	1 560	5 300
Partenaires	1 947		1 947	2 050		2 050
UdeM campus	120		120	227		227
TOTAL INFRASTRUCTURE	13 595	1 626	15 221	13 653	3 127	16 779

Tableau 5 Sommaire du financement, coûts directs, indirects et infrastructure (en K\$)

RÉSUMÉ	2018-2019			2019-2020		
	Campus	Établiss. affiliés	UdeM	Campus	Établiss. affiliés	UdeM
Coûts directs	160 776	120 521	281 297	168 516	122 516	291 032
Coûts indirects	23 763	15 304	39 067	24 148	16 005	40 152
Infrastructure	13 595	1 626	15 221	13 653	3 127	16 779
TOTAL	198 134	137 451	335 585	206 317	141 647	347 964

Les tableaux 6 à 9 présentent le détail des catégories générales du Tableau 3, soit le financement en provenance des agences et des ministères fédéraux (Tableau 6), des ministères, des sociétés paragonnementales et des regroupements de recherche industrielle et de valorisation provinciaux (Tableau 7), le financement de sources canadiennes des fondations et d'organismes subventionnaires divers (organismes à but non lucratif) (Tableau 8) et le financement de sources étrangères des fondations et d'organismes à but non lucratif et subventionnaires (Tableau 9).

Tableau 6 Détail du financement – Ministères et autres organismes fédéraux (en K\$)

Organisme	2018-2019	2019-2020
Développement économique Canada pour les régions du Québec	500	500
Santé Canada	105	196
Savoir polaire Canada	173	181
Agence canadienne d'inspection des aliments	89	166
Agence spatiale canadienne	33	161
Services publics et Approvisionnement Canada	370	159
Agence de santé publique du Canada	135	126
Conseil national de recherches du Canada	1 045	102
Environnement et changement climatique Canada	34	71
Le Port de Montréal	21	50
Défense nationale Canada		43
Ressources naturelles du Canada	77	42
Transport Canada	18	29
Sécurité publique et Protection civile Canada	140	0
Autres	-14	35
TOTAL	2 726	1 861

Tableau 7 **Détail du financement – Ministères et autres organismes provinciaux (en K\$)**

Organisme	2018-2019	2019-2020
Ministère de l'Économie et de l'Innovation	7 202	10 213
Ministère de la Santé et des Services sociaux	1 882	3 288
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	292	1 104
Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques	11	1 102
Ministère de la Sécurité publique	345	542
Ministère de la Justice	60	425
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	573	422
Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion	140	166
Ministère des Transports	86	86
CNESST/Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail	65	65
Ministère de la Culture et des Communications du Québec	119	65
Office de la protection du consommateur	108	61
Office des personnes handicapées du Québec		60
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	204	55
INSPQ/Institut national de santé publique du Québec	60	47
Ministère des Finances	850	0
Autres	238	114
TOTAL	12 235	17 815

**Tableau 8 Fondations, autres organismes à but non lucratif et sociétés d'état –
financement de sources canadiennes (en K\$)**

Organisme	2018-2019	2019-2020
Mitacs	1 796	3 313
Institut de recherche de la société canadienne du cancer	2 607	2 407
Fondation des maladies du cœur du Canada	1 961	1 834
Société de recherche sur le cancer	1 728	1 616
IRSST/Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail	892	1 568
CRDI/Centre de recherches pour le développement international	1 662	1 412
Stem Cell Network	900	1 389
IRICoR	200	895
Société canadienne de la sclérose en plaques	1 704	824
Leukemia and Lymphoma Society of Canada	789	615
Condo Authority of Ontario	463	463
CRIBIQ/Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec	313	387
Les Producteurs laitiers du Canada	138	354
Fondation Charles-Bruneau	515	350
Société canadienne de la sclérose latérale amyotrophique	473	323
MEDTEQ/Consortium de recherche et d'innovation en technologies médicales du Québec	646	302
Hydro-Québec	130	263
Institut de recherche Terry Fox	613	262
InnovÉÉ/Innovation en énergie électrique	0	261
Population Health Research Institute	38	258
PROMPT	104	241
Groupe québécois de recherche en LMC-NMP	219	219
Société Alzheimer du Canada	295	209
CQDM/Consortium québécois sur la découverte du médicament	268	200
Partenariat canadien contre le cancer	784	75
Fondation Brain Canada	331	25
Autres	10 097	10 071
TOTAL	29 666	30 136

**Tableau 9 Fondations, autres organismes à but non lucratif et sociétés d'état –
Financement de sources étrangères (en K\$)**

Organisme	2018-2019	2019-2020
National Institutes of Health	2 070	1 380
Bill and Melinda Gates Foundation	1 153	1 103
Leukemia and Lymphoma Society	493	508
Juvenile Diabetes Foundation International	375	375
La Commission Européenne	41	217
Simons Foundation	235	203
Craig H. Nielsen Foundation	242	181
American Chemical Society	0	144
International Human Frontier Science Program Organisation	140	140
Commission Mixte Internationale	54	132
Dana-Farber Cancer Institute	109	128
Amyotrophic Lateral Sclerosis Association	121	121
Michael J. Fox Foundation for Parkinson's Research	85	89
King Abdullah University of Science and Technology	90	54
Autres	1 148	339
TOTAL	6 356	5 114

Tableau 10 Réseaux de recherche gérés à l'Université de Montréal (en K\$)

Titre	Étab. Admin.	Organisme	2018-2019	2019-2020
Unité SUPPORT du Québec : Un soutien pour la recherche axée sur le patient	UdeM	IRSC	3 734	1 248
Réseau de recherche sur le cancer	CHUM	FRQS	1 000	1 000
Réseau de recherche sur le vieillissement	CHUM	FRQS	800	800
Réseau en bio-imagerie du Québec	IUGM	FRQS	788	800
Réseau SIDA et maladies infectieuses	CHUM	FRQS	794	800
Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation	CRIR	FRQS	630	800
Réseau de recherche en santé respiratoire	HSJ	FRQS		800
Réseau de recherche en santé de la vision	HMR/IRCM	FRQS	356	708
Réseau Québécois sur le suicide, les troubles de l'humeur et les troubles associés	HSJ	FRQS	0	700
		FRQSC	0	40
Réseau de recherche en santé des populations	UdeM	FRQS	495	700
Réseau québécois de recherche sur le médicament	HSJ	FRQS	585	585
Réseau québécois en reproduction	UdeM	FRQNT		568
Canadian Sleep and Circadian Network	HSCM	IRSC	400	400
		FRQS	25	25
Réseau intégré sur la cybersécurité	UdeM	Inter-Conseil	400	400
Réseau de médecine génétique appliquée	HSJ	FRQS	765	100
Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières	UdeM	FRQS	400	100
Réseau de recherche en santé bucco-dentaire et osseuse	UdeM	FRQS	-167	-40
TOTAL			11 005	10 534

Les grands réseaux de recherche et les projets d'envergure ont un impact important sur le financement de la recherche à l'Université de Montréal, en raison des montants octroyés. Étant donné que le rapport annuel de la recherche est produit à partir des données avant l'application des transferts interuniversitaires, ces financements revêtent une importance particulière, avec un impact notable sur la performance de l'établissement qui héberge le projet et gère ces fonds. La liste de réseaux et autres projets majeurs est donc produite ici selon l'établissement déclaré de réalisation de la recherche afin de faciliter l'interprétation de certaines variations.

Les fonds en provenance de réseaux de recherche gérés dans une autre institution ne sont pas comptabilisés dans ce rapport.

Tableau 11 Subventions majeures de recherche (≥1 000K) gérées à l'Université de Montréal (en K\$)

Le tableau suivant présente un aperçu des subventions majeures de l'Université de Montréal et de ses établissements affiliés.

Titre	Étab. Admin.	Organisme	2018-2019	2019-2020
Données au service des Canadiens : apprentissage profond et optimisation aux fins de la révolution du savoir	UdeM	SPIIE/Secrétariat des programmes inter organismes à l'intention des établissements/Apogée	14 733	14 525
Iric-industrie : Des partenariats multidisciplinaires en découverte du médicament pour un impact durable	UdeM	Ministère des Finances et de l'Économie	2 049	2 227
Projet Precinomics pour la mise en place d'une plateforme nationale d'accès et d'échanges responsables des données génomiques et clinico- administratives à des fins d'études et de recherches	ICM	Ministère de l'Économie et de l'Innovation	2 470	2 000
International leadership en études cliniques de médecine de précision	ICM	Ministère de l'Économie et de l'Innovation		1 968
Interrogating and implementing Omics for precision medicine in Acute Myeloid Leukemia	UdeM	Génome Canada	1 883	1 579
		Génome Québec	1 204	1 215
Centre de Recherches Mathématiques	UdeM	CRSNG	1 264	1 264
The Canadian HIV Cure Enterprise (CANCURE)	IRCM	IRSC	1 349	1 200
Le consortium québécois contre le cancer pour de nouveaux agents thérapeutiques et biomarqueurs	CHUM	Ministère de l'Économie et de l'Innovation	0	1 252
Grand Challenges - New Interventions for Global Health: A synthetic biology platform for rapid generation of highly diverse natural product-like compounds active against Mycobacterium tuberculosis	UdeM	Bill and Melinda Gates Foundation	1 326	1 121
The Canadian Airborne Biodiversity Observatory	UdeM	CRSNG	1 000	1 000
ATRAPP – Algal Blooms, Treatment, Risk Assessment, Prediction and Prevention through Genomics	UdeM	Génome Québec	1 002	799
		Génome Canada	743	582
Chaire en transformation du transport - Programme de chaires de recherche visant le développement de technologies vertes	UdeM	Ministère de l'Économie et de l'Innovation	1 323	624
Canadian progressive cohort in multiple Sclerosis CanProCo	CHUM	Société canadienne de la sclérose en plaques	1 242	242
Établissement d'une stratégie visant à favoriser le développement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée en mathématiques appliquées pour des domaines de pointe	UdeM	Ministère des Finances	1000	0

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – PAR UNITÉ ACADÉMIQUE

Cette section présente des informations sur la répartition facultaire des fonds de recherche pour l'Université de Montréal et ses établissements affiliés.

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – COÛTS DIRECTS DE LA RECHERCHE

Le Tableau 12 présente le financement des coûts directs de la recherche par faculté pour l'année en cours et l'année précédente. Les financements d'infrastructure par faculté sont présentés au Tableau 13.

Tableau 12 Financement des coûts directs de la recherche par unité académique (en K\$)

FACULTÉ	2018-2019	2019-2020
Aménagement	2 538	2 157
Arts et sciences	61 789	66 090
Droit	2 739	3 044
École de santé publique	8 417	10 415
Médecine	160 724	163 029
Médecine dentaire	1 558	1 575
Médecine vétérinaire	7 682	8 181
Musique	844	1 038
Optométrie	1 666	1 596
Pharmacie	4 082	4 828
Sciences de l'éducation	2 839	2 821
Sciences infirmières	1 811	2 133
Direction*	24 609	24 126
TOTAL	281 297	291 032

* Les financements attribués sous les unités « Direction » correspondent généralement aux financements de professeurs occupant un poste de cadre au sein de l'administration (Décanat, Rectorat et les subventions de centres de recherche du FRQS). Il peut également s'agir de financements gérés par la direction de la faculté ou par la direction de l'Université. La subvention Apogée est incluse dans cette unité.

Tableau 13 Financement d'infrastructure par unité académique (en K\$)

FACULTÉ	2018-2019	2019-2020
Aménagement	17	733
Arts et sciences	6 975	6 769
Droit		
École de santé publique	40	384
Médecine	5 041	4 864
Médecine dentaire	1 726	2
Médecine vétérinaire	49	1 552
Musique		
Optométrie	948	643
Pharmacie	425	1 083
Sciences de l'éducation		592
Sciences infirmières		157
TOTAL	15 221	16 779

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – PAR ÉTABLISSEMENT AFFILIÉ

Les tableaux 14 et 15 présentent le bilan des activités de recherche administrées dans les établissements affiliés. Les montants sont présentés en coûts directs de la recherche et en infrastructure.

Tableau 14 Financement par établissement affilié – coûts directs (en K\$)

Établissement	2018-2019	2019-2020
Centre hospitalier de l'Université de Montréal	39 959	43 256
CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal /Hôpital Maisonneuve-Rosemont	12 890	13 796
CIUSSS du Nord-de-l'île-de-Montréal /Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal	5 747	4 449
CHU Ste-Justine	21 882	21 807
Institut de cardiologie de Montréal	16 896	17 457
Institut de recherches cliniques de Montréal	14 177	12 352
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal/Institut de réadaptation Gingras-Lindsay de Montréal	2 219	2 023
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal/Institut universitaire de gériatrie de Montréal	4 093	4 688
CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal/Institut universitaire en santé mentale de Montréal	2 659	2 690
TOTAL	120 521	122 516

Tableau 15 Financement par établissement affilié – infrastructure (en K\$)

Établissement	2018-2019	2019-2020
Centre hospitalier de l'Université de Montréal	80	861
CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal /Hôpital Maisonneuve-Rosemont		360
CIUSSS du Nord-de-l'île-de-Montréal /Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal	110	-7
CHU Ste-Justine	240	743
Institut de cardiologie de Montréal	200	526
Institut de recherches cliniques de Montréal	609	644
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal/Institut de réadaptation Gingras-Lindsay de Montréal		
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal/Institut universitaire de gériatrie de Montréal	80	
CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal/Institut universitaire en santé mentale de Montréal	306	
TOTAL	1 626	3 127

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – ACTIVITÉS CONTRACTUELLES

Le Tableau 16 regroupe l'ensemble des activités contractuelles financées, soit les contrats de recherche, les contrats de recherche et d'études cliniques, les contrats de service analytiques et professionnels et les contrats de consultation ainsi que les contrats de partenariat⁵.

Les données sont présentées en fonction de l'établissement déclaré de réalisation de la recherche (et non de l'administration des fonds). La distinction entre les différents types de contrats ne peut être effectuée pour les activités dans les établissements affiliés, compte tenu des informations contenues dans les déclarations des établissements.

Tableau 16 Financement provenant d'ententes contractuelles par faculté

Faculté	Campus		Établiss. affiliés		UdeM	
	nombre de dossiers	K\$	nombre de dossiers	K\$	nombre de dossiers	K\$
Aménagement	13	900			13	900
Arts et sciences	70	6 981	3	536	73	7 517
Droit	9	1 054			9	1 054
École de santé publique	2	1 450			2	1 450
Médecine	20	6 387	711	37 908	731	44 295
Médecine dentaire						
Médecine vétérinaire	29	1 119			29	1 119
Musique						
Optométrie	4	56			4	56
Pharmacie	5	96	7	285	12	381
Sciences infirmières						
Sciences de l'éducation	9	688			9	688
TOTAL 2019-2020	161	18 731	721	38 729	882	57 460
TOTAL 2018-2019	173	17 956	762	33 930	935	51 886
TOTAL 2017-2018	167	14 728	732	36 747	899	51 475
TOTAL 2016-2017	163	15 188	757	37 788	920	52 977

⁵ Financement d'un partenaire par entente contractuelle mais lié à une subvention d'un organisme subventionnaire.

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE – STATISTIQUES FACULTAIRES SELON L'UNITÉ D'ENGAGEMENT DU CHERCHEUR PRINCIPAL

Les tableaux ci-dessous présentent le financement de la recherche par faculté et département pour l'année en cours.

Le premier tableau (Tableau 17) présente les parts respectives de l'Université et de ses établissements affiliés pour les coûts totaux (directs et indirects) de la recherche. Les financements d'infrastructure ne sont pas inclus dans ce tableau afin d'éliminer les biais induits par ces financements majeurs mais irréguliers. Les montants sont répartis selon l'unité d'engagement du chercheur principal.

Le deuxième tableau (Tableau 18) présente les coûts totaux (incluant l'infrastructure) de la recherche selon les trois catégories de financement qui sont : contrats, infrastructure et subventions. Les montants sont répartis selon l'unité d'engagement du chercheur principal.

Tableau 17 **Détail du financement par département – coûts directs et indirects – selon l'unité d'engagement du chercheur principal (en K\$)**

Unité		Campus	Établissements affiliés	Total général
Direction				
	Total	28 413	7 111	35 524
Aménagement				
École d'architecture		861		861
École de design		257		257
École d'urbanisme et d'architecture de paysage		1 350		1 350
	Total	2 468		2 468
Arts et sciences				
Anthropologie		842		842
Bibliothéconomie et sciences de l'information		371		371
Chimie		13 114		13 114
Communication		351		351
Démographie		387		387
École de criminologie		2 710	225	2 935
École de travail social		1 626		1 626
École de relations industrielles		1 437		1 437
FAS-Direction		70		70
Géographie		1 017		1 017
Histoire		221		221
Histoire de l'art et études cinématographiques		1 934		1 934
Informatique et recherche opérationnelle		8 894		8 894

Unité		Campus	Établissements affiliés	Total général
Institut d'études religieuses		186		186
Linguistique et traduction		325		325
Littératures de langue française		840		840
Littératures et langues du monde		435		435
Mathématiques et statistique		2 219	25	2 244
Philosophie		884		884
Physique		8 570		8 570
Psychoéducation		2 267	313	2 580
Psychologie		5 414	3 614	9 028
Science politique		1 683		1 683
Sciences biologiques		7 135		7 135
Sciences économiques		1 202		1 202
Sociologie		793		793
	Total	64 926	4 177	69 103
Droit				
Droit		3 360		3 360
	Total	3 360		3 360
École de santé publique				
Gestion, évaluation et politique de santé		994	483	1 477
Médecine sociale et préventive		3 773	2 615	6 387
Santé environnementale et santé au travail		3 003		3 003
	Total	7 770	3 098	10 867
École d'optométrie				
Optométrie		1 639		1 639
	Total	1 639		1 639
Médecine				
Anesthésiologie et médecine de la douleur		149	831	979
Biochimie et médecine moléculaire		14 427	2 277	16 704
Chirurgie		343	7 112	7 454
École de réadaptation		1 774	2 771	4 545
École d'orthophonie et d'audiologie		685	380	1 065
École de kinésiologie et des sciences de l'activité physique		1 048	72	1 120
Médecine		16 884	50 656	67 540
Médecine - Direction		9	39	48
Médecine de famille et médecine d'urgence		1 589	2 686	4 275
Microbiologie, infectiologie et immunologie		2 360	5 651	8 012
Neurosciences		4 650	6 961	11 611

Unité		Campus	Établissements affiliés	Total général
Nutrition		695	3 304	3 999
Obstétrique-gynécologie		377	3 542	3 919
Ophtalmologie		5 753	1 738	7 491
Pathologie et biologie cellulaire		5 664	889	6 554
Pédiatrie		861	11 719	12 579
Pharmacologie et physiologie		4 901	1 437	6 338
Psychiatrie et addictologie		1 561	5 582	7 143
Radiologie, radio-oncologie, médecine nucléaire		676	2 457	3 133
	Total	64 406	110 103	174 510
Médecine dentaire				
Dentisterie de restauration				
Santé buccale		88		88
Stomatologie		977	524	1 502
	Total	1 065	524	1 590
Médecine vétérinaire				
Biomédecine vétérinaire		1 825		1 825
FMV - Direction		255		255
Pathologie et microbiologie		5 412		5 412
Sciences cliniques		1 353		1 353
	Total	8 845		8 845
Musique				
Musique		1 082		1 082
	Total	1 082		1 082
Pharmacie				
Pharmacie		3 336	1 605	4 941
	Total	3 336	1 605	4 941
Sciences de l'éducation				
Administration et fondements de l'éducation		507		507
Didactique		439		439
Psychopédagogie et andragogie		2 045		2 045
Science éducation - Direction		4		4
	Total	2 995		2 995
Sciences infirmières				
Sciences infirmières		1 709	452	2 161
	Total	1 709	452	2 161

Unité		Campus	Établissements affiliés	Total général
Subvention centres FRQS		650	11 450	12 100
Centres FRQS	Total	650	11 450	12 100
TOTAL GÉNÉRAL		192 664	138 521	331 185

Tableau 18 **Détail du financement par département – contrats, infrastructure, subventions – selon l’unité d’engagement du chercheur principal (en K\$)**

Unité		Contrats	Infrastructure	Subventions	Total général
Direction					
	Total			35 524	35 524
Aménagement					
École d’architecture		43	733	818	1 593
École de design				257	257
École d’urbanisme/d’architecture de paysage		857		492	1 350
	Total	900	733	1 568	3 200
Arts et sciences					
Anthropologie			3	842	845
Bibliothéconomie et sciences de l’information		83	52	288	422
Chimie		2 378	587	10 735	13 700
Communication				351	351
Démographie			13	387	401
École de criminologie		155	11	2 780	2 946
École de travail social		230		1 396	1 626
École de relations industrielles				1 437	1 437
FAS – Direction				70	70
Géographie		110	50	907	1 066
Histoire				221	221
Histoire de l’art et études cinématographiques			25	1 934	1 959
Informatique et recherche opérationnelle		3 061		5 832	8 894
Institut d’études religieuses		32		154	186
Linguistique et traduction		6		319	325
Littératures de langue française			8	840	847
Littératures et langues du monde				435	435
Mathématiques et statistique		25		2 219	2 244
Philosophie			842	884	1 726

Unité		Contrats	Infrastructure	Subventions	Total général
Physique		265	2 873	8 305	11 443
Psychoéducation		39		2 541	2 580
Psychologie		665	963	8 363	9 991
Science politique				1 683	1 683
Sciences biologiques		468	803	6 667	7 938
Sciences économiques			540	1 202	1 742
Sociologie				793	793
	Total	7 517	6 769	61 586	75 872
Droit					
Droit		1 054		2 306	3 360
	Total	1 054		2 306	3 360
École de santé publique					
Gestion, évaluation et politique de santé				1 477	1 477
Médecine sociale et préventive				6 387	6 387
Santé environnementale/santé au travail		1 450	384	1 553	3 387
	Total	1 450	384	9 417	11 252
École d'optométrie					
Optométrie		56	643	1 584	2 282
	Total	56	643	1 584	2 282
Médecine					
Anesthésiologie et médecine de la douleur		86		894	979
Biochimie et médecine moléculaire		4 509	26	12 195	16 730
Chirurgie		4 626		2 828	7 454
École de réadaptation			56	4 545	4 601
École d'orthophonie et d'audiologie		187	54	878	1 119
École de kinésiologie et des sciences de l'activité physique		190	8	930	1 128
Médecine		23 281	1 645	44 259	69 185
Médecine - Direction				48	48
Médecine de famille et médecine d'urgence		29		4 246	4 275
Microbiologie, infectiologie, immunologie		578	933	7 434	8 945
Neurosciences		2 197	261	9 414	11 872
Nutrition		1 029		2 970	3 999
Obstétrique-gynécologie		2 878		1 041	3 919
Ophtalmologie		434		7 057	7 491
Pathologie et biologie cellulaire		11	1 662	6 542	8 215
Pédiatrie		1 634		10 945	12 579
Pharmacologie et physiologie		725	234	5 612	6 571

Unité		Contrats	Infrastructure	Subventions	Total général
Psychiatrie et addictologie		65	-14	7 078	7 129
Radiologie, radio-oncologie/nucléaire		1 836		1 297	3 133
	Total	44 295	4 864	130 215	179 374
Médecine dentaire					
Dentisterie de restauration					
Santé buccale				88	88
Stomatologie			2	1 502	1 504
	Total		2	1 590	1 592
Médecine vétérinaire					
Biomédecine vétérinaire		78	56	1 747	1 881
FMV - Direction				255	255
Pathologie et microbiologie		1 027	1 497	4 385	6 909
Sciences cliniques		14		1 339	1 353
	Total	1 119	1 552	7 727	10 398
Musique					
Musique				1 082	1 082
	Total			1 082	1 082
Pharmacie					
Pharmacie		381	1 083	4 560	6 023
	Total	381	1 083	4 560	6 023
Sciences de l'éducation					
Administration/fondement de l'éducation				507	507
Didactique			312	439	751
Psychopédagogie et andragogie		688	280	1 357	2 325
Sciences de l'éducation - Direction				4	4
	Total	688	592	2 307	3 587
Sciences infirmières					
Sciences infirmières			157	2 161	2 318
	Total		157	2 161	2 318
Subvention des centres FRQS					
Centres FRQS	Total			12 100	12 100
TOTAL GÉNÉRAL		57 460	16 779	273 725	347 964

Programme de formation des infirmières praticiennes spécialisées (IPS)

Reddition de compte

A – Information générale

Année universitaire : 2020-2021
Nom de l'établissement d'enseignement : Université de Montréal
Unité responsable de la gestion du programme : Sciences infirmières
Nom du responsable du programme : Sylvie Dubois

B – États financiers

Revenus	Montant
Enveloppe budgétaire allouée par le MEES pour l'année universitaire	1 067 194,00 \$
Solde de l'année précédente	
Total des revenus	1 067 194,00 \$

Dépenses	Montant
Bonification du financement de la formation (nouvelles inscriptions)	893 573,53 \$
Développement de Nouvelles spécialités	- \$
Coordination des stages	303 019,92 \$
Total des dépenses	1 196 593,45 \$

Solde	Montant
Solde au terme de l'année	(129 399,45) \$

C – Bonification du financement de la formation (nouvelles inscriptions)

Nouvelles inscriptions	Montant
Augmentation du nombre d'inscriptions	58
Coordination (à décrire dans la section G)	Montant
Responsable gestion des études programme IPS	115 014,48 \$
Responsable académique du programme IPS + Vice-doyenne	152 327,12 \$
Tuteurs et superviseurs labo IPS	62 881,00 \$
Auxiliaires étudiants IPS + assistant tech étudiants IPS	4 002,08 \$
Salaires des professeurs, chargés de cours	199 348,21 \$
Salaires gestion académique	
Conseillers pédagogiques	
Professionnels en support au programme (50%)	41 756,35 \$
TGDE et TCTB	92 629,58 \$
Responsable de la gestion IPS_soins aux adultes faculté de médecine	23 250,00 \$
Responsable de la gestion IPS_santé mentale faculté de médecine	23 250,00 \$
Équipements et fournitures de laboratoires	121 562,49 \$
Service d'un consultant	1 227,98 \$
Frais administration	
Responsable gestion centre de simulation	33 863,07 \$
Salaires des appariteurs de laboratoires	21 529,17 \$
Coordonnateur Patient Standardisé	932,00 \$
Total	893 573,53 \$

Commentaires et description des dépenses :

26 inscriptions_ soins de première ligne
 27 inscriptions_ soins aux adultes
 5 inscriptions_ santé mentale

D – Développement de nouvelles spécialités

Soins aux adultes & santé mentale	Montant
Responsable du programme académique IPS	
Conseiller pédagogique	
Réalité virtuelle développement de scénarios	
Salaire gestion académique	
Conseillère labo de simulation	
Total	- \$

Commentaires et description des dépenses : Développement des scénarios de simulation pour les cours de santé à la famille, personne âgée, soins adultes, etc. - analyse du contenu des cours de pharmaco, médecine, etc. afin d'assurer que le contenu répond aux exigences du programme - recherche et développement des examens de certification conforme aux exigences de certification Canadienne et Québécoise.

E – Coordination des stages

Promotion (à décrire dans la section I)	Montant
Coordonnatrice stages IPS	212 101,96 \$
Responsable gestion des stages	72 511,73 \$
Salaire coordination, gestion académique	
Coordonnatrice tuteurs	18 406,23 \$
Professionnels en support au programme (50%)	
Total	303 019,92 \$

Commentaires et description des dépenses : Rencontre en milieu clinique avec médecin et la direction, communication/échanges auprès du MEES et MSSS, échanges et rencontre avec les étudiants, développement de guide de stages et les formations nécessaires pour les IPS/infirmières encadreurs en milieux cliniques.

SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX		2020-2021
Direction du campus et adjoint		177 009,72 \$
Personnel technique		214 453,16 \$
Responsable - Centre de simulation		75 000,00 \$
Infirmière - Centre de simulation		3 000,00 \$
Responsable de l'externat		45 000,00 \$
Responsable années préclinique et interdisciplinarité		80 000,00 \$
Avantages sociaux (25%)		148 615,72 \$
Sous-total Personnel et avantages sociaux		743 078,60 \$
AUTRES DÉPENSES		
Équipements et réseau informatique (RISQ)		15 753,92 \$
Équipement et fournitures - Centre de simulation		79 370,86 \$
Patients partenaires (acteurs)		4 407,46 \$
Fournitures de bureau, messagerie, téléphonie		1 602,03 \$
Frais de déplacement - Administration		1 277,11 \$
Frais de déplacements - Étudiants		- \$
Support visioconférence		2 000,00 \$
Services rendus par l'UQTR pour les services aux étudiants		10 865,58 \$
Sous-total Autres dépenses		115 276,96 \$
DÉPENSES TOTALES 2020-2021*		858 355,56 \$
FINANCEMENT 2020-2021 DU MES		766 300,00 \$

** Ne représentent qu'une partie des dépenses réelles du Campus délocalisé de la Mauricie. Il est à noter que certaines dépenses sont sujettes à des variations en raison de la pandémie.*

**DÉPENSES IMPUTÉES À LA STRATÉGIE D'INTERVENTION POUR PRÉVENIR ET CONTRER LES VIOLENCES À
CARACTÈRE SEXUEL À L'UDEM EN 2020-2021**

Le Bureau d'intervention en matière de harcèlement (BIMH) de l'Université de Montréal est au service de tous les membres de la communauté universitaire. Son rôle est de prévenir et d'intervenir.

Le BIMH est l'entité, pour l'Université, qui, en matière de harcèlement et de violence à caractère sexuel, agit à titre de guichet unique et assume les rôles et responsabilités suivantes:

- 1) administre les programmes de prévention et de sensibilisation;
- 2) offre les activités de formation;
- 3) est le dépositaire des signalements et des plaintes formelles, et procède à l'analyse de recevabilité des plaintes formelles;
- 4) fournit du soutien aux membres de la communauté universitaire affectés par la violence à caractère sexuel, incluant l'accompagnement tout au long du processus de traitement du signalement ou de la plainte formelle ainsi que lorsque ledit processus est terminé. Il informe les personnes plaignantes lorsque le traitement du signalement ou de la plainte prend fin; et
- 5) collecte les données relatives aux cas de violences à caractère sexuel sur le campus, fait l'analyse de ces données, fait de la recherche dans le domaine et met à jour sa documentation et ses activités.

Soutien

Le BIMH offre les conseils et le soutien nécessaires aux plaignants, aux mis en cause, aux témoins, à toute personne membre de la communauté universitaire et aux tiers affectés par un incident de violence à caractère sexuel, en les informant des options disponibles face à la situation ainsi que du traitement du signalement ou de la plainte formelle, le tout en s'assurant de sauvegarder la confidentialité de l'identité des personnes impliquées.

L'Université offre du soutien aux plaignants et aux personnes affectées par des violences à caractère sexuel, notamment les témoins directs ou les personnes ayant reçu un signalement ou un dévoilement, membres de la communauté universitaire, et ce, que le mis en cause soit membre de la communauté universitaire ou non.

Formation

Le BIMH prépare et dispense des formations annuelles obligatoires sur les violences à caractère sexuel aux dirigeants, aux membres du personnel, aux représentants de leurs associations et syndicats respectifs et aux représentants des associations étudiantes de l'Université.

Le BIMH prépare et dispense des formations obligatoires sur les violences à caractère sexuel aux étudiants de l'Université. Ces formations doivent être revues périodiquement et arrimées avec les meilleures pratiques dans le domaine.

Dépenses 2020-2021 du BIMH

Salaire du personnel régulier	401 873 \$
Salaire du personnel non-régulier	135 590 \$
Avantages sociaux	137 713 \$
Dépenses de fonctionnement	7 888 \$
Total	683 064 \$

Subvention allouée par le MES *365 300 \$*

Reconnaissance des acquis et des compétences à l'enseignement universitaire

Université de Montréal, reddition de compte 2020-2021

Dans le but de permettre aux établissements universitaires de développer des services et des processus de reconnaissance des acquis et des compétences (RAE), le gouvernement a mis des ressources financières à la disposition du réseau universitaire. Pour l'exercice 2020-2021, un montant de 182 500 \$ a été alloué à l'Université de Montréal. Le présent rapport constitue la reddition de compte de cette somme.

1. Utilisation de la somme versée pour 2020-2021, y compris le nombre d'étudiantes et d'étudiants qui ont bénéficié des services de reconnaissance des acquis scolaires et expérientiels au cours de l'année

Dépenses	Montants
Coordination et soutien professionnel (salaire et charges sociales)	131 186 \$
Dégagement experts-conseils pour développement de la RAE au plan institutionnel (salaire et charges sociales)	13 193 \$
Groupe de travail sur la RAE (salaires et charges sociales) <ul style="list-style-type: none">Développement contenu web, collaboration avec le SARRencontres, idéationVisuel, matériel (infographie, suivis)	2 687 \$
Bourse d'étude – projet de recherche documentaire portant sur les impacts de la RAE	20 000 \$
Création d'un formulaire spécifique pour la RAE dans le cadre du DEEU (dossier étudiant électronique unique)	13 165 \$
Promotion pour les programmes avec RAE	572 \$
Honoraires professionnels pour évaluation de la RAE	283 \$
Adhésion au CAPLA	465 \$
Frais de TPV (terminal point de vente)	949 \$
Total des dépenses	182 500 \$

2. Données institutionnelles de la RAC (équivalences et exemptions)

a. Données générales

Les données institutionnelles de la RAC pour l'exercice 2020-2021 présentent le nombre d'exemptions et d'équivalences attribué aux étudiants selon le cycle ainsi que le volume de crédits accordés en EQV (équivalence), en EXE (exemption par formation/stage/passerelle) et en EXP (exemption par processus de reconnaissance des acquis expérientiels, disponible depuis le 28 septembre 2020 pour le trimestre d'automne 2020).

	Equivalences (EQV)¹	Exemptions (EXE)	Exemptions (EXP)	Total des reconnaissances
Nombre d'étudiants 1 ^{er} cycle	1 870	685	17	2 572
Nombre d'étudiants 2 ^e cycle	336	113	5	454
Nombre d'étudiants 3 ^e cycle	43	17	0	60
Nombre total d'étudiants	2 249	815	22	3 086
Nombre de crédits 1 ^{er} cycle	14 159,5	6 869	55	21 083,5
Nombre de crédits 2 ^e cycle	4 116	403	20	4 539
Nombre de crédits 3 ^e cycle	525	81	0	606
Nombre total de crédits	18 800,5	7 353	75	26 228,5

b. Données sur la reconnaissance des acquis expérimentiels (RAE)

À l'Université de Montréal, le terme habituellement utilisé de la RAC porte plutôt l'appellation de la RAE pour « reconnaissance des acquis expérimentiels », intégrant les acquis d'expériences professionnelles, la formation continue non créditée ainsi que les réalisations du candidat étudiant. Le processus de RAE peut être réalisé à des fins d'admission dans un programme d'étude car ce dernier ne répond pas à l'une des conditions d'admission précisées ou à des fins d'exemption de cours en vue d'accélérer son programme de formation et sa diplomation. Dans cette section, nous présentons quelques éléments quantitatifs relevés au cours des étapes du processus de RAE dans notre institution. Ces données couvrent l'année financière du 1^{er} mai 2020 au 30 avril 2021. Fait à noter, ce ne sont pas tous les programmes qui sont ouverts à la RAE. Selon notre politique, chaque faculté, école ou département peut choisir ou non d'offrir ce processus à ses étudiants.

Éléments quantitatifs	Résultats
Nombre de demandes d'information suscitées par la page d'information sur le site de l'admission générale et du Bureau du registraire et du courriel institutionnel reconnaissance@	602
Nombre de nouvelles ouvertures de dossier en RAE (Facultés et programmes participants)	68
Nombre d'étudiants ayant terminé le processus de RAE et fait évaluer leur acquis (Note : le processus peut s'étaler sur plus de deux années)	46
Nombre d'étudiants ayant décidé d'abandonner le processus de RAE	1
Taux de succès à l'étape de l'évaluation des acquis	100 %

¹ À noter que le nombre de cours accordés en équivalence inclut les demandes d'étudiants ayant fait un programme d'échange.

Temps moyen de travail consacré par un étudiant dans une démarche de RAE (selon les commentaires recueillis)	18 heures
Temps moyen pour évaluer un dossier de RAE par un évaluateur attitré (chargé de cours ou professeur de la discipline)	2.5 heures
Temps moyen pour accompagner un candidat étudiant à toutes les étapes du processus de RAE (par le conseiller à la RAE)	5 heures
Outil d'évaluation des acquis le plus répandu	Portfolio/Tableau d'analyse comparative
Profil socio-démographique du demandeur de la RAE (un aperçu)	Sexe féminin 36 ans de moyenne d'âge Plus de 5 années d'expérience En situation d'emploi Désire retourner aux études ou les terminer

3. Faits saillants des activités réalisées en 2020-2021

- Transition d'un projet pilote en 2019-2020 à une opération visant l'implantation du processus de reconnaissance des acquis expérientiels (RAE) dans nos systèmes et procédures à l'interne.
- Malgré le ralentissement de l'implantation de la RAE causé par le contexte pandémique, nous avons élargi l'offre de programmes ouverts à la RAE et amélioré sa coordination au sein des facultés.
- Tournée d'information et de présentation de la RAE chez les assemblées de direction de la majorité des facultés touchant les doyens, vice-doyens, responsables de programme, équipes professorales.
- Ajout de cinq nouveaux programmes d'études ouverts à la RAE et de dix programmes ayant manifesté un intérêt de s'ouvrir à la RAE.
- Réalisation d'une page Web RAE sur le site du Bureau du registraire. (<https://registraire.umontreal.ca/etudes-et-services/reconnaissance-des-acquis-expérientiels/>)
- Production d'un logotype et de deux parapostes à des fins de promotion interne.
- Développement d'une série de fiches techniques de support à distance afin de faciliter le développement de l'offre de service RAE (tableaux de bord, moyens d'évaluation des acquis).
- Centralisation documentaire au Bureau du registraire des dossiers des candidats et mise en place d'un centre de documentation sur la RAE universitaire.
- Création et intégration dans nos systèmes d'une nouvelle mention EXP afin de préciser l'obtention d'une exemption de cours RAE dans le bulletin de l'étudiant.
- Déploiement d'un projet de recherche visant à faire une recension des écrits relatifs à la RAE, comme première étape en vue d'identifier des indicateurs et d'élaborer un tableau de bord permettant de suivre l'évolution du recours à la RAE à l'UdeM.
- Formation d'un remplaçant au poste de conseiller à la RAE pour la faculté de l'éducation permanente.

- ☑ Développement d'un formulaire informatisé de demande pour la RAE à des fins d'exemption (projet Dossier étudiant électronique unique, phase 1) permettant d'automatiser les étapes administratives du processus.
- ☑ Adhésion à l'Association canadienne pour la reconnaissance des acquis et veille stratégique et développement d'un réseau avec l'abonnement institutionnel à l'association canadienne en reconnaissance des acquis appelé le CAPLA.
- ☑ Participation du conseiller principal à la RAE à un comité de consultation sur la RAC universitaire au Bureau de coopération interuniversitaire.
- ☑ Engagement d'une professeur-chercheuse en sciences de l'éducation en vue d'effectuer une recherche documentaire portant sur les impacts de la RAE ainsi que sur l'identification d'indicateurs pouvant toucher la persévérance et la réussite scolaire.

4. Difficultés/enjeux au cours de l'année et les solutions mises de l'avant

Enjeux rencontrés	Solutions mises de l'avant
Implantation et diffusion du processus de RAE à des fins d'admission dans un programme d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un état de situation. • Précision portée dans les règlements aux études. • Concertation avec les directions concernées par l'admission. • Entente d'une procédure à mettre en place.
Adhésion des unités (programmes, écoles, départements) à la RAE et roulement de personnel dans les postes de responsables de programmes.	<ul style="list-style-type: none"> • Tournée d'information auprès des directions. • Présentation de la RAE : fonctionnement, bénéfices à plusieurs équipes professorales. • Coaching avec les responsables de programme.
Rejoindre les étudiants touchés par l'offre de RAE.	<ul style="list-style-type: none"> • Entente sur une procédure de relance à l'interne. • Envoi et suivi de courriels personnalisés par section de cours

5. Défis/enjeux prévisibles pour les prochaines années sur le plan de l'accessibilité, de l'équité et de la transparence des processus et des services de RAE

- (Accessibilité) Augmenter l'offre de programmes d'études ouverts à la RAE notamment au deuxième cycle (Microprogramme, DESS, Maîtrise) ce qui impliquera de refaire des contacts directs avec certaines directions de département en plus de présentations plus ciblées.
- (Accessibilité/Transparence) Développer et intégrer la RAE aux fins d'admission dans nos systèmes (formulaire d'admission générale) et aux règlements des études (premier et cycles supérieurs) ainsi que finaliser le développement du formulaire informatisé DEEU, phase 2.
- (Transparence) Établir des indicateurs permettant de mesurer et évaluer l'impact de la RAE sur la persévérance et la réussite scolaire de nos étudiants

- (Équité) Assurer une cohésion et une harmonisation des pratiques de RAE chez les responsables de programme nouvellement en poste car, chaque année, il y a un roulement dans cette fonction dans plusieurs unités de l'université.
- (Accessibilité/Transparence) Promouvoir la RAE auprès des clientèles étudiantes touchées par les programmes de RAE grâce à des outils et des actions promotionnelles ciblées (ex : Info lettre par courriel, Journée portes ouvertes, envois personnalisés, capsules vidéo de témoignages, etc.)

ANNEXE : Tableau de l'évolution de l'implantation du processus de RAE chez les départements et programmes à l'Université de Montréal pour l'année 2020-2021.

Nouveaux départements programmes/ouverts à la RAE	Départements programmes/en réflexion
<ul style="list-style-type: none"> ○ Baccalauréat spécialisé en travail social ○ Certificat en action communautaire ○ Certificat en santé du travail et santé publique ○ Certificat en intervention psychoéducative ○ Département de communication 	<ul style="list-style-type: none"> ○ École de relations industrielles ○ Département de linguistique et de traduction ○ Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques ○ École de psychoéducation ○ Maitrise en réadaptation visuelle ○ Microprogramme en santé numérique ○ Maitrise en interprétation musicale ○ DESS en droit international ○ École de criminologie ○ Département d'anthropologie

Allocation dans le cadre du plan d'action numérique en Éducation et en enseignement supérieur (1)

Volet 1 - Formation continue du personnel

Titre et descriptif du projet	Dépenses

Volet 2 - Maximisation du rôle des conseillers pédagogiques

Titre et descriptif du projet	Dépenses
<p>Projet grand groupe</p> <p><i>Enseigner à un grand groupe se résume trop souvent à un enseignement magistral favorisant la passivité des étudiants ou à une approche d'apprentissage en surface avec des interactions réduites et impersonnelles. Ce projet visait à proposer aux enseignants des alternatives pour favoriser une pédagogie active. Nous avons développé des ressources et des formations destinées aux enseignants qui répondaient aux objectifs suivants :1. Identifier les méthodes pédagogiques les plus efficaces pour garder les apprenants actifs et motivés ne grand groupe? 2. Proposer aux enseignants des pistes de développement pédagogique pour l'enseignement aux grands groupes. 3. Produire des ressources et donner des formations aux enseignants pour changer le paradigme actuel de l'enseignement en grand groupe. 4. Proposer des pistes pour gérer ce changement auprès des enseignants.</i></p>	<p>Salaire de conseiller pédagogique : 57 704\$</p>

Volet 3 - Acquisition et développement de ressources éducatives numériques

Titre et descriptif du projet	Dépenses
<p>Projet incubateur 1</p> <p><i>Un projet de veille et d'expérimentation technopédagogique lié à la réalité virtuelle et aux médias 360 dont le but était d'expérimenter ces technologies, de cibler les méthodes et technologies et leurs potentiels, de former des professeurs intéressés à intégrer ces technologies et de sensibiliser et promouvoir cette possibilité dans la communauté universitaire. Collaboration avec des professeurs et professionnels des sciences biologiques, de psychoéducation, des sciences de l'éducation, ainsi que du service des bibliothèques pour développer : 4 projets pilotes liés à la réalité virtuelle et à la vidéo 360. Ce projet répond aussi au volet numéro 1: formation continue du personnel.</i></p>	<p>Salaire de conseiller pédagogique : 28 291 \$ Salaire de concepteur média : 23 656 \$ Labster - L'offre de la firme Labster représente une cinquantaine de simulations 3D dans le domaines des sciences biologiques et de la chimie: 13 504 \$</p>
<p>Projet incubateur 2</p> <p><i>Poursuite des projets amorcés dans le projet incubateur 1, cependant un accent a été particulièrement mis sur la maximisation du rôle des conseillers pédagogiques dans le développement de l'incubateur.</i></p>	<p>Salaire de conseiller pédagogique : 28 291 \$ Salaire de concepteur média : 44 000 \$ Labster - L'offre de la firme Labster représente une cinquantaine de simulations 3D dans le domaines des sciences biologiques et de la chimie: 48 619 \$ Matériel informatique (disque dur externe): 475 \$ Matériel informatique (carte mémoire x 2): 70 \$ Matériel informatique (caméra 360 x 2): 1 201 \$ Déplacement: 526 \$</p>
<p>Projet d'innovation pédagogique</p> <p><i>Appel à projets en lien direct avec l'acquisition et le développement de la ressource éducative numérique et le soutien à la réussite étudiante visant le soutien et le développement des compétences numériques des apprenants, l'expérimentation ou l'adoption des pratiques d'enseignement et d'apprentissage intégrant le numérique afin de favoriser la réussite et la persévérance éducatives, et la mutualisation des services et des ressources éducatives afin d'en accroître l'accessibilité et le partage.</i></p>	<p>Financements pour les projets suivant: Projet RV/360 en sciences infirmières : 25 000 \$ Psychoéducation Projet RV/360 : 16 000 \$ Faculté médecine vétérinaire : 5 000 \$</p>

Volet 4 - Soutien aux usagers

Titre et descriptif du projet	Dépenses

Volet 5 - Renforcement de la sécurité de l'information

Titre et descriptif du projet	Dépenses
Migration des prises réseaux	
<p>Une migration des prises réseau afin de résoudre des enjeux liés à la sécurisation des communications et l'accès aux données au niveau du réseau.</p>	Honoraires professionnels - Expert Analystes système sénior/Réseaux : 318 902 \$
<p>Ce projet vise à se conformer à l'architecture de sécurité en établissant des principes directeurs en ce qui a trait à la subdivision en zones, classes et segments de sécurité afin de protéger les actifs et la gestion des accès au réseau.</p>	Honoraires professionnels -Expert Gestionnaire de projet sénior : 121 993 \$
Retrait de l'authentification de base	
<p>Suite à l'annonce par Microsoft qu'à partir d'octobre 2022, il ne permettrait plus la connexion à Exchange via une Authentification de « Base » et que dorénavant, uniquement l'accès via une authentification « Moderne », plus sécuritaire, sera permise.</p>	Honoraires professionnels -Expert Gestionnaires de projet sénior : 31 974 \$
Solution de sauvegarde	
<p>Rehaussement de la stratégie de sauvegarde pour les données de l'UdeM qui soit conforme aux exigences du secrétariat du conseil du trésor (SCT) pour la prise des copies.</p>	Honoraires professionnels -Gestionnaires de projet sénior / Expert Centre de données : 65 725 \$
Retrait Webdépôt	
<p>Migration des usagers d'une application désuète de partage de fichiers vers des solutions institutionnelles à jour. Retrait des serveurs désuets.</p>	Honoraires professionnels -Gestionnaires de projet sénior /PCO : 4 625 \$
Wi-Fi Visiteurs	
<p>Service Wi-Fi pour les visiteurs de l'UdeM ne permettant d'atteindre aucun des services internes de l'université</p>	Honoraires professionnels -Gestionnaires de projet sénior : 5 780 \$
Rehaussement messagerie	
<p>Rehaussement de la sécurité du domaine courriel « umontreal.ca », afin d'éviter les risques reliés à l'usurpation d'identité, pourriels, phishing et autres. Le projet est structuré en phases, mettant en place progressivement des mesures de sécurités. Phase 1 adressait la mise en place d'O365 pour la gestion de courriel entrants. La deuxième phase adresse la sécurité de courriels sortant.</p>	Honoraires professionnels -Gestionnaires de projet sénior : 98 136 \$
Migration des serveurs Windows 2008	
<p>Retrait des 204 serveurs windows désuets, migration des applications vers des solutions institutionnelles à jour.</p>	Honoraires professionnels -Gestionnaires de projet sénior : 51 397 \$
	Mémoire des B200M4 : 59 634 \$
Migration des serveurs Windows 2010	
<p>Migration de 6000 usagers de Windows 2007 vers windows 2010.</p>	Salaires et avantages sociaux - Techniciens en informatique surnuméraires : 138 899 \$ Honoraires professionnels -Gestionnaire de projet sénior et PCO : 26 462 \$ Frais de téléphone : 651 \$
Migration NAS	
<p>Remplacement d'équipement de stockage NAS désuet (Nseries et Isolon X410) vers nouvelles solutions d'hébergement NAS. Migration des données et tests d'applications.</p>	Honoraires professionnels -Gestionnaires de projet sénior /PCO / Administrateur de systèmes Windows /Administrateur de stockage : 223 269 \$
Outils de sécurité	
	Support et entretien - Équipements Tufin : 15 948 \$ Maintenance - Logiciel Fortify Webinspect : 7 033 \$ Abonnement plateforme de sensibilisation sécurité : 6 288 \$ ERP Firewall : 50 857 \$ Certificats SSL : 11 909 \$ Qradar Licences et support : 124 550 \$ Nessus Pro : 2 964 \$ Smartnet - Volet Sécurité : 8 005 \$ Licences et support Pare-Feu : 12 283 \$

(1) Dans le contexte de la pandémie qui a obligé l'Université à un réalignement de ses actions numériques entre mars 2020 et avril 2021, le Ministère a accepté que l'Université reporte une somme de 108 905 \$ à l'exercice 2020-2021 et une autre de 218 000 \$ en 2021-2022. La présente reddition de compte porte donc sur une subvention comptabilisée de 1 679 600 \$ en 2020-2021 (1 788 700 \$ subvention de 2020-2021 + 108 905 \$ report de 2019-2020 - 218 000 \$ reporté à 2021-2022).

Subvention "Mandats stratégiques" – Soutien aux parcours de formation en sciences de l'éducation

Budget 2020-2021:

600 000,00 \$

Descriptif des projets	Dépenses	\$
Engagement d'une professeure invitée (Nathalie Beaulac), professionnelle du milieu scolaire. Offrir des cours en évaluation, secteur très en demande en formation initiale et continue des enseignants.	Engagement d'une professeure invitée du 1er mai 2020 au 30 avril 2021	103 257 \$
Engagement d'une professeure en didactique des mathématiques au primaire (Sarah Dufour). Elle a aidé à consolider l'équipe des chargés de cours du secteur mathématiques, qui a connu de l'instabilité dans les dernières années, et à travailler à des mesures de soutien en mathématiques pour les étudiants, qui sont nombreux à échouer aux cours de cette discipline.	Devancement de l'engagement d'une professeure régulière à compter du 1er mai 2020 au lieu du mois de juin 2020.	9 358 \$
Engagement d'une professeure spécialiste du développement de compétences professionnelles et de l'accompagnement en milieu scolaire (Isabelle Vivegnis). Elle a notamment contribué au développement de mesures novatrices pour l'accompagnement du nouveau type de population étudiante que nous voulons attirer grâce à notre maîtrise qualifiante en éducation préscolaire et enseignement primaire.	Devancement de l'engagement d'une professeure régulière à compter du 1er mai 2020 au lieu du mois de juin 2020.	10 777 \$
Engagement d'un professeur dans le domaine de la francisation (Gabriel Michaud) qui contribuera au développement de programmes de formation d'enseignants de français L2, un besoin criant dans le milieu scolaire qui accueille de nombreux immigrants non francophones.	Salaire annuel d'un professeur régulier	143 313 \$
Ajout de contrats de chargés de cours, de superviseurs de stage, de superviseurs de laboratoire et d'auxiliaires afin de diminuer la taille des groupes et d'optimiser l'encadrement des étudiants.	Ajout de contrats automne 2020 et hiver 2021	209 891 \$
Engagement d'une assistante technique (étudiante) afin d'apporter un soutien à l'équipe de la formation continue non créditée (ContinuUM) pour permettre le développement de nouvelles formations et la promotion des formations actuelles.	Engagement d'une assistante technique (étudiante UdeM)	9 992 \$
Engagement d'une conseillère à la réussite étudiante pour soutenir la vice-doyenne aux études de 1er cycle dans différents programmes d'aide aux étudiants (tutorat en mathématiques et en français), dans le suivi du développement des compétences des étudiants à travers la plateforme EducatUM, dans l'orientation des étudiants vers le programme d'études approprié, ainsi que dans toute autre initiative pertinente.	engagement d'une conseillère à la réussite étudiante à compter de novembre 2019	45 800 \$
Engagement de divers professionnels: Technopédagogue pour aider les professeurs et les chargés de cours dans le développement de cours ou de parties de cours en ligne. Professionnel afin de soutenir notre responsable des communications dans les activités de recrutement, dans le but d'attirer de bons candidats à l'enseignement. Certains mandats de conception d'outils promotionnels confiés à des experts en graphisme, en audiovisuel. Conseillères pédagogiques avec l'équipe des stages pour l'étude des difficultés rencontrées par nos étudiants en stage et l'amélioration des outils de rétroaction sur les compétences professionnelles en stage.	Engagement de divers professionnels liés à l'éducation	67 612 \$
Total des dépenses 2020-2021:		600 000 \$



Soutien aux initiatives avec les entreprises privées

AOUT 2021

BUREAU
RECHERCHE
DÉVELOPPEMENT
VALORISATION

Université 
de Montréal

25 août 2021

Financement 2020-2021 :

Montant total alloué à UdeM : **1 674 300 \$**

Afin de tirer le maximum de l'opportunité offerte par le MEES et de mettre en place les meilleures conditions de succès pour l'ensemble des secteurs disciplinaires (sciences-nature et technologies ; Santé et sciences biomédicales ; Sciences humaines et sociales) nous avons élaboré un programme de gestion spécifique pour cette enveloppe.

En effet, un processus de concours pour l'année 2019-2020 nous a permis de constater l'éventail des besoins et des opportunités mais également, la nécessité de diversifier les approches de partenariat avec les entreprises privées, selon leur secteur d'activité. Par exemple, en développement dans le secteur des sciences humaines et sociales, les entreprises d'économie sociale ne peuvent pas contribuer financièrement à la même hauteur que les partenaires industriels du secteur des sciences. Un concours où un montant de 100 000\$ doit être apparié ne donnera aucun résultat structurant. Une approche sur mesure par secteur est donc requise pour permettre le meilleur investissement du financement. Nous prévoyons donc des sous enveloppes sectorielles dont la distribution sera formalisée selon les meilleures perspectives (concours, fonds de démarrage et/ou d'opération, etc), une fois le partenaire déjà identifié et impliqué.

En outre, les démarches de réseautage pour atteindre des partenaires privés, qu'ils soient dans un secteur ou un autre, nécessitent une constance et une continuité qui peut parfois être difficile à maintenir pour les professeurs dans l'ensemble des obligations professorales. Nous entendons impliquer des unités internes, représentatives des secteurs visés, qui appuieront les professeurs dans leurs démarches de réseautage et de maillage. Ces unités (notamment : Inven_T, IVADO, IRICOR, Centre d'entrepreneuriat UdeM, etc.) sont spécialisées et hautement outillées pour faciliter le réseautage et disposent d'un réseau de partenaires déjà intéressés au développement de projets universitaires.

L'implantation de ce programme débutera en janvier 2022 et nous permettra d'optimiser et de pérenniser la gestion de ce financement. Dans ce contexte, nous souhaiterions le report de la somme reçue pour 2020-2021 qui, additionnée à l'année 2021-2022 permettra de donner une plus grande impulsion au programme.

La demande de report de la subvention 2020-2021 a été adressée au Directeur général du financement du Ministère de l'Enseignement supérieur, monsieur Éric Fournier, le 6 octobre 2021.

Article 2.1.28 RÉUSSITE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RELANCE ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

Volet 1 - Accès au études universitaires, persévérance et réussite des étudiants

1.1 - Embauche de professeurs supplémentaires et de ressources professionnelles offrant des services pédagogiques aux étudiants

La crise sanitaire actuelle a exigé pour les trimestres d'automne 2020 et d'hiver 2021 des adaptations importantes des modes d'enseignement des cours et des conditions de réalisation des activités d'apprentissage. Dans une optique d'assurer le maintien de la qualité de l'enseignement ainsi que la réussite étudiante, des embauches de personnel supplémentaire au service de l'enseignement et de l'encadrement pédagogique des étudiants et étudiantes ont été réalisés. Parmi les types d'embauches qui ont eu lieu:

Auxiliaires d'enseignement, assistants techniques et associés:

Le soutien au personnel enseignant est incontournable afin d'assurer la réalisation optimale des activités d'enseignement, notamment l'enseignement à distance. Que ce soit pour le soutien à la préparation des cours, à l'animation-modération pour de grands groupes ou pour les cours multimodaux, au déploiement d'outils divers ou à la correction des évaluation des apprentissages, les auxiliaires d'enseignement ont été appelés à contribuer sur différents aspects des cours.

Salaires + avantages sociaux	1 700 654 \$
------------------------------	--------------

Enseignants -champions :

L'identification de nouvelles stratégies pédagogiques propres au contexte actuel a représenté un défi pour la plupart des membres du corps enseignant, mais d'autres possèdent de l'expertise et de l'expérience fort utiles à cet égard. L'Université a donc mis en place une communauté de soutien composée "d'enseignants-champions" prêts à soutenir leurs collègues enseignants dans l'appropriation de modalités pédagogiques adaptées au contexte. Parmi eux, on retrouve autant des enseignants fortement à l'aise à combiner le numérique à leur approche d'enseignement que des enseignants particulièrement créatifs à identifier les meilleures approches pédagogiques en contexte de stages et de laboratoires pratiques. Compte tenu des besoins, nombreux de ces "enseignants-champions" ont été dédiés à ces fonctions d'accompagnement et de soutien de leur pairs. Cela a nécessité de les libérer de charges de cours prévues aux trimestres d'automne et d'hiver et de procéder à des embauches temporaires de remplacement.

Salaires + avantages sociaux	757 200 \$
------------------------------	------------

Professionnels :

Tout au long de la préparation et de la prestation des cours dans le contexte actuel, les membres du corps enseignant ont été accompagnés par des conseillers pédagogiques, regroupés dans des cellules pédagogiques avec les "enseignants-champions" et d'autres professionnels au sein de chacune de nos facultés. Ceci a évidemment nécessité l'embauche de personnel supplémentaire. De plus, dans l'optique d'une contribution en expertise de contenus visant à remplacer certaines activités rendues plus difficilement accessibles en contexte de pandémie, que ce soit dans l'élaboration d'études de cas cliniques, la transformation d'activités pratiques en format virtuel ou par le recours à des activités de simulation comme modalité pédagogique alternative, l'Université a eu recours à des professionnels experts de contenus qui ne sont pas membres de notre corps enseignant, notamment dans les domaines de la santé.

Salaires + avantages sociaux	923 550 \$
------------------------------	------------

Dépenses diverses :

Achat de matériel et de fournitures afin d'adapter l'enseignement en présentiel dans les laboratoires au contexte actuel

Matériel de laboratoire	134 051 \$
sous-total 1.1	3 515 456 \$

1.2 - Embauche de ressources spécialisées en technopédagogie, en TI, en infonuagique et en sécurité de l'information de manière à répondre aux besoins de transformation de l'enseignement

Afin d'assurer une plus grande flexibilité dans les modes d'enseignement, l'Université a équipé, en préparation des trimestres d'automne et d'hiver, près de deux cent salles de cours en matériel de captation et de rediffusion vidéos, en plus de se doter de logiciels de captation et diffusion vidéo.

Équipements audiovisuel et informatique	1 413 534 \$
---	--------------

Mise en place d'un service de soutien TI 24/7 pour les étudiants et le personnel enseignant

Personnel technique surnuméraires_Salaires + avantages sociaux	115 621 \$
sous-total 1.2	1 529 155 \$

1.3 - Organisation et offre de services institutionnels en santé mentale

Afin de s'assurer de répondre aux besoins grandissants des étudiants de façon plus rapide, une augmentation des services individualisés en santé psychologique a été privilégiée par l'embauche de personnel additionnel et de services externes. Des espaces virtuels de socialisation ont également été mis sur pied pour les étudiants afin de briser l'isolement.

Salaires + honoraires du personnel en santé mentale	421 964 \$
sous-total 1.3	421 964 \$

Total - Volet 1	5 466 575 \$
------------------------	---------------------

Volet 2 - Développement de nouveaux parcours de formation et de nouvelles formules pédagogiques

La crise sanitaire a forcé l'adoption de stratégies et de modalités pédagogiques alternatives adaptés au contexte. Pour plusieurs des cours, les adaptations auront un caractère temporaire alors que pour d'autres, elles demeureront. En effet, certains cours resteront à distance de façon permanente, sans égard à la situation actuelle. À cet égard, l'Université cible surtout des cours associés à des domaines considérés en pénurie de main d'oeuvre. Pour ce faire, de l'expertise en développement de contenus, l'embauche de conseillers pédagogiques, de médiateurs et d'auxiliaire d'enseignement aura été nécessaire.

Salaires + avantages sociaux	1 115 625 \$
------------------------------	--------------

Total - Volet 2	1 115 625 \$
------------------------	---------------------

Total Subvention 2.1.28	6 582 200 \$
--------------------------------	---------------------

Allocation dans le cadre de l'enveloppe Créneaux d'expertise 2020-2021

Titre et descriptif du projet	Dépenses	
Projet A <i>Assurer la persévérance et la réussite des étudiants: réduire les barrières rencontrées par les étudiants dans leur parcours, les accompagner dans leur choix de cours adaptés à leur profil</i>	Salaires et charges sociales - Enseignants/Chercheurs Salaires et charges sociales - Professionnels Salaires et charges sociales - Personnel technique	124 647 \$ 79 406 \$ 108 646 \$
Projet B <i>Attirer étudiants dans les programmes de cycles supérieurs</i>	Bourses d'études	41 858 \$
Projet C <i>Modification aux programmes de 2 cycle pour mettre à jour les formules d'apprentissage et contribuer à l'attraction et à la rétention des étudiants pour favoriser leur insertion socioprofessionnelle</i>	Salaires et charges sociales - Enseignant/Chercheur	4 843 \$

BOURSES POUR LA PERSÉVÉRANCE DES ÉTUDIANTS ÉPROUVANT DES DIFFICULTÉS ACADÉMIQUES DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE SANITAIRE

Rapport UdeM septembre 2021

Cadre du projet

Dans le contexte de la crise sanitaire et l'enseignement à distance, le ministère de l'Enseignement supérieur a alloué des fonds pour soutenir les étudiantes et étudiants éprouvant des difficultés académiques liées à ce contexte et qui, par conséquent, sont à risque de ne pas persévérer dans leurs études.

Budget :

Versement de 392 400 \$ à l'UdeM pour 327 bourses de 1 200 \$.

Critères d'admissibilité du ministère :

Le MES a établi les *critères initiaux* d'admissibilité au programme :

- Être réputé canadien (citoyen ou résident permanent);
- Être inscrit à temps plein ou réputé temps plein à l'hiver 2021 dans un programme de minimum 30 crédits (tous les cycles);
- Ne pas être à la dernière session;
- Se réinscrire à la session suivante, soit à l'été (si cette session fait partie du programme) ou à l'Automne 2021 dans le programme d'étude (temps plein ou partiel);
- Réussir au moins 80% de la session d'Hiver (pas plus de 20% en échec).

Critères et processus de l'UdeM:

Considérant les fonds limités, l'UdeM a décidé de prioriser la population étudiante **de première année** inscrite dans un programme de premier cycle ou de doctorat de premier cycle. Nous avons analysé les résultats académiques de l'année 2020-21 de tous les étudiantes et étudiants de première année ayant un rendement entre 2 et 3.5 à la session d'automne 2020 et avons analysé les situations particulières de tous celles et ceux qui ont répondu à notre formulaire visant à

mieux comprendre les situations individuelles de ceux-ci. Seuls les étudiantes et étudiants invités à répondre à ce formulaire y avaient accès.

Les bourses ont été accordées en priorité à la population étudiante ayant une baisse de rendement entre la session d'automne 2020 et d'hiver 2021 et à ceux vivant des circonstances ou défis particuliers liés au contexte de la pandémie ou enseignement à distance (augmentation de l'anxiété, exacerbation de problèmes de santé mentale, augmentation du stress financier, conditions financières qui mènent à remettre en question le projet d'études).

Les chiffres à l'UdeM:

Suite à l'analyse des données académiques et des situations particulières, l'Université de Montréal a effectué un premier versement de 600 \$ à 327 étudiants méritant une bourse. Le deuxième versement de 600 \$ sera effectué après la date d'abandon de la session d'automne 2020. Nous espérons pouvoir effectuer les deuxièmes versements à toute cette population étudiante, mais s'il y a des abandons, nous serons en mesure d'offrir des bourses à d'autres étudiants que nous avons identifiés.

Candidats identifiés invités à remplir le formulaire	1256
Demandes de bourses reçues	478
Candidats sélectionnés	327 Dont 283 avec un écart négatif et 44 avec un écart légèrement positif, ayant des circonstances particulières (santé mentale aggravée, perte de revenus, étudiants-parents, etc.)
Candidats rejetés*	94
Candidats en réserve	57 Dont 22 sur une liste prioritaire et 35 sur une liste secondaire

**Raison de rejet : écart trimestriel positif et manque d'une situation particulièrement difficile (problèmes de santé mentale ou physique, précarité financière, situation familiale difficile)*

2.1.34 Formation médicale

Contexte

Le Ministère entend soutenir financièrement les universités pour accélérer la mise en oeuvre des mesures afin d'accueillir la hausse des cohortes en médecine et pour mettre en place les exigences du Collège royal des médecins et des chirurgiens du Canada quant à la compétence par conception.

Objectif

Le soutien se décline en trois volets, qui répondent à des objectifs distincts :

- **Volet 1 :**

- **Augmentation des cohortes: 1,9 M\$ à l'Université de Montréal**

- L'enveloppe vise à soutenir financièrement les universités pour accélérer la préparation nécessaire à la formation du contingent supplémentaire en médecine décrétée par le gouvernement pour les années universitaires 2021-2022 à 2023-2024.

- **Volet 2 :**

- **Bonification du soutien à l'enseignement médical: 3,6 M\$ à l'Université de Montréal**

- Cette enveloppe vise à bonifier pour les années universitaires 2021-2022 à 2023-2024 l'enveloppe Soutien à l'enseignement médical (2.1.2) pour tenir compte de la hausse des effectifs en médecine et élargir les critères d'admissibilité afin de permettre le déploiement d'externes et de résidents en médecine dans d'autres milieux de pratique.

- **Volet 3 :**

- **Implantation de la compétence par conception: 4,2 M\$ à l'Université de Montréal**

- Cette enveloppe vise à accélérer la mise en place d'une nouvelle approche par compétence (compétence par conception) au sein des programmes de résidence en médecine afin de répondre aux exigences du Collège royal des médecins et des chirurgiens du Canada pour les années universitaires 2021-2022 à 2023-2024.

Estimé des coûts - Augmentation des cohortes - Programme MD
Volet 1 - Subvention de la formation médicale (2.1.34)

	2021-2022	2022-2023	2023-2024	TOTAL
Augmentation annuelle d'admissions d'étudiants au programme	12	13	0	
Total des admissions	312	325	325	
Ressources professorales				
Formation des enseignants	20 000 \$	40 500 \$	30 000 \$	90 500 \$
Coordonnateurs locaux - implantation nouveaux projets	45 000 \$	45 000 \$	45 000 \$	135 000 \$
Responsable universitaire - stages	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	90 000 \$
Avantages sociaux (20.5%)	19 475 \$	23 678 \$	21 525 \$	64 678 \$
Développement de matériel pédagogique pour classes inversées	50 000 \$	50 000 \$	10 000 \$	110 000 \$
Médecins développeurs contenu pédagogique simulation	20 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	40 000 \$
Outils numériques/ développement et maintien des TI.	35 500 \$	55 500 \$	5 500 \$	96 500 \$
Développement du programme québécois de simulation	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	15 000 \$
Total ressources professorales	224 975 \$	259 678 \$	157 025 \$	641 678 \$
Ressources administratives				
Chargé de projet/professionnel à terme	112 500 \$	112 500 \$	100 000 \$	325 000 \$
Support pour gestion	116 000 \$	116 000 \$	116 000 \$	348 000 \$
Support pour logistique	40 000 \$	- \$	- \$	40 000 \$
Avantages sociaux (25%)	57 125 \$	57 125 \$	54 000 \$	168 250 \$
Frais de déplacements	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	15 000 \$
Total coûts administratifs	330 625 \$	290 625 \$	275 000 \$	896 250 \$
Simulation				
Conseiller pédagogique-techno pour simulation virtuelle	75 000 \$	75 000 \$	75 000 \$	225 000 \$
Formatrice supplémentaire	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	150 000 \$
Total coûts simulation	125 000 \$	125 000 \$	125 000 \$	375 000 \$
Total coûts administratifs	680 600 \$	675 303 \$	557 025 \$	1 912 928 \$

Estimé des coûts - Bonification du soutien à l'enseignement médical
Volet 2 - Subvention de la formation médicale (2.1.34)

	2021-2022	2022-2023	2023-2024	TOTAL
Ressources				
Chargés de projets - soutien à la direction de l'enseignement	180 000 \$	180 000 \$	180 000 \$	540 000 \$
Professionnels locaux - démarchage	240 000 \$	240 000 \$	240 000 \$	720 000 \$
Soutien pour gestion et logistique	380 000 \$	380 000 \$	380 000 \$	1 140 000 \$
Avantages sociaux (25%)	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	600 000 \$
Total ressources	1 000 000 \$	1 000 000 \$	1 000 000 \$	3 000 000 \$
Autres dépenses				
Fournitures de bureau, mobilier	60 000 \$	60 000 \$	60 000 \$	180 000 \$
Petits équipements/outils et matériel	80 000 \$	80 000 \$	80 000 \$	240 000 \$
Équipements informatiques et périphériques	60 000 \$	60 000 \$	60 000 \$	180 000 \$
Total autres dépenses	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	600 000 \$
DÉPENSES TOTALES	1 200 000 \$	1 200 000 \$	1 200 000 \$	3 600 000 \$

Estimé des coûts - Compétence par conception - programmes d'études médicales postdoctorales
Volet 3 - Subvention de la formation médicale (2.1.34)

	2021-2022	2022-2023	2023-2024	TOTAL
Ressources professorales				
Responsable facultaire CPC	60 000 \$	60 000 \$	60 000 \$	180 000 \$
Formation des directeurs & membres des comités	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	90 000 \$
Rehaussement directions de programmes/adjoints	449 555 \$	449 555 \$	449 555 \$	1 348 665 \$
Réviseurs principaux	113 800 \$	113 800 \$	113 800 \$	341 400 \$
Responsables locaux	52 000 \$	52 000 \$	52 000 \$	156 000 \$
Présidence des comités de compétences	84 000 \$	84 000 \$	84 000 \$	252 000 \$
Avantages sociaux (20.5%)	155 668 \$	155 668 \$	155 668 \$	467 003 \$
Total ressources professorales	945 023 \$	945 023 \$	945 023 \$	2 835 068 \$
Ressources administratives				
Support administratif pour gestion et logistique CPC	175 000 \$	250 000 \$	250 000 \$	675 000 \$
Avantages sociaux (25%)	43 750 \$	62 500 \$	62 500 \$	168 750 \$
Bonification soutien secrétaires de programmes	175 000 \$	175 000 \$	175 000 \$	525 000 \$
Total coûts administratifs	393 750 \$	487 500 \$	487 500 \$	1 368 750 \$
DÉPENSES TOTALES	1 338 773 \$	1 432 523 \$	1 432 523 \$	4 203 818 \$

2.1.35 Soutien aux universités dans le cadre de la Bourse d'incitation au travail et de suspension volontaire des études au baccalauréat en sciences infirmières en contexte d'urgence sanitaire

(tableau F, colonne 33)

Montant total de la subvention	A	95 000,00 \$
Montant attribué au Volet 1 - Compensation des pertes de revenus	B = (1)+(2)	37 000,00 \$
- 16 étudiants à temps plein	32 000 \$ (1)	
- 5 étudiants à temps partiel	5 000 \$ (2)	
Montant attribué au Volet 2 - Adaptation du cheminement et de l'offre de formation des boursiers	C = A-B	58 000,00 \$

Volet 2 : Adaptation du cheminement et de l'offre de formation des boursiers

Objectif

Soutenir les universités dans la mise en œuvre de mesures permettant d'adapter l'offre et le cheminement de formation des boursiers afin d'assurer l'atteinte des objectifs de formation et la poursuite des études de ces étudiants.

La Faculté des sciences infirmières a convenu que les mesures de soutien à offrir aux étudiants qui ont bénéficié de la Bourse d'incitation au travail et de suspension volontaire des études dans le contexte d'urgence sanitaire sont des mesures personnalisées et individualisées selon le besoin de ces étudiants. Nous sommes conscients que ces étudiants ont besoin de plus de soutien auprès de notre personnel académique tels que les responsables de gestion des études, les professeurs responsables de programmes, l'orthopédagogue, la travailleuse sociale, les coordonnatrices de stages, etc. Nous voulons absolument assurer leur réussite et leur diplomation éventuelle.

Type de soutien	salaire	%	coût
soutien de l'orthopédagogue (P2)	70 667,00 \$	10	7 066,70 \$
soutien de la travailleuse sociales (P2)	70 667,00 \$	10	7 066,70 \$
soutien de la responsable de gestion des études (P3)	94 760,00 \$	15	14 214,00 \$
soutien de l'adjointe à la VD (C3)	94 760,00 \$	5	4 738,00 \$
soutien de la conseillère en laboratoire d'enseignement (P3)	94 760,00 \$	5	4 738,00 \$
Soutien de la professeure responsable de programme	126 387,00 \$	15	18 958,05 \$
soutien des coordo de stages (P3)	94 760,00 \$	6	5 685,60 \$
soutien des directeurs d'étude (étudiants études supérieures)	126 387,00 \$	6	7 583,22 \$
TOTAL de coûts			70 050,27 \$

Section 4

Rapport sur les perspectives de développement

Rapport sur les perspectives de développement de l'Université de Montréal 2021-2022

L'Université de Montréal est heureuse de présenter son rapport sur ses perspectives de développement, remis au ministère de l'Enseignement supérieur en vertu de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

Ce document fait état des réalisations récentes et des projets en cours de l'Université et de l'équipe de direction du recteur Daniel Jutras, entré en poste le 1^{er} juin 2020. Nous avons regroupé ces différentes actions en cinq sections. Les deux premières reviennent sur la façon dont l'Université a répondu à des enjeux incontournables des derniers mois dans le monde de l'enseignement supérieur : la pandémie de COVID-19 et la liberté académique dans le milieu universitaire. La troisième section fait directement référence aux orientations de la Politique québécoise de financement des universités. La quatrième partie se rapporte à des éléments de gouvernance de l'Université. Enfin, la dernière section aborde, en guise de conclusion, le tout nouveau plan stratégique de l'Université, qui sera lancé à la fin de l'automne.

Les actions présentées dans ce document n'ont pas été choisies pour représenter l'ensemble des activités menées par la communauté universitaire, mais plutôt pour offrir un aperçu du rayon d'action de l'Université de Montréal dans la société québécoise et de sa vision pour les années à venir.

L'Université de Montréal en bref

Près de 71 000 étudiants et étudiantes (UdeM – HEC – Poly)

13 facultés et écoles

2 établissements affiliés : HEC Montréal et Polytechnique Montréal

2 centres hospitaliers universitaires : le CHUM et le CHU Sainte-Justine

27 établissements de santé et de services sociaux affiliés

1 centre hospitalier universitaire vétérinaire : le CHUV à Saint-Hyacinthe

7 campus :

- ✓ Campus de la montagne
- ✓ Campus MIL
- ✓ Campus de Laval
- ✓ Campus de Saint-Hyacinthe (Faculté de médecine vétérinaire)
- ✓ Campus de la Mauricie (formation délocalisée en médecine)
- ✓ Campus de Lanaudière (programme de deuxième cycle en leadership et gestion des établissements scolaires)
- ✓ Campus de Brossard (occupation en juillet 2022)

1. L'UdeM et la pandémie

La COVID-19 a frappé de plein fouet l'UdeM, dont les campus sont normalement fréquentés au quotidien par plusieurs dizaines de milliers d'étudiants. Un effort considérable de la part du personnel a permis le maintien des missions fondamentales de l'Université et le retour des étudiants sur nos campus à l'automne 2021. Pour ce trimestre, 82 % des cours sont en présentiel, le reste des cours étant donnés en mode hybride (8 %) et à distance (10 %). De plus, l'ensemble des services à la communauté universitaire sont offerts en personne, que ce soit les Services aux étudiants, le Bureau du registraire, les bibliothèques, le Centre de santé et de consultation psychologique, pour n'en nommer que quelques-uns.

Après la déclaration de l'état d'urgence sanitaire par le gouvernement du Québec le 14 mars 2020, il a suffi de quelques jours pour reprendre à distance les cours et les activités de recherche ne requérant pas un accès à nos campus. Pour les activités de recherche en présentiel, l'Université a mis en place, dans un délai de trois semaines, les structures de gouvernance nécessaires à une reprise. Chaque direction de recherche désirant reprendre ses activités avait ainsi l'obligation de déposer un plan de mitigation des risques, qui devait être approuvé par un comité relevant du Vice-rectorat à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation. Pour soutenir ses chercheurs et chercheuses dans le processus, l'Université a créé huit comités de conseil et d'accompagnement et conçu une formation sur l'application des plans de mitigation en contexte de recherche. Cette formation, la première du genre offerte au Québec, a été partagée avec les centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux et les autres universités québécoises.

Une occasion d'évoluer

Bien que difficile, l'adaptation au contexte de la pandémie a provoqué pour l'Université des évolutions rapides tout en représentant de riches occasions d'apprentissage et de travail collaboratif. Voici quelques initiatives d'intérêt menées au cours de la pandémie et qui ouvrent de nouvelles perspectives pour l'Université.

- ***En enseignement***

Le Centre de pédagogie universitaire, déjà actif avant la pandémie, s'est imposé comme une ressource incontournable pour un corps enseignant qui devait adapter rapidement des milliers de cours à l'enseignement à distance. Cette équipe a créé plus de 300 ressources en ligne (guides, webinaires, aide-mémoires, etc.), qui ont été rendues

disponibles librement (en *open source*) pour le personnel enseignant de l'UdeM, mais aussi pour l'ensemble de la communauté universitaire francophone. Plusieurs universités situées à l'extérieur du Québec ont indiqué utiliser ces ressources.

Parmi ses autres mesures de soutien aux enseignants et enseignantes, le Centre a mis en place, dans toutes les facultés de l'Université, des cellules pédagogiques formées d'un conseiller pédagogique, d'un bibliothécaire et d'un super utilisateur enseignant. Cette initiative a connu un grand succès et reste très pertinente dans un contexte où les cours en présentiel sont appelés à changer avec le retour de la population étudiante sur nos campus. Des éléments pédagogiques de l'enseignement à distance pourraient ainsi être utilisés pour bonifier l'expérience des apprenants.

- *En matière de soutien à la communauté étudiante*

La population étudiante étant particulièrement touchée par les effets du confinement, l'Université a accordé une attention particulière à la santé mentale et au soutien à la réussite durant la pandémie. Les réflexions et les actions autour de ces enjeux précédaient de loin la pandémie, mais des mesures supplémentaires ont été mises en œuvre rapidement grâce, notamment, à une aide de près de 900 000 \$ du gouvernement du Québec. L'Université a ainsi, entre autres mesures, augmenté ses capacités de consultation en psychothérapie, permis le choix du barème de notation succès/échec pour un cours, organisé diverses activités de réseautage en ligne et offert un soutien en continu de pairs aidants prenant la forme de rendez-vous quotidiens en ligne. L'Université a pour projet de pérenniser certains des services les plus demandés comme ses activités destinées aux étudiants et étudiantes souffrant de troubles du sommeil et ses ateliers de groupe permettant d'agir en amont et de prévenir des complications dans l'apprentissage ou en santé mentale.

L'Université a aussi agi rapidement, dès le début de la pandémie, pour soutenir financièrement les membres de sa communauté étudiante en situation précaire. La création d'un fonds philanthropique d'urgence a permis d'amasser 1 M\$, qui a été distribué à plus de 1000 étudiants et étudiantes. Cette somme s'ajoute à quelque 1,3 M\$ versé annuellement en bourses par les Services aux étudiants. L'Université compte poursuivre et développer cette collaboration engagée avec le secteur philanthropique pour aider ses étudiantes et ses étudiants les plus vulnérables.

- *En recherche*

Dès le début de la pandémie, l'Université de Montréal a pris part à l'effort scientifique sans précédent contre la COVID-19. De nombreux chercheurs et chercheuses ont réorienté

leurs recherches pour lutter directement contre le virus, bloquer sa propagation ou mieux comprendre ses effets dans leurs domaines respectifs. Avec plus de 90 professeures et professeurs engagés dans ces travaux, 120 projets et des subventions totalisant près de 29 M\$, l'UdeM s'est mobilisée et a grandement participé à l'effort collectif de lutte contre la COVID-19.

Plusieurs chercheurs et chercheuses ont répondu à l'appel des médias, prenant le temps d'expliquer au public les décisions de la Santé publique et les faits scientifiques relatifs au virus. Pour ce travail de vulgarisation, la microbiologiste-infectiologue Caroline Quach-Thanh et le biostatisticien Benoît Mâsse ont été nommés parmi les personnalités de l'année 2020 du magazine *L'actualité*. Avec d'autres membres du corps professoral, comme la pharmacienne Diane Lamarre, l'experte en santé publique Roxane Borgès Da Silva ou la biochimiste Nathalie Grandvaux, ils ont profité, et profitent encore, d'une forte exposition médiatique.

L'effort de recherche contre la COVID-19 ne s'arrêtera pas avec la fin de la pandémie, puisqu'il faut continuer à suivre l'évolution du virus et de ses variants, et s'assurer que la relève est prête pour les prochaines crises sanitaires. À cet égard, l'École de santé publique de l'Université de Montréal (ESPUM) a un rôle essentiel à jouer. L'ESPUM, qui regroupe le plus important bassin de scientifiques du monde francophone en santé publique, vise la création d'un pôle de santé publique à Montréal qui favoriserait l'action concertée des organisations du domaine.

2. La liberté académique dans le milieu universitaire

Au cours de l'année 2021, l'Université de Montréal a pris position sur la question fondamentale qu'est la liberté d'expression au sein de sa communauté. Le 14 juin, l'Assemblée universitaire adoptait à l'unanimité un énoncé de principes pour guider les membres de la communauté de l'UdeM dans l'exercice de leur liberté d'expression à l'Université. L'énoncé réaffirme notamment que l'UdeM est un établissement autonome consacré à la production et à la transmission des savoirs, qu'elle a la responsabilité de protéger les libertés universitaires de son corps enseignant, de ses chercheurs et chercheuses et de sa communauté étudiante, qu'elle rejette l'hypothèse que des mots, des concepts ou des œuvres puissent être exclus à priori de l'examen critique à l'Université et qu'elle s'engage à favoriser des échanges respectueux de la dignité de chacun et chacune, où les propos haineux ou racistes ne sont pas tolérés.

Cet énoncé de principes a été proposé par la Mission du recteur sur la liberté académique dans le milieu universitaire. Au cours de l'hiver, la Mission a sollicité les témoignages des membres de la communauté de l'UdeM souhaitant s'exprimer sur la question. Elle a reçu

128 contributions individuelles et 7 contributions collectives provenant d'associations ou de syndicats. En plus de la rédaction d'un énoncé de principes, la Mission avait pour mandat de formuler des recommandations touchant à la mise en œuvre de ces principes sur les campus de l'Université. Ces recommandations ont été adoptées à l'unanimité par l'Assemblée universitaire le 4 octobre 2021.

Le 31 août, le recteur Daniel Jutras présentait l'énoncé de principes de l'UdeM à la Commission scientifique et technique indépendante sur la reconnaissance de la liberté académique dans le milieu universitaire. Le recteur a profité de l'occasion pour rappeler l'une des conclusions du rapport de la Mission, selon laquelle l'Université dispose de toutes les ressources pour désamorcer elle-même, et de manière collégiale, les crises et pour résoudre les différends liés aux questions de la liberté académique dans le milieu universitaire.

3. Actions liées aux orientations de la Politique québécoise de financement des universités

Nous présentons dans cette section une sélection des réalisations récentes de l'UdeM pouvant être directement liées aux quatre orientations de la Politique.

3.1 L'accessibilité et la réussite

Au total, 71 327 étudiants et étudiantes fréquentent l'Université de Montréal (48 072) et ses établissements affiliés, HEC Montréal (14 234) et Polytechnique Montréal (9 021), ce qui représente le premier pôle d'enseignement supérieur du Québec. De ce nombre, 27 % sont inscrits aux cycles supérieurs, une proportion qui compte parmi les plus élevées au Canada. L'UdeM et ses établissements affiliés diplôment chaque année plus de 13 000 personnes. À l'automne 2021, l'UdeM accueillait un peu moins de 17 000 nouveaux étudiants et étudiantes.

L'accessibilité aux études et la réussite étudiante sont des valeurs fondamentales pour l'Université. En 2015, l'UdeM s'est dotée d'un plan institutionnel de soutien à la réussite étudiante. Au cœur du plan se trouve le Centre étudiant de soutien à la réussite, qui regroupe divers spécialistes et services. On y propose des consultations individuelles en soutien à l'apprentissage, en information et orientation scolaires et professionnelles; du tutorat, des ateliers, webinaires et animations de groupe; et des outils pour la gestion du temps, l'établissement de ses priorités et l'adoption de stratégies pour réussir ses études.

Fermement engagée à mettre l'équité, la diversité et l'inclusion au cœur de son développement, l'Université a adopté plus récemment le plan d'action Pour l'équité et

l'inclusion 2020-2023, qui comprend près de 200 mesures. Malgré les retards dans l'application du plan dus à la crise sanitaire, quelques actions notables ont déjà été posées, comme l'embauche de ressources en équité, diversité et inclusion et des formations aux biais inconscients et à l'utilisation de l'écriture inclusive destinées au personnel de l'Université.

L'Université reconnaît également la nécessité d'accroître la représentation des membres des nations autochtones sur ses campus et a établi à cet effet le plan d'action Place aux Premiers Peuples 2020-2023. Parmi les mesures initiales mises en œuvre, on compte le recrutement de personnes autochtones, la remise annuelle de trois bourses destinées aux étudiants et étudiantes autochtones et la création du Prix de la valorisation des langues autochtones, qui est remis annuellement. S'ajoutent à cela des mesures pour augmenter la visibilité des cultures des Premiers Peuples sur nos campus comme l'installation d'une œuvre à l'entrée la plus achalandée du campus de la montagne, qui souhaite la bienvenue aux passants en français, en anglais et dans les langues des 11 nations autochtones du Québec.

Grands projets

Plusieurs projets d'envergure sont en cours d'exécution ou en préparation afin d'accroître l'accessibilité aux études et l'offre de formations à l'UdeM.

- *Un nouveau campus à Brossard*

Le déménagement du campus de Longueuil à Brossard est une occasion pour l'Université d'améliorer son offre de formations à la population de la Rive-Sud. Les nouveaux locaux, d'une superficie de 3500 m², occuperont deux étages d'un bâtiment présentement en construction à Solar Uniquartier, qui sera relié directement à la station du Quartier du Réseau express métropolitain. On y proposera des formations courtes axées sur le développement professionnel – microprogrammes, certificats – notamment dans les secteurs prisés de la santé, des services sociaux et des langues. Les installations multifonctionnelles permettront de bénéficier des avantages de l'enseignement en présentiel, multimodal ou hybride.

- *Une formation en médecine vétérinaire décentralisée à Rimouski*

Pour contrer la pénurie de médecins vétérinaires en région et particulièrement dans le secteur des grands animaux, l'UdeM s'est associée à l'Université du Québec à Rimouski pour y délocaliser une partie de sa formation au doctorat. L'UdeM, qui forme sur son campus de Saint-Hyacinthe la totalité des médecins vétérinaires au Québec, compte ainsi

former 25 médecins vétérinaires supplémentaires dans le Bas-Saint-Laurent, une région désignée comme fragile par le MAPAQ en matière de relève vétérinaire. Ce nombre représente près du quart de la cohorte québécoise actuelle. Une aide financière de 627 946 \$ a été accordée par le gouvernement du Québec pour l'élaboration d'un dossier d'opportunité.

- *Un projet phare en persévérance scolaire*

Le programme Cap campus aide les élèves du secondaire et du cégep à se projeter dans des programmes universitaires en misant sur l'égalité des chances dans l'accès aux études. Le programme compte actuellement 15 écoles secondaires partenaires dans la région de Montréal, avec qui sont offerts des semaines thématiques, des conversations face à face avec des étudiants et des étudiantes de l'UdeM, des visites du campus et de l'accompagnement dans les domaines de la science et de la santé pour les élèves de cinquième secondaire. Les élèves peuvent ainsi s'immerger dans la vie universitaire et découvrir ce qui les passionne tout en faisant la rencontre de modèles inspirants parmi les communautés étudiante et enseignante de l'Université.

3.2 Les besoins de la société et l'ouverture sur le monde

L'Université de Montréal représente une source à la fois de rayonnement et de solutions pour la société québécoise. Sa réputation comme établissement d'enseignement et de recherche dépasse largement les frontières du Canada. Avec ses établissements affiliés HEC Montréal et Polytechnique Montréal, l'UdeM figure au 88^e rang du classement 2022 des meilleures universités du *Times Higher Education*. L'UdeM compte parmi les cinq meilleures universités canadiennes du classement et arrive troisième parmi les universités du monde francophone, un rang qu'elle partage avec la Sorbonne.

L'UdeM joue également un rôle important dans l'attractivité de Montréal, puisque sa renommée auprès des étudiantes et étudiants étrangers et la présence de trois autres universités d'envergure contribuent à faire de la métropole la meilleure destination en Amérique du Nord où effectuer des études universitaires, *ex aequo* avec Boston (selon le classement 2022 de Quacquarelli Symonds).

Au service de la collectivité

En matière de solutions apportées à la société québécoise, l'UdeM se démarque de nombreuses façons, dont voici quelques exemples.

- *Des réponses au problème de pénurie de personnel en santé et en éducation*

La Faculté de médecine de l'UdeM forme chaque année le tiers des médecins du Québec ainsi qu'une grande partie de ses professionnels de la santé tels que les orthophonistes, audiologistes, nutritionnistes et ergothérapeutes. Pour répondre à la demande du réseau de la santé, la faculté a augmenté de manière notable ses admissions dans les dernières années. L'effectif étudiant est ainsi passé de 6702 personnes en 2019 à 7272 en 2021, une hausse de près de neuf pour cent. La faculté travaille aussi à augmenter la diversité dans ses cohortes. Elle réserve, depuis trois ans, des places en médecine à des étudiantes et étudiants issus de milieux socioéconomiques défavorisés et un partenariat a été établi avec l'Association médicale des personnes de race noire du Québec pour mettre sur pied un programme de mentorat afin d'attirer plus d'étudiantes et d'étudiants noirs dans la discipline.

Afin d'atténuer la pénurie de personnel infirmier au Québec, le ministère de l'Enseignement supérieur a accordé à la Faculté des sciences infirmières de l'UdeM une subvention de 500 000 \$ pour établir une passerelle en vue d'accélérer la formation infirmière. Des étudiants et étudiantes possédant déjà des préalables universitaires auront donc la possibilité de terminer leurs études plus rapidement et ainsi d'accéder au monde du travail. Ce programme, qui sera mené en partenariat avec les écoles de sciences infirmières des universités de Sherbrooke et d'Ottawa, verra le jour pour le trimestre d'été 2023.

De son côté, la Faculté des sciences de l'éducation a conçu une maîtrise qualifiante en éducation préscolaire et enseignement primaire pour pallier la pénurie de personnel enseignant. L'UdeM devient ainsi la première université au Québec à offrir ce type de programme. La maîtrise de 60 crédits est destinée aux titulaires d'un baccalauréat qui désirent faire carrière dans l'enseignement. Ce nouveau programme a déjà démontré sa pertinence, puisqu'il a reçu plus de 900 demandes d'inscription pour la première année. La première cohorte, accueillie à l'automne 2021, compte 226 étudiants et étudiantes, soit près du triple des 80 qui étaient initialement prévus.

- *Une contribution au rayonnement du français et à la francisation*

L'Université a créé en 2014 le Bureau de valorisation de la langue française et de la Francophonie, un service unique dans le milieu universitaire francophone qui s'est montré particulièrement dynamique au fil des ans. Le Bureau a, par exemple, mis sur pied, en collaboration avec la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, un projet pilote de jumelage linguistique commerçants-étudiants dans le quartier Côte-des-Neiges, où une trentaine de propriétaires de petits commerces ont appris le français sur leur lieu de

travail. À l'automne 2020 et à l'hiver 2021, près de 200 personnes ont participé à la série d'activités Mon rendez-vous en français avec Montréal, organisée par le Bureau pour favoriser l'apprentissage du français chez les nouveaux arrivants. Le Bureau chapeaute également depuis 2018 le concours d'éloquence *Délie ta langue!*, qui gagne en popularité auprès de la communauté étudiante québécoise, des étudiants et étudiantes des universités Concordia, de Sherbrooke, du Québec à Chicoutimi et du Québec à Rimouski ayant confirmé leur participation au concours de 2021-2022.

- *Des scientifiques dans la communauté pour lutter contre la COVID-19*

À la demande d'organismes communautaires de Parc-Extension et de Côte-des-Neiges, une équipe de recherche pluridisciplinaire formée de membres des corps professoral et étudiant a été créée par l'UdeM pour mieux comprendre la façon dont la population de ces quartiers vit la crise sanitaire. L'Université a ainsi pu resserrer ses liens avec les communautés voisines du campus de la montagne et du campus MIL en devenant, par exemple, membre institutionnelle de la Table de quartier de Parc-Extension et de la Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges.

- *Un programme pour stimuler l'entrepreneuriat dans la communauté universitaire*

Au cours des prochaines années, l'UdeM souhaite favoriser l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs économiques et sociaux. L'Université entend utiliser à cette fin des lieux sur le campus MIL, inauguré à l'automne 2019, et est actuellement à la recherche de financement pour un vaste programme de soutien à l'entrepreneuriat. Avec le programme milléniUM, l'Université cultivera les compétences entrepreneuriales dans ses communautés étudiante, scientifique et diplômée tout en les soutenant dans la réalisation de leurs projets d'entreprise. Ce programme aura pignon sur rue dans le futur Centre d'innovation MIL Montréal, au cœur du quartier du même nom, qui accueille déjà plusieurs jeunes entreprises, notamment dans les domaines des arts, des technologies et de l'intelligence artificielle.

3.3 La recherche et la création

L'Université de Montréal est considérée comme l'une des principales universités de recherche du Canada. Avec des revenus de recherche totaux de 597 M\$ en 2019, elle figure au quatrième rang canadien du plus récent classement de Research Infosource. L'établissement accueille en outre 148 chaires de recherche du Canada, dont 9 nouvelles chaires en 2021.

De nombreux chercheurs et chercheuses de l'UdeM se sont distingués au cours des derniers mois, notamment Gilles Brassard et Yoshua Bengio, du Département d'informatique et de recherche opérationnelle (élus respectivement à la National Academy of Sciences et à la Royal Society de Londres), Lise Gauvin, du Département des littératures de langue française (Médaille de vermeil du Grand Prix de la Francophonie de l'Académie française), Peter Jacobs, de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage, et Jacques Légaré, du Département de démographie (Ordre du Canada), et, du Département de psychologie, Mireille Cyr (prix Marie-Andrée-Bertrand) et Isabelle Peretz (prix Armand-Frappier). Notons également qu'à l'automne 2021 un nombre important de chercheurs et chercheuses de l'UdeM, soit 11, ont fait leur entrée à la Société royale du Canada, qui regroupe les plus éminents penseurs, scientifiques et artistes du pays.

Un nouveau plan stratégique de la recherche

La planification stratégique 2022-2026 du Vice-rectorat à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation vise à soutenir une recherche collaborative au sein de l'UdeM, encourager la pluralité des modèles de recherche, faciliter l'émergence de projets intersectoriels, appuyer des initiatives novatrices de transfert de connaissances, contribuer à l'enrichissement de la formation des étudiants et étudiantes et consolider la mise en application des principes de durabilité, de responsabilité et d'équité, de diversité et d'inclusion. Dix secteurs d'excellence ont été ciblés afin d'y promouvoir des recherches interdisciplinaires capables de répondre aux grands défis de la société d'aujourd'hui et de demain.

Dix secteurs d'excellence à l'UdeM

- Rapport aux savoirs et acquisition des connaissances
- Création, culture et imaginaires
- Rapports sociaux, démocratie et équité
- Environnement, biodiversité et société
- Matériaux de demain
- Explorations fondamentales de la réalité
- Cerveau, pensée, perception
- Une seule santé
- Intelligence artificielle
- Bio-innovation et santé numérique

Grands projets

L'UdeM mène, avec des partenaires publics et privés, des projets d'envergure liés à la recherche qui ont un potentiel transformateur pour la société québécoise.

- *Médicament Québec*

En mars 2021, l'UdeM a été mandatée par le gouvernement du Québec pour piloter Médicament Québec. L'organisme a pour mission de renforcer l'autonomie du Québec en matière de découverte et de production de médicaments en réunissant des partenaires de l'industrie pharmaceutique et de l'enseignement supérieur, notamment des universités Laval, McGill et de Sherbrooke et du secteur collégial. Une subvention de 13 M\$ a été versée à l'UdeM pour commencer ce travail, qui se concentrera initialement autour de trois piliers qui sont également des secteurs d'excellence de l'Université : la découverte et la synthèse de médicaments innovants, les technologies de production d'ingrédients actifs et l'innovation en biopharmacie.

En effet, l'Université héberge, à l'Institut de recherche en immunologie et en oncologie, la plus grande unité de découverte de médicaments en milieu universitaire au Canada. L'UdeM dispose aussi, grâce à sa plateforme de synthèse en flux continu, de l'expertise et de la technologie pour produire, à petite échelle, à peu près n'importe quels ingrédients actifs qui entrent dans la production des médicaments. L'expertise de la Faculté de pharmacie et des chercheurs et chercheuses en intelligence artificielle sera mise à profit. Notons, enfin, que l'UdeM a récemment recruté le professeur Sidney Altman, Prix Nobel de chimie 1989 et à l'origine d'avancées scientifiques qui ont permis les vaccins à base d'ARN. Il mènera ses travaux avec la Faculté de médecine et l'Institut de recherches cliniques de Montréal.

L'Université de Montréal travaille actuellement à consolider ses différentes plateformes de recherche et à regrouper les acteurs québécois dans le domaine du médicament pour favoriser l'autonomie du Québec en matière de médicaments.

- *L'écosystème québécois de l'intelligence artificielle*

En s'imposant comme une force incontestée en intelligence artificielle au cours de la décennie 2010, l'UdeM a provoqué une véritable effervescence économique : des géants de la technologie ont ouvert des antennes à Montréal et plusieurs jeunes pousses ont vu le jour. En 2017, le gouvernement du Québec a confié à l'Université le mandat de mettre en place un écosystème québécois en intelligence artificielle, une stratégie appuyée par un financement de 100 M\$ sur une période de cinq ans.

L'écosystème gravite en grande partie autour de deux organisations complémentaires issues de l'UdeM. La première est Mila, l'Institut québécois d'intelligence artificielle, fondé par le professeur Yoshua Bengio, qui en assure également la direction scientifique. Avec

plus de 500 chercheurs et chercheuses, des partenaires industriels de premier plan, des entreprises en démarrage et des étudiants et étudiantes venant de partout, Mila est reconnu comme le plus important centre de recherche universitaire en apprentissage automatique dans le monde.

Le deuxième noyau de l'écosystème est IVADO, un institut collaboratif québécois en intelligence artificielle qui se consacre à transformer les découvertes scientifiques en des applications concrètes dans des domaines aussi variés que la santé, les ressources naturelles, la finance, le commerce ou le transport et la logistique. Financé par le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada, IVADO fédère plus d'une centaine d'entreprises partenaires et des centres de recherche universitaires de renommée internationale.

3.4 La performance des universités et l'efficience du système

Toujours à l'écoute des besoins de la société et des demandes des étudiants et étudiantes, l'UdeM a créé, au cours de la dernière année, 11 programmes de formation au premier cycle et 14 programmes aux cycles supérieurs.

L'ensemble des programmes de l'Université est soumis à des évaluations de qualité périodiques, qui comprennent une autoévaluation et une évaluation externe. Pour cette démarche, les facultés et écoles disposent de l'appui du Bureau de la promotion de la qualité. De plus, sur les quelque 700 programmes d'études offerts à l'UdeM, 108 font l'objet d'un agrément par un organisme externe. Dans les derniers mois, plusieurs agréments ont été renouvelés, notamment celui du programme d'architecture de la Faculté de l'aménagement et ceux de 60 programmes spécialisés en médecine et du programme de médecine de famille.

Collaborations en enseignement

L'UdeM entretient de nombreuses collaborations avec les établissements d'enseignement du Québec au bénéfice de la communauté étudiante et de la société en général. En voici quelques exemples.

- *Meilleur arrimage des formations collégiales et universitaires*

Une façon pour l'UdeM de faciliter le parcours des nouveaux étudiants et étudiantes est de mieux arrimer ses cours avec ceux des cégeps et des collèges. L'Université de Montréal entretient depuis plusieurs années un dialogue interordre à cet effet en ciblant les programmes techniques au collégial. En 2018, elle a établi une première passerelle

avec un programme préuniversitaire. Les personnes inscrites au parcours Sciences humaines – BAC en éducation du Collège de Bois-de-Boulogne suivent des cours conçus sur mesure en collaboration avec le corps professoral de l'Université tout en faisant leurs premiers stages d'observation dans les écoles dès le collège.

L'Université a également contribué à la création du Pôle montréalais d'enseignement supérieur en intelligence artificielle, qui regroupe 7 établissements universitaires et 12 établissements collégiaux, dont l'objectif est d'harmoniser les nouvelles formations collégiales et universitaires en intelligence artificielle.

- *Délocalisations dans les régions pour contrer les pénuries*

Comme il est mentionné au point 3.1 du présent document, l'UdeM s'est associée à l'Université du Québec à Rimouski pour y délocaliser une partie de sa formation au doctorat en médecine vétérinaire pour pallier une pénurie de ce type de professionnels dans les régions.

Une expérience précédente de l'UdeM a démontré l'efficacité d'une telle mesure. Depuis 2004, le campus de l'Université de Montréal en Mauricie offre une scolarité complète pour les études de médecine. Sa présence à Trois-Rivières a permis de résorber la pénurie de médecins dans cette région, qui a longtemps été la plus désavantagée du Québec en matière de soins médicaux. Parmi les 218 médecins qui ont reçu leur diplôme à Trois-Rivières depuis 2013, un peu plus d'une quarantaine pratiquent aujourd'hui en Mauricie. L'affiliation universitaire du Centre de santé et de services sociaux de Trois-Rivières, obtenue grâce à l'Université de Montréal, constitue également un facteur d'attraction des médecins dans la région.

- *Lutte contre le décrochage*

Comme il est dit au point 3.1 du présent document, l'Université propose, avec 15 écoles secondaires partenaires de la région de Montréal, le programme Cap Campus afin de sensibiliser les élèves du secondaire et du collégial aux études universitaires, dans une perspective d'égalité des chances.

4. Gouvernance et administration

La pandémie n'a pas empêché l'UdeM de progresser dans plusieurs aspects de sa gestion. Cette section présente quelques éléments de perspective supplémentaires, que nous jugeons dignes d'intérêt pour le ministère.

4.1 Finances

Pour l'année universitaire 2021-2022, l'UdeM prévoit un déficit de l'ordre de 11,2 M\$ sur un budget de fonctionnement avoisinant les 900 M\$. Le déficit de 2021-2022 sera entièrement attribuable aux mesures prises en réponse à la pandémie et circonscrit pour l'essentiel au passage massif à l'enseignement à distance et aux pertes subies par les activités autofinancées de l'Université, comme le CEPSUM, les services alimentaires ou les résidences. N'eût été la COVID-19, les finances de l'UdeM seraient en équilibre, comme elles l'ont été au cours des cinq dernières années.

Le budget de fonctionnement 2021-2022 en bref

- **Revenus de 874,9 M\$**
 - Subvention de fonctionnement – 597,4 M\$ (69 %)
 - Droits de scolarité et frais d'admission – 150,7 M\$ (17 %)
 - Autres revenus – 80,8 M\$ (9 %)
 - Activités autofinancées – 46 M\$ (5 %)
- **Dépenses de 886,1 M\$**
 - Enseignement, recherche et bourses – 570,1 M\$ (64 %)
 - Soutien à l'enseignement et à la recherche – 112,3 M\$ (13 %)
 - Administration – 71,6 M\$ (8 %)
 - Gestion des immeubles – 71,3 M\$ (8 %)
 - Services autofinancés – 52,9 M\$ (6 %)
 - Autres dépenses – 7,9 M\$ (1 %)
- **Évolution du solde d'exercice**
 - 2016-2017 : + 0,4 M\$
 - 2017-2018 : + 8,1 M\$
 - 2018-2019 : + 6,1 M\$
 - 2019-2020 : + 4 M\$
 - 2020-2021 : + 3,3 M\$
 - 2021-2022 : - 11,2 M\$ (budgété)
- **Évolution du déficit accumulé**
 - 2016-2017 : 160,6 M\$
 - 2017-2018 : 152,5 M\$
 - 2018-2019 : 146,4 M\$
 - 2019-2020 : 142,4 M\$
 - 2020-2021 : 139,1 M\$

4.2 Nomination d'un nouveau chancelier

Le 1^{er} octobre 2021, Frantz Saintelley est devenu le 14^e chancelier et président du Conseil de l'Université de Montréal. Il succède à Louis Roquet, qui était en poste depuis 2018.

Frantz Saintelley est président et chef de l'exploitation de LeddarTech, une entreprise active dans le domaine de la détection pour les systèmes avancés d'aide à la conduite et de conduite autonome. Il est également cofondateur et président du conseil d'administration du Groupe 3737, l'un des plus importants incubateurs d'entreprises privées au Québec.

Il détient un baccalauréat en génie électronique et informatique de l'Université Northeastern, un baccalauréat en gestion, commerce et marketing de HEC Montréal, un EMBA de l'Université McGill et de HEC Montréal et a suivi une formation en génie, stratégie et innovations complexes du Massachusetts Institute of Technology (MIT-Sloan).

Entrepreneur, conférencier et philanthrope, Frantz Saintelley est un expert internationalement reconnu dans le secteur de la haute technologie, à la source de plusieurs brevets et jeunes pousses. Il siège à divers conseils d'administration et est notamment conseiller auprès du ministre de l'Économie et de l'Innovation pour l'élaboration de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation.

Originaire d'Haïti et ayant vécu une partie de son enfance dans les quartiers Saint-Michel et Montréal-Nord, à Montréal, M. Saintelley est très engagé dans la communauté pour stimuler l'entrepreneuriat et l'innovation tout en favorisant l'intégration et la diversité. Le mandat de chancelier et président du Conseil de l'UdeM est d'une durée de cinq ans.

4.3. Contrats d'affiliation

En 2020-2021, l'UdeM a signé plusieurs contrats d'affiliation qui renforcent ses perspectives de développement.

En mai 2021, l'Université a renouvelé son entente tripartite avec HEC Montréal et Polytechnique Montréal. Cette entente automatiquement renouvelable chaque année a été soumise à la ministre de l'Enseignement supérieur pour approbation.

Sur 18 contrats d'affiliation avec les établissements du Réseau universitaire intégré de santé et de services sociaux, 15 ont été signés. Les trois autres le seront au cours de l'été 2022.

4.4 Infrastructures

L'UdeM a dévoilé, au début de l'année 2021, son nouveau plan directeur des aménagements extérieurs du campus de la montagne, qui établit les orientations pour le développement de son campus principal au cours des 15 à 20 prochaines années. Fruit de plus de deux ans de travail en collaboration avec la Ville de Montréal, des comités d'experts, des consultants et des représentants de l'Université de Montréal, de Polytechnique Montréal et de HEC Montréal, le plan propose de faire du campus un milieu de vie attractif et inspirant, ouvert sur la ville et la montagne, dans le respect du patrimoine bâti et naturel. L'Université souhaite par exemple doubler les lieux de rassemblement extérieurs, qui passeront de 4,5 à 9,4 hectares. Trois approches sont ainsi préconisées dans l'élaboration du plan : la conservation du patrimoine, le développement durable et la reconnaissance autochtone. L'Office de consultation publique de Montréal a rendu son rapport d'évaluation le 23 juin 2021. Sous réserve de quelques ajustements, il recommande l'adoption par la Ville de Montréal des deux règlements qui vont permettre la réalisation du plan.

Grands projets

De grands projets d'infrastructure changeront le visage de l'UdeM au cours des prochaines années.

- *Investissements majeurs sur le campus de la montagne*

À la suite du déménagement de quatre départements au Complexe des sciences du campus MIL en 2019, l'Université a entrepris d'importants travaux de rénovation et de réaménagement, principalement dans les pavillons Roger-Gaudry et Marie-Victorin. Au total, quelque 345 M\$ y seront consacrés. Les travaux visent, entre autres, le réaménagement de locaux, la création de nouveaux lieux, le relogement de l'École de réadaptation et celle d'orthophonie et d'audiologie, qui sont présentement situées dans des locaux loués, ainsi que la relocalisation de services et de départements afin d'accroître les synergies, d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et d'augmenter l'accessibilité des usagers à mobilité réduite.

Au cours des prochaines années, le campus de la montagne deviendra en outre un carrefour modal d'importance avec l'ouverture d'une station du Réseau express métropolitain (REM) qui sera reliée à la station de métro Édouard-Montpetit. Grâce au REM, le campus ne sera plus qu'à 4 minutes du centre-ville de Montréal et à 15 minutes de l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau, de la Rive-Sud et de la Rive-Nord.

- *Phase II du campus MIL*

Une deuxième phase de construction est prévue au campus MIL, dans laquelle l'Université procédera à l'agrandissement du Complexe des sciences, ce qui lui permettra d'intégrer les deux autres départements du secteur scientifique : le Département de mathématiques et de statistique et celui d'informatique et de recherche opérationnelle. L'UdeM souhaite également ériger le Centre d'innovation MIL Montréal sur le campus, comme il est mentionné au point 3.2 du présent document. Enfin, le Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys planifie la construction d'une école primaire au cœur du campus MIL. L'école, qui accueillerait jusqu'à 652 élèves, ferait face au Complexe des sciences et serait adossée à un nouveau parc, qui sera éventuellement aménagé.

L'Université continuera à se développer sur le campus MIL au cours des prochaines années et explorera la possibilité d'agrandir des pavillons sur le campus de la montagne en reconvertissant certaines places de stationnement.

4.5 Stratégie de développement durable

L'Université a adopté en 2021 son tout premier plan stratégique en matière de développement durable, dont la première étape s'échelonne de 2021 à 2023. Ce plan s'inspire des 17 objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations unies et comporte des indicateurs et des cibles précises à atteindre. Il s'organise autour de neuf thèmes :

- l'intégration des principes de développement durable,
- la formation et la recherche,
- la lutte contre les changements climatiques,
- la gestion du parc immobilier,
- la mobilité durable,
- la protection de la biodiversité,
- l'approvisionnement responsable,
- l'alimentation responsable,
- l'engagement social.

Deux grandes évaluations de l'Université ont été réalisées selon l'échelle de notation Sustainability Tracking, Assessment & Rating System de l'Association pour l'avancement de la durabilité dans l'enseignement supérieur. L'UdeM a obtenu l'argent en 2016 et s'est maintenue dans cette catégorie en 2019, tout en améliorant son pointage. La prochaine évaluation aura lieu en 2022.

Les efforts de l'UdeM quant au développement durable lui ont également permis d'obtenir la 39^e place mondiale au classement Impact 2021 du *Times Higher Education*, qui évalue les actions de plus de 1000 universités sur la planète au regard des objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations unies.

4.6 Transition vers le nouveau contexte de travail

De précieux enseignements ont été tirés de l'expérience de télétravail durant la pandémie. En vue d'un retour éventuel à la normale, l'UdeM prévoit intégrer durablement le télétravail à son organisation du travail de façon qu'il puisse être offert, à certaines conditions, aux personnes dont les postes sont compatibles avec le travail à distance.

L'Université est à élaborer une politique qui encadrera l'organisation du travail à distance. À cette fin, le Comité sur le télétravail à l'Université de Montréal, présidé par la professeure de l'École de relations industrielles Tania Saba, a mené en 2020 et 2021 deux enquêtes auprès des personnels administratif et de soutien, organisé 17 groupes de discussion composés d'équipes et d'unités de travail et piloté des dizaines de séances de travail avec les gestionnaires des unités administratives et d'enseignement et de recherche.

L'ensemble du corps enseignant a été appelé à enseigner en présentiel dès le début du trimestre d'automne 2021. Le personnel administratif directement concerné par les missions de recherche et d'enseignement de l'Université a alors repris du collier selon un mode hybride de travail. La formule adoptée privilégie des paramètres de distribution de l'ordre d'un maximum de 60 % – 40 % en faveur du travail à distance. Afin de limiter la densité d'occupation des campus, le retour en présentiel du personnel administratif qui contribue de façon moins proximale à la mission de l'Université s'est fait à un rythme plus progressif.

L'Université a aussi annoncé qu'il y aura éventuellement une période de transition, marquée par le passage d'un mode de télétravail imposé par la pandémie et à un mode optimal de travail hybride. Au cours de cette période, les effets des changements dans l'organisation du travail sur l'ensemble de la communauté universitaire seront évalués en détail. Devant s'amorcer initialement le 7 septembre 2021, cette période de transition a été reportée afin de continuer à contribuer au ralentissement de la propagation de la COVID-19.

Au terme des phases d'implantation et d'évaluation du mode hybride de travail, le Comité sur le télétravail finalisera et soumettra un énoncé de politique dont les lignes directrices et les principes s'appliqueront au télétravail à l'Université de Montréal pendant l'année universitaire 2022-2023 et les suivantes.

5. L'Université de demain

Au cours de l'année 2020-2021, l'UdeM a élaboré sa planification stratégique L'Université de demain – 2032, qui sera dévoilée cet automne. Ce travail est le résultat d'une consultation auprès de la communauté universitaire qui a mobilisé plus de 7000 personnes et d'une analyse des attentes et besoins des parties prenantes de l'Université à l'externe, une vingtaine de personnes ou groupes ayant ainsi été rencontrés.

D'ici 10 ans, l'UdeM a la vision ambitieuse de devenir l'université de langue française la plus influente dans le monde. Elle le fera en s'assurant de répondre de manière responsable et créative aux besoins d'une société en mutation, en misant sur la pluralité des parcours, des expériences et des points de vue et en priorisant des projets collaboratifs et transversaux qui auront un effet positif et mesurable sur les grands défis de la société.

L'Université se donne ainsi trois objectifs précis :

- Susciter les réflexions entourant les grands défis de la société et l'accompagner dans la découverte, la création et la mise en œuvre de solutions, et ce, en collaborant avec ses partenaires.

- Assurer à chaque membre de la communauté étudiante des expériences de vie et de formation riches et uniques afin de l'aider à devenir un acteur d'influence et de changement dans son milieu.

- Devenir une véritable organisation qui apprend et qui se renouvelle en accroissant sa capacité d'autoévaluation et d'adaptation.

L'UdeM sera guidée dans ce voyage par cinq valeurs représentant les comportements qui seront privilégiés par la communauté universitaire : la passion, le courage, la liberté, la responsabilité et l'ouverture.

En devenant l'université de langue française la plus influente dans le monde, l'UdeM compte entre autres offrir des formations qui se démarquent par leur caractère innovant, redéfinir les débats sociaux et animer davantage les réflexions qui déterminent les grandes politiques, diriger un nombre croissant de projets de recherche d'envergure, rehausser l'attractivité de ses personnes diplômées et augmenter sa visibilité auprès des philanthropes et de la population.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 3J7, Canada

Tél. : 514-343-6111 Site Internet : www.umontreal.ca
